

Projet Social



2019 - 2022

D'après JM Falon

**- Centre Social VILLE PLURIELLE -
Place Neruda/Allende - BP 40045 - 54310 HOMECOURT**



Ville de Homécourt



I - Carte d'identité et configuration géographique

1 – Carte d'identité du Centre Social

1.1 - Localisation du Centre Social sur sa zone d'Influence

II – L'environnement du Centre Social

2.1 - Territoire d'intervention du Centre Social

Petit historique et grandes étapes

2.2 – Le contexte socio démographique

2.2.1 - Population

2.2.1.1– Homécourt

2.2.1.2 - Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (O.L.C.)

2.3– Les ressources locales

2.3.1– Vie Politique

2.3.2– Activité professionnelle.

2.3.3 – Vie associative

2.3.4 – L'Éducation

2.3.5- L'emploi et l'insertion

2.3.6 - Divers

2.4 – Conclusion sur l'environnement externe et ses enjeux

III - description du centre social

3.1 – Les ressources Internes du Centre Social

3.1.1 – Organigramme

3.1.2 – Trois services aussi distincts qu'interdépendants

3.1.3 – Les moyens financiers (*chiffres de l'Assemblée générale du 26/06/2018*)

3.1.4 – Moyens humains (*au 26/06/2018*)

3.1.5 – Moyens matériels

3.1.5.1 – des locaux à Homécourt et à Joeuf

3.1.5.2 - D'autres lieux annexes

3.1.5.3 – Des Véhicules

3.2 – Les ressources externes du Centre Social

3.3 – Typologie des publics (année de référence 2013/14)

3.3.1 - Petite enfance

3.3.2 - Enfance Jeunesse

3.3.2.1 – Enfance

3.3.2.2 – Les Adolescents

3.3.2.3 -

3.3.3 - Famille /Social

3.4 - Tableau des objectifs et des activités du centre

3.4.1 – Etre en mesure d'accueillir la population dans sa diversité.

3.4.2 – Organiser notre action autour d'un axe valorisant le lien social dans ses dimensions familiales et intergénérationnelles.

3.4.3 – Etre un lieu où tout un chacun aura la place pour s'engager selon ce qu'il est, en étant acteur d'un projet et/ou de celui de Ville Plurielle.

3.5 - Conclusion sur le positionnement de l'équipement

IV – Problématiques dominantes repérées par le Centre Social

4.1 – Missions générales

4.1.1 – « Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la Population en veillant à la mixité sociale »

4.1.2 – « Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets »

4.1.2.1 – Espaces formels d'expression et de revendication des habitants

4.1.2.2 - Autres espaces d'expression

4.2 – Situation du centre au regard de ses missions complémentaires

4.2.1 - Mission 1 : la fonction d'accueil

4.2.2 - L'attention aux publics fragilisés

4.2.3 – Le développement d'actions adaptées aux besoins de la population

4.2.3.1 Le Point Femmes

4.2.3.2 – L'Espace des Solidarités « La Java »

4.2.3.3 – L'épicerie sociale

4.2.3.4 – Le Chantier d'insertion

4.2.3.5 – L'action en direction des séniors

4.2.4 – La participation des usagers

4.2.5 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

4.3 - Situation du Centre Social du point de vue de ces usagers

4.3.1 – Contexte, personnes rencontrées

4.3.2 – Une approche du bénévolat variable à partir de différents indicateurs

4.3.2.1 – Le bénévolat : une notion mobilisée différemment par les personnes interrogées

4.3.2.2 – Le bénévolat ancré dans la vie de la cité

4.3.2.3 – Le bénévolat inscrit dans un parcours de vie

4.3.2.4 – Donner du temps et des compétences : des motivations claires pour les bénévoles

4.3.2.5 – Le contexte de l'exercice du bénévolat, un élément déterminant

4.3.2.6 – Des valeurs personnelles et l'adhésion aux valeurs de Ville Plurielle

4.3.2.7 – Le recrutement, le passage de relais parfois difficile

4.3.2.8 – Point de vue des professionnels

4.3.2.9 - Des bénévoles qui se sentent écoutés et s'expriment : perspectives, souhaits

4.3.3 – Conclusion de l'audit

4.4 - Situation du Centre Social du point de vue de ces Partenaires

4.4.1 – Diagnostic partagé de paupérisation

4.4.2 – Proximité, participation et éducation populaire

4.4.3 – Partenariat et réseau

4.4.4 - Un Centre Social qui doit communiquer

4.4.5 - Conclusion

4.5 – Synthèse et confrontation des problématiques repérées – Pistes de travail

V - – Nouveau projet Quadriennal

5.1 - Le projet au regard des deux missions générales

51.1 et 51.2 – Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale – Un lieu d’animation de la vie sociale permettant aux habitants d’exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

5.2 – Le projet au regard de ses cinq missions complémentaires

5.2.1 – La fonction d’accueil

5.2.2 – L’attention aux publics fragilisés

5.2.3 – Le développement d’actions adaptées aux besoins de la population

5.2.4 – La participation des usagers

5.2.5 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

5.3 - Projet global d’accompagnement à la parentalité



**« Mettre en équilibre c'est bien,
mettre en harmonie, c'est mieux »**

Victor HUGO



D'après JM Folon



1 - Carte d'identité du centre social

Nom de l'équipement : Ville Plurielle

Adresse : Place Neruda/Allende – BP 40045 – 54310 Homécourt

Zone d'influence : Ville de Homécourt, ville de Joeuf et Communauté de Communes Ome Lorraine Confluences

Nom du directeur : Jean-Luc FOGGIATTO

Année de 1^{er} agrément : 2009

Mode de gestion : Communal Associatif Caf

Coordonnées du gestionnaire : Association Ville Plurielle – Place Neruda Allende – BP 40045 – 54310 Homécourt

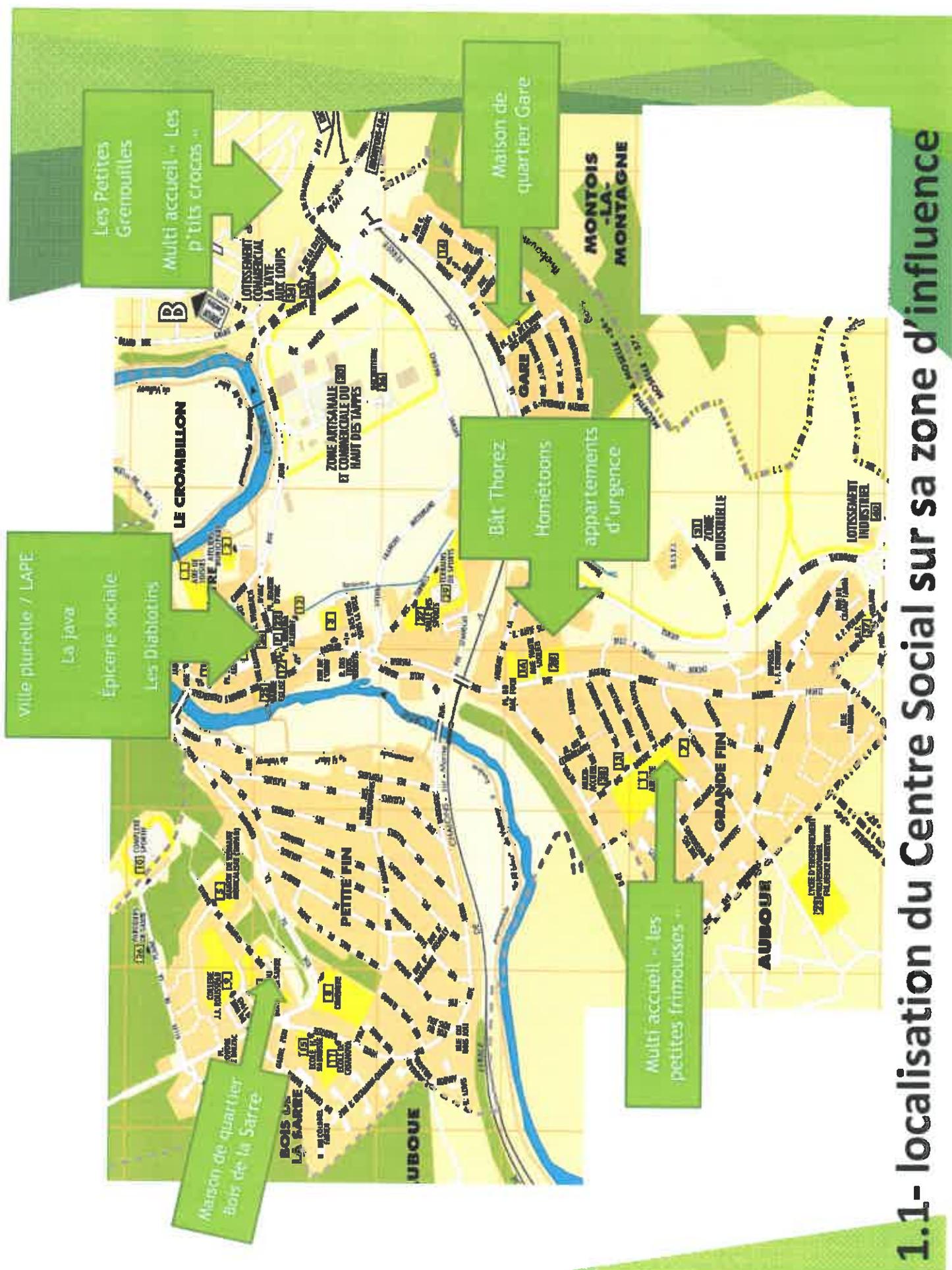
Nombre de salariés du centre employés par le gestionnaire : 80 salariés dont 13 mis à disposition au 31/08/2018

Nombre de salariés du centre employés par l'Association des Utilisateurs (ou autre association) : Pas d'A.D.U.

Nombre de bénévoles : évalué à 100 en moyenne

Nombre d'utilisateurs du centre social : évalué à 2000 personnes (l'utilisateur est un habitant « utilisateur » du centre social il est ou non adhérent)

Nombre d'adhérents : 709 au 26/06/2018 l'adhérent est un enfant (mineur) ou un adulte à jour du montant de sa carte d'adhérent parce qu'il pratique une activité tarifée. Il s'agit également d'un membre volontaire du Conseil d'Administration. Plus rare, c'est aussi un habitant qui souhaite simplement soutenir le projet du Centre social



1.1- localisation du Centre Social sur sa zone d'influence



D'après JM Folon



L'environnement du Centre Sociale

2.1 - Territoire d'intervention du Centre Social

Le Centre Social Ville Plurielle est implanté dans la ville de Homécourt en Meurthe et Moselle.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la ville est logiquement intégrée à la fusion des 3 anciennes Communautés de Communes du Jarnisy, du Pays de Briey et de l'Orne. Nommée en première instance Communauté de Communes des Pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne (CCPBJO), elle porte dorénavant le nom de Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences depuis le 1^{er} janvier 2018. Sa population est de 54105 habitants répartis sur 41 communes.

L'association Ville Plurielle est agréée Centre Social depuis janvier 2009. Après un premier agrément (2009/2010), un second sur 2011/2014, elle termine le troisième fin 2018. Elle est également adhérente des Fédération des MJC, des Francas de Meurthe et Moselle, de l'ANDES (Epicerie Sociales), des L.A.P.E. de Lorraine et de la Banque Alimentaire.

Son activité se répartit pour l'essentiel sur le territoire de Homécourt, deux structures d'accueil de la Petite Enfance sont implantées sur la ville voisine de Joeuf.

De par son ancienneté, son expérience sur le territoire et sa taille, Ville Plurielle constitue un moteur pour le réseau des partenaires de l'Education Populaire du secteur. On peut considérer de ce fait que le terrain d'action propre à Ville Plurielle est bien la Ville de Homécourt, mais que sa zone d'influence s'étend sur l'ensemble du territoire de l'ancienne Communauté du Pays de l'Orne C.C.P.O. (Joeuf/Homécourt/Auboué/Moutiers/Hatrize/Moineville/Valleroy/Jouaville/Batilly), voire au-delà sur celui de la nouvelle, Orne Lorraine Confluences.

PETIT HISTORIQUE ET GRANDES ETAPES

Création en 1963, l'association «Cercle des Jeunes» En 1966, elle adhère à la fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture. En 1974, la MJC est reconnue d'Education Populaire.

En 1975, le « cercle des jeunes » sous l'impulsion du Maire, se scinde en deux associations. L'une donnera à terme naissance à l'actuel Centre culturel Pablo PICASSO, dont l'objet est essentiellement culturel et artistique. L'autre, la M.J.C., garde sa mission en direction des loisirs et de la jeunesse.

En 1981, un groupe de jeunes militants reprend le flambeau mais durant quelques années encore, la M.J.C. se cherche.

En 1984, un professionnel des centres sociaux est recruté pour le poste de directeur.

C'est en 1989 que l'appellation «M.J.C. » disparaît au profit de « Ville Plurielle ». C'est l'année où arrive l'actuel directeur.

En 1995, création du « Point Femmes »

En 1997, seront également embauchées une éducatrice de jeunes enfants et une animatrice titulaire d'un C.A.P. petite enfance pour l'encadrement du projet Petite Enfance (moins de 6 ans) signé par la ville avec la CAF et coordonné par Ville Plurielle.

En 2001 La Communauté de Communes du Pays de l'Orne (CCPO) prend la compétence Enfance / Jeunesse et confie la mission à Jean-Luc FOGGIATTO, directeur de Ville Plurielle. Création du LAPE de Homécourt.

En 2002, ouverture du vestiaire social

En 2004 ouverture sur Joeuf d'un « service petite enfance ».

En 2005 : Création du LAPE de Joeuf

En 2006 ouverture d'un multi-accueil par la Communauté de Communes du Pays de l'Orne géré par Ville Plurielle, sur la ville d' Homécourt

En 2009, premier agrément Centre Social pour deux ans

En 2011, second agrément pour cette fois-ci 4 ans. Ouverture d'un multi-accueil par la Communauté de Communes du Pays de l'Orne géré par Ville Plurielle, sur la ville de Joeuf.

En 2013, création et ouverture de la boutique des solidarités

En 2014, 3^{ème} agrément Centre Social pour 4 ans

En 2015, création et ouverture d'un chantier d'insertion pour 12 personnes

En 2016, création et ouverture de l'épicerie Sociale

2.2 – Le contexte sociodémographique

2.2.1 – Population (source Insee 2014 et CAF 54 décembre 2017) :

2.2.1.1 – Homécourt :

Selon les chiffres de l'INSEE, la commune comptait à la dernière évaluation de 2014, 6146 habitants soit 232 personnes de moins qu'en 2009, année sur laquelle nous constatons déjà une perte de 6 % de la population en 10 ans (depuis 1999). Cependant, il était compté au 1^{er} janvier 2018 (source commune de Homécourt), 6224 habitants, soit un inversement de la courbe à hauteur de 1.3 % en quatre ans.

- 17% de cette population est âgée de 0 à 14 ans, près de 18% de 15 à 29 ans, 39% de 30 à 59 ans, 25.9% sont des séniors de plus de 60 ans (dont la moitié a plus de 75 ans). A noter que cette dernière tranche d'âge a légèrement augmenté (2%) depuis 2009, alors que les autres sont plutôt stables.
- Les ménages sont au nombre de 2749 dont 266 familles monoparentales (9.7%). 28% sont des couples sans enfant, 26 % sont des familles avec au moins 1 enfant.
- La situation au regard de l'emploi se caractérise par 85.2% des homécourtois qui travaillent en dehors de la ville. Le chômage représente 19.5% de la population active (22.2 % pour les femmes et 17.3 % pour les hommes) soit une augmentation de 3.9 % depuis le dernier recensement de 2009. Près de 40 % des chômeurs sont des jeunes (15-24 ans). Notons également que 37 % des femmes qui travaillent sont à temps partiel.
- Pour 2017/2018 le collège de Homécourt fait mention de 160 boursiers sur 393 élèves scolarisés. 33% (soit 53 élèves) de ces élèves boursiers appartiennent aux CSP les plus défavorisées (**Taux 3** : plafond des ressources annuelles de référence = 2852€ pour 1 enfant, 3511€ pour 2, 4196€ pour 3).
- Après à une période d'impossibilité de construire en raison des risques d'effondrements miniers et suite à la redéfinition du Plan de Prévention des Risques Miniers, la municipalité a depuis 2006, développé son parc de logement. Ainsi sont sortis de terre :
 - 32 logements « Meurthe et Moselle Habitat » en limite de la commune d'Auboué (Quartier Barbara).
 - 19 résidences séniors sur le quartier du Bois de la Sarre
 - Sur ce même espace, l'aménagement et la création d'un nouveau quartier « La Charmeriaie » attenant à celui-ci, avec 35 logements MMH et 30 lots à bâtir dont 20 sont déjà acquis.
 - 10 logements sociaux construits dans le centre-ville, ce dernier est aussi doté de 9 résidences séniors.
 - Le pourcentage de logements sociaux sur la ville de Homécourt est passé de 8.27 % en 2013 à un peu plus de 11% en 2018. De ce point de vue, la ville n'atteint pas les 20% imposés par la loi. Cependant ce chiffre ne tient pas compte de certaines habitations de type « social », notamment dans les anciennes cités sidérurgiques, non reconnues comme tel par l'état.
- Les zones où se trouvent des logements insalubres et/ou en très mauvais état, sont répertoriées sur le quartier de la Gare et rue de la Commune de Paris. Ce dernier lieu est situé entre le quartier Centre et celui du Bois de la Sarre (lieu-dit de « La côte du 15 ») sur la D137.

Au regard des chiffres communiqués par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et – Moselle (soit sur la base de 1257 allocataires), on relève de façon notoire que :

- Sur la commune de Homécourt 17.58% sont des enfants de 0 à 2 ans (soit 221 enfants), 17.74 % ont de 3 à 5 ans (soit 223 enfants), 27.37% de 11 à 14 ans (soit 248 jeunes), 13.21 % ont de 15 à 17 ans (soit 166 jeunes).
- 44.55 % de la population de Homécourt se trouve sous le seuil de pauvreté, la ville de Joeuf en compte quant à elle 44.37 % pour 1368 allocataires. Notons qu'il en est dénombré 34.31 % en Meurthe et Moselle, 37.05 % sur le territoire « CAF » de Briey, 35.88 % sur celui de la CCOLC.
- Pour ces mêmes villes, le nombre de bénéficiaires du R.S.A. est de 269 à Homécourt, soit 21.4 % des allocataires et de 284 soit 20.76 % des allocataires à Joeuf. A titre de comparaison, il en est dénombré 14.62 % en Meurthe et Moselle, 15.45 % sur le territoire « CAF » de Briey, 14.98 % sur celui de la CCOLC.
- La part des prestations dans les revenus représentent 75% à 100 % pour 6.13 % des allocataires homécourtois, et pour 21.08 % les prestations représentent 100% de leurs revenus.

2.2.1.2 - Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (O.L.C.) :

Né de la fusion de 3 Communautés de Communes (le Jarnisy, Briey et de l'Orne) ce territoire est composé dorénavant de 41 communes pour 54105 habitants. Homécourt se trouve au quatrième rang des communes les plus peuplées derrière respectivement, Jarny, le Val de Briey et Joeuf.

Il s'agit d'un territoire essentiellement rural si l'on se réfère au nombre de communes considérées comme telles. Il est à noter à cet effet que 64 % (plus de 34000 habitants) de la population se trouve répartie dans les 6 communes les plus peuplées, dans l'ordre décroissant : Jarny, Val de Briey, Joeuf, Homécourt, Auboué et Conflans-en-Jarnisy.

Les 4 communes de Homécourt, Joeuf, Auboué et Moutiers représentent 31 % des habitants du territoire. Agglomérées entre elles dans une continuité territoriale liée à leur passé sidérurgique et minier, elles ont le projet de fusionner pour créer une commune nouvelle à l'aune de 2020.

Sur le territoire de l'O.L.C. et à partir des chiffres communiqués par la CAF de Meurthe et Moselle on note sur 9145 allocataires que :

- 16.24 % sont des enfants de 0 à 2 ans, que 17,62 % ont de 3 à 5 ans, que 30.14 % ont de 6 à 10 ans, que 23.73 % ont de 11 à 14 ans et que 15.44 % ont de 15 à 17 ans.
- 35.88 % de la population recensée, soit 3281 allocataires, se trouve sous le seuil de pauvreté.
- 1370 allocataires sont bénéficiaires du RSA, soit 14.98 %.
- Pour 4.53 % des personnes, la part des prestations dans les revenus représente 75 à 100 % et pour 15.77 % d'entre eux, les prestations représentent 100% des revenus.

2.3 – Les ressources locales

2.3.1– Vie Politique

Pilotée par Jean-Pierre MINELLA (Front de Gauche), l'équipe municipale est à l'origine d'une liste d'union de la Gauche (Front de Gauche/PS). Il est également vice-président du Conseil Départemental et était Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Orne jusqu'à la fusion des trois Communautés de Communes au 1^{er} janvier 2017. Cette dernière, dorénavant Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (O.L.C.) garde la compétence Enfance/Jeunesse.

Notons que, dans le cadre de sa mission, le centre social est toujours administrativement chargé par la Communauté de Communes de la coordination et du soutien technique de l'accueil de la petite enfance (de 0 à 6 ans) et de l'enfance mais aussi de la gestion de différentes structures d'accueil des 0/6 ans et 6/11 ans (multi accueil, périscolaires et L.A.P.E.). Les structures maîtresses d'œuvre, le sont par l'intermédiaire d'un marché passé début 2018.

2.3.2 – Activité professionnelle.

Bien qu'il n'y ait plus aucune industrie sur Homécourt quelques entreprises sont installées sur le territoire de la commune.

- Le S.I.T.R.E., (Système Informatisé du réseau de télégestion du Réseau EDF pour l'Est de la France)
- Le pôle du génie de l'environnement. Il s'agit d'un centre de dépollution des friches industrielles. Il part des Handicaps existants pour construire les recherches. Ces travaux ont une vocation nationale voire européenne et internationale, notamment en Europe de l'Est.
- La création d'un EHPAD dans le quartier du Bois de la Sarre, proche du collège, des résidences seniors et des nouveaux logements Meurthe et Moselle Habitat.

L'essentiel de l'activité professionnelle homécourtoise réside dans le commerce, les transports et restauration à hauteur de 72 %. A noter que le service aux particuliers représente 48% de cette activité et 39% se situe dans le domaine de la construction.

Tous secteurs confondus, on note la création de 23 entreprises (dont 19 entreprises individuelles) sur l'année 2016. 18 ont été créées dans les domaines du commerce, du transport et du service aux entreprises et aux particuliers.

846 postes de travail existent sur la commune. Plus de 61 % dans le commerce, le transport et les services divers et 30% dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

2.3.3 – Vie associative

La ville de Homécourt soutient 76 associations au total dont 63 associations domiciliées à Homécourt. 13 sont sportives, 20 à caractère « solidaire » (Restos du cœur, secours populaire...), 13 à caractère culturel dont le Centre Culturel Pablo Picasso (scène conventionnée « Jeune public »), 1 association d'Education Populaire (Centre Social Ville Plurielle), 12 en lien avec la mémoire (déportés, anciens combattants...), 6 en lien avec le passé industriel de la ville et/ou son histoire (la mémoire locale, les anciens cadres de la sidérurgie,...), 7 à caractère politique et syndical, et le reste avec des objectifs divers (pêcheurs, chasseurs, médaillés Jeunesse et sports...). Ce soutien se traduit par le versement de subventions de fonctionnement annuelles, exceptionnelles et par la mise à disposition de locaux.

2.3.4 – L'Education (chiffres 2017/2018) :

- **L'école**

Les établissements scolaires de Homécourt sont classés dans le Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.) de Joeuf/Homécourt/Auboué. Les écoles, dépendent de l'Inspection de Jarny. On trouve quatre écoles maternelles bien réparties sur la commune. Une au centre-ville (65 enfants sur 3 classes dont une classe passerelle), une sur le quartier de la Gare (56 enfants sur 2 classes), une sur le quartier Grande Fin (52 sur 2 classes) et une dernière aux confins des quartiers Bois de la Sarre et Petite Fin (103 enfants sur 4 classes).

Les écoles élémentaires sont au nombre de 2 : l'une pour les quartiers Gare et Grande fin (10 classes pour 199 élèves) et la seconde, pour les quartiers Petite Fin et Bois de la Sarre (9 classes pour 184 élèves) - Les enfants du quartier « Centre » se répartissent sur les deux établissements – A noter, qu'en raison de notre inscription dans le Réseau d'Education Prioritaire (R.E.P.), il y a, depuis la rentrée 2018, un dédoublement des classes de CP dans les deux établissements élémentaires. En 2019, ce seront les classes de CE1.

Le collège, fermé en 2014, devrait rouvrir en 2019. L'ensemble des élèves de cet établissement a été depuis sa fermeture déplacé de façon transitoire dans le collège de Joeuf. Dès sa réouverture, 400 élèves seront scolarisés dans ce nouvel établissement flambant neuf. Il se trouve dans le quartier du Bois de la Sarre.

Après le collège, les élèves sont scolarisés au lycée Louis BERTRAND de Briey et dans une moindre mesure au lycée Jean ZAY à Jarny.

- **L'éducation populaire**

Ce champ d'action est occupé essentiellement par le centre social qui mène la majorité des actions en lien avec l'enfance, la jeunesse, l'accueil et l'accompagnement social, l'urgence, la parentalité. Il est également le relais privilégié des acteurs du territoire (cf. descriptif centre social).

On trouve également la Fédération Départementale des MJC qui pilote un Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire (CTJEP) dont le rôle est, sur le nouveau territoire Orne Lorraine Confluences, de : *« coordonner une politique jeunesse partagée visant à mettre en œuvre des projets éducatifs socloculturels pour l'enfance et la jeunesse en partenariat avec les acteurs locaux »*.

2.3.5 - L'emploi et l'insertion des jeunes (16-25 ans) sont les domaines de la mission locale de Briey.

Le Centre Social, par ailleurs, porte un chantier d'insertion de 12 places pour accompagner vers la formation ou l'emploi, un public majoritairement féminin.

2.3.6 – Divers :

Notre Bâtiment situé Rue Maurice Thorez accueille dans ses locaux différentes associations et permanences qui sont autant de partenaires existants et potentiels.

Il accueille : le GESPAH, groupement d'employeurs pour le secteur associatif et socioculturel, l'Union Locale des MJC, le bureau de la coordinatrice du CTJEP (Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire) dont il est question au paragraphe « Education populaire », des permanences : du Centre d'Information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF), de l'Association de Développement des Emplois Familiaux (ADEF).

A noter que le sous/sol du bâtiment accueille le Centre de Loisirs « Hométoons » 6-12 ans et le périscolaire du quartier Grande Fin. Une salle est également utilisée pour accueillir les adolescents de ce même quartier à l'étage.

Toujours rue Maurice Thorez, (côté pompiers), dans des locaux appartenant à l'OLC, Ville Plurielle gère d'une part 8 logements permettant de l'hébergement d'urgence et anime un Eco-Appartement (avec le soutien de la CAF 54, du Conseil Départemental et de la Communauté de Communes OLC) en cours de développement et qui a pour objectif d'être un lieu ressource à vocation pédagogique autour de thématique logement en direction de tous les habitants du territoire.

2.4 - CONCLUSION SUR L'ENVIRONNEMENT EXTERNES ET SES ENJEUX

| Positif | | Négatif |
|---|---|------------|
| FORCES | | FAIBLESSES |
| <p>Origine interne : Centre social</p> <p>Le Centre Social est moteur et ressource sur le territoire. Capacités d'accueil et d'écoute réparties sur le territoire de la ville de Homécourt mais aussi à Joëuf, avec des relais « humains » vers le centre social et le droit commun. Développement des actions à caractère solidaire et social Développement des actions à caractère intergénérationnel Génère des contre-pouvoirs citoyens</p> | <p>Une communication pas toujours adaptée ni efficiente tant à l'égard des usagers que des partenaires. Peu d'actions autour de la santé.</p> | |
| OPPORTUNITES | | MENACES |
| <p>Origine externe : environnement</p> <p>Tissu associatif riche de ressources Soutien politique municipal Partenariat constructif avec les partenaires institutionnels Partenariat solide avec les écoles, le collège et l'inspection primaire Répartition des écoles par quartier Nouveau quartier proche de l'actuel Bois de la Sarre avec le nouveau collège, un EHPAD, de nouveaux logements Un agrandissement du territoire intercommunal</p> | <p>Partenariat peu développé avec la mission locale. Taux de chômage important et taux d'allocataires R.S.A important d'où une augmentation du nombre de situations familiales précaires Augmentation du nombre de familles isolées Un agrandissement du territoire intercommunal Désengagement de l'Etat à l'attention des Collectivités territoriales Désengagement de la Région depuis la fusion en GRAND EST</p> | |

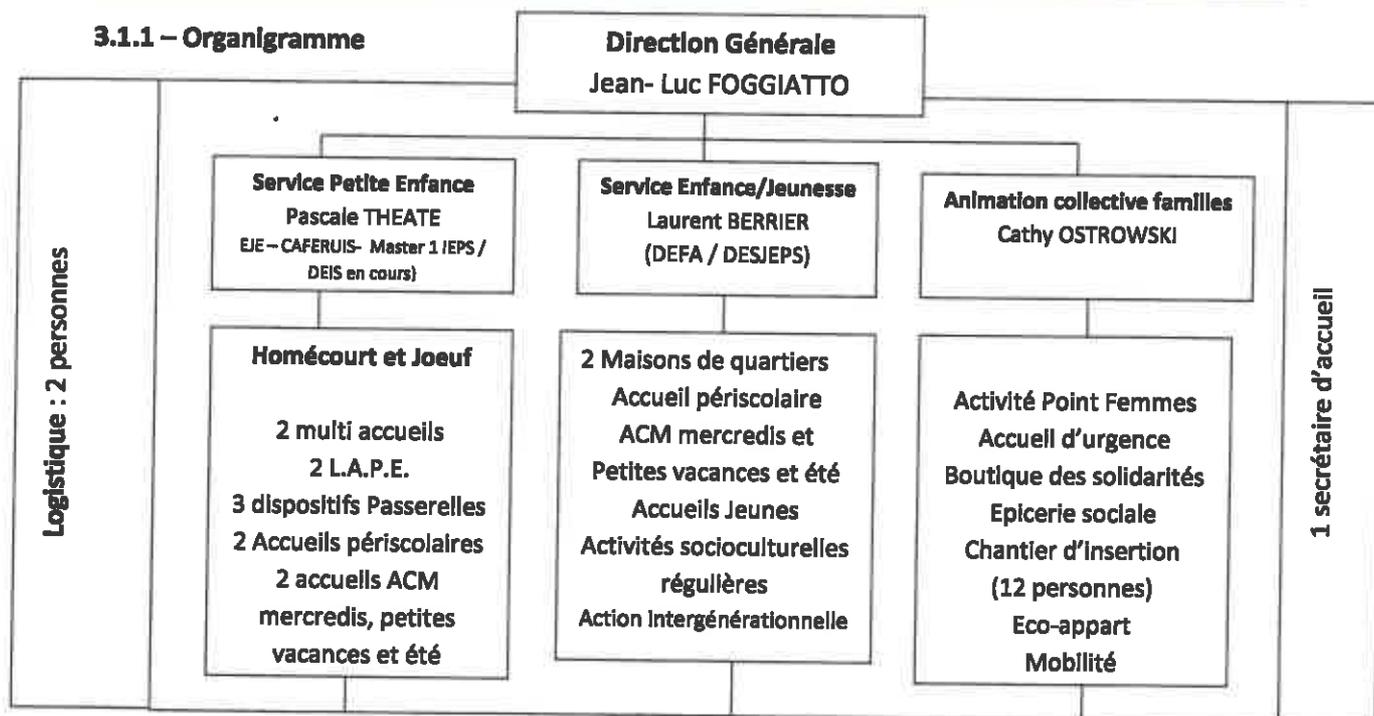


D'après JM Folon



- 3 -
Descriptif du
Centre Social

3.1 – Les ressources internes du Centre Social



3.1.2 – Trois services aussi distincts qu'interdépendants

L'ensemble des actions se décline sur trois services, chacun dirigé par un chef de service, lui-même œuvrant sous la responsabilité d'un directeur général.

En terme de gouvernance, c'est le Conseil d'Administration qui, à partir de ses valeurs, du projet mais également des données issues du terrain, donne les orientations politiques. Le bureau organise leur exécution. L'équipe de direction les planifie du point de vue administratif et organisationnel et chaque service les met en œuvre, selon ses spécificités propres (de personnel, de compétences, législatives...).

Le Conseil d'Administration se réunit en moyenne 4 à 5 fois par an, le Bureau (Président, Vice-Président, Trésorière, Trésorier adjoint, Secrétaire...) une fois par mois.

Des réunions de direction (Direction Générale et chefs de services), des réunions de services (Direction générale, chef de service et responsables de structures), des réunions d'équipes (Chef de service et équipe) sont organisées sur un échancier de cinq semaines en moyenne. Chaque rencontre donne lieu à un compte rendu diffusé aux intéressés (affichage et distribution).

3.1.3 – Les moyens financiers (chiffres de l'Assemblée générale du 26/06/2018)

Avec un budget 2017/18 à 2 129 540 €, les recettes se répartissent comme suit :

Ventes et Prestations de services : 21.82 %, Etat : 1.43 %, Région : 0.51 %, Département : 2.58 % (financement « socle » Centre social et sur projets annuels), Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences : 20.73 % (missions spécifiques et marchés) ville de Homécourt 14.02 % (convention d'animation globale), CAF de Meurthe et Moselle : 29.49 %, aides à l'emploi : 8.39 % (y compris insertion), autres recettes : 6.66 %

3.1.4 – Moyens humains (au 26/06/2018)

80 salariés dont 13 mis à disposition (Communauté de Communes, Groupement d'employeurs – GESPAH et autres) au 31/08/2018 travaillent au Centre Social.

L'association possède un règlement intérieur. Les salariés ont 2 représentants au Conseil d'Administration, un délégué du personnel et un délégué syndical.

Les Plus :

6^{ème} semaine de congés payés, prime d'intéressement, mutuelle de groupe, Comité de Gestion des œuvres sociales et culturelles.

Le plan de formation annuel est conséquent

3.1.5 – Moyens matériels

3.1.5.1 – des locaux à Homécourt et à Joëuf

| Lieux | Type d'activités | M à D | Loc. | Propr. |
|--|--|------------------------|------------------|--------|
| HOMECOURT | | | | |
| Ville Plurielle Centre | Accueil et administration, bureau de la direction et des équipes d'animation 2/6 ans de l'Enfance/ jeunesse et du service famille/ social, permanences de partenaires, activités régulières, un Lieu d'Accueil Parents Enfants, Point-Femmes, suivi social des résidents de l'appartement d'urgence, suivi socio-pro+ activités du chantier d'insertion, réception et préparation du linge pour la Boutique des Solidarités. | X (ville Homécourt) | | |
| Lieu d'Accueil Parents Enfants | | X (CCOLC) | | |
| Résidence autonomie | Accueil repas du midi pour l'ensemble des enfants. Accueil périscolaire du soir pour des plus de 6 ans | | X (OHS) | |
| Maisons de quartiers Bols de la Sarre | Accueil CLAS élémentaire et collège, périscolaire du soir, après-midis récréatifs, accueils jeunes, activités régulières, Lieu de rencontre des Espaces des Usagers | X (MMH) | | |
| Maisons de quartier Gare | Accueil CLAS collège, périscolaire du soir, après-midis récréatifs, accueils jeunes, activités régulières, Lieu de rencontre des Espaces des Usagers | | X | |
| Bâtiment Thorez | Centre de loisirs des plus de 6 ans et bureaux, accueil CLAS élémentaire, périscolaire du soir, Foyers Jeunes (Accueil Jeunes), Lieu de rencontre de l'Espaces des Usagers, Atelier | | | X |
| caserne pompiers | Logements d'urgence et Eco-appart | X (éco appart) | X (acc. urgence) | |
| Bâtiment la «La JAVA Espace des Solidarités » | Boutique des Solidarités Ami-Vestl (+ activité du chantier) et Epicerie Sociale et Solidaire (+ accompagnement social des bénéficiaires + activité du chantier) | | | X |
| Multi-accueil | - | X (CCOLC) | | |
| JOEUF | | | | |
| Multi-accueil | - | X (CCOLC) | | |
| Ancienne école « Joëuf Mairie » | Un accueil périscolaire et centre de Loisirs moins de 6 ans et un LAPE | X (ville Joëuf) | | |

3.1.5.2 - D'autres lieux annexes : l'école maternelle Hélène Defaut, Le foyer des personnes âgées, la salle des sports municipale (mis à disposition par la municipalité de Homécourt), salles du collège de Joëuf en partenariat avec la direction et la vie scolaire.

3.1.5.3 – Des Véhicules : 6 de type minibus 9 places, une voiture de service de type CLIO, un véhicule dédié à l'épicerie sociale de type Renault TRAFIC. Le Centre Social est propriétaire de tous les véhicules.

3.2 – Les ressources externes du Centre Social

Voici une liste de nos principaux partenaires et des actions que nous menons ensemble. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Nous avons fait de choix de présenter ce qui nous paraissait illustrer le mieux notre projet.

| Partenaires | Exemple de projet | Origine | | | Moyens | | | Fréquence | |
|-------------------------------------|---------------------------|------------------------------|------------|------------|-----------|--------|------------------|-----------|-------------|
| | | Ctre social | Partenaire | commun | Financier | Humain | Matériel/ locaux | Ponct. | régulière |
| CAF 54 | Chantiers jeunes | X | | | X | X | | | annuelle |
| | Accueil Jeunes | CEJ avec Ville Homécourt | | | X | | | | X |
| | LAPE/REAAP | X | | | X | X | | | X |
| | Point-Femmes | X | | | X | X | | | X |
| | Loisirs de prox | Appel à projet | | | X | | | X | |
| | Fds publics et territoire | X | | | X | | | | X |
| | Eco-Appart | | X | | X | X | X | | X |
| | Centre Social | | | X | X | X | | | X |
| | Coordo Petite Enfance | | X | | | X | | | X |
| Réseau parentalité | | X | | | X | | | X | |
| Ville de Homécourt (y compris CCAS) | Fêtes de quartiers | X | | | | | X | | 4 fois / an |
| | Périscolaire | X | | | X | | X | | X |
| | Accueil Jeunes | CEJ | | | X | | X | | X |
| | Point-Femmes | X | | | X | | X | | X |
| | Loisirs de prox | Appel à projet | | | X | | | X | |
| | Epicerie sociale | | | Convention | X | | | | X |
| | Cyclos | | X | | X | | | | X |
| Appart. Urg. | X | | | X | | | | | |
| Ville Jœuf | Périscolaire | X | | | | X | X | | X |
| | ACM été | X | | | X | | | X | |
| Ville Auboué | Epicerie sociale | X | | Convention | X | X | | | X |
| | Epicerie sociale | X | | Convention | X | X | | | X |
| CCPO / CCOLC | Formation BAFA | | | X | X | | | | X |
| | Périscolaire | X | | | X | | | | X |
| | Multi-accueils | | X | | X | | X | | X |
| | LAPE | | X | | X | | X | | X |
| | Appart. Urg. | X | | | X | | X | | X |
| | Eco-Appart coordination | | X | | X | X | X | | X |
| LUDO/MEDIA | Péri/MA | | X | | | X | X | X | |
| RAM | MA/REAAP | | X | | | X | | X | |
| Conseil Départemental | REAAP | X | | | X | | | | X |
| | PMI | | X | X | | X | | | X |
| | Chantier Insertion | X | | | X | X | | | X |
| | Intergénération | Appel à projet Confinanceurs | | | X | X | | | X |
| | Appart. Urg. | X | | | X | | | | X |
| | Eco-Appart Jeunes | | X | | X | X | X | | X |
| DIRECCTE | Chantier insertion | X | | | X | X | | | X |
| Pôle Emploi | Chantier Insertion | X | | | X | X | | | X |
| ANDES | Epicerie sociale | X | | | X | X | X | | X |
| BANQUE ALIMENTAIRE | Epicerie sociale | X | | | X | X | X | | X |

| | | | | | | | | | |
|-----------------------------------|--------------------------|---|-----------------|---|---|---|------------|--|---|
| Conseil Régional | Aide à l'emploi | | | | X | | | | X |
| Autres struct. Educ Pop | Echanges et formation | | | X | | X | | | X |
| FRANCAS | Formation BAFA | | | X | | x | | | X |
| Ecoles/Education Nationale | Périscolaire | X | | | | X | | | X |
| | C.L.A.S. | X | | | | X | | | X |
| | Passerelles GSM/CP | X | | | | X | X | | X |
| | Ateliers parents/enfants | X | | | | X | | | X |
| | Classes Passerelles | | X (villes, CAF) | | X | X | X | | X |
| collège | Jeunes/CLAS/divers | X | X | | | X | X périscol | | X |
| Associations de la ville | Pass Sport Culture | X | | | | X | X | | X |
| | Anim. Vacances | X | | | | X | X | | X |
| | Jeunes bénévoles | | X | | | X | X | | |

3.3 – Typologie des publics (année de référence 2016/17 et 2017/18)

3.3.1 - Petite enfance :

- **Les lieux d'accueils parents-enfants (lieux confidentiels et anonymes):** brassage socioculturel important. Les familles sont d'origine et de milieux divers. Chacun est à l'écoute de l'autre et se côtoie sans jugement. L'an passé, nous avons accueilli 110 enfants, ce qui représente 79 familles et 115 adultes différents. 8 nationalités étaient représentées.
- **Les structures petite enfance sur la ville d'Homécourt :** sur 276 enfants inscrits à l'école maternelle, 105 fréquentent le périscolaire ou le centre de loisirs, soient 41.8% des enfants scolarisés. Sur ces 105 enfants fréquentant ces structures, 15% ont un QF inférieur à 400
- Au multi-accueil, sur 78 enfants, 24 % des familles sont en dessous du seuil de pauvreté, 10% au tarif plancher et 5% au tarif plafond.
Les structures petite enfance sur la ville de Joef : 321 enfants sont inscrits à l'école et 118 fréquentent le périscolaire ou le centre de loisirs, soient 37% des enfants scolarisés. Sur ces 118 enfants, 15% ont un QF inférieur à 400 ; 48% un QF compris entre 401 et 800 ; 12% entre 801 et 1000 et 25% supérieur à 1000.
- Au multi-accueil, sur 86 enfants, 16% sont au « tarif plancher. 43% des familles sont en dessous du seuil de pauvreté. 3% sont au tarif plafond.

3.3.2 - Enfance Jeunesse :

D'une manière générale les publics accueillis au sein du service Enfance Jeunesse sont représentatifs de la population de Homécourt. La mixité sociale, culturelle et « femmes/hommes » est de fait sans réelle problématique de discrimination. Au contraire, Les usagers sont volontiers solidaires et bienveillants les uns à l'égard des autres. L'équipe y veille particulièrement et n'hésite pas, le cas échéant, à en faire une matière éducative.

3.3.2.1 - Enfance :

Le public des enfants de 6 à 12 ans constitue la grosse majorité des effectifs accueillis par le service, en effet, ils peuplent l'accueil périscolaire (matin/midi et soir), le centre de loisirs, le CLAS (dans une moindre mesure). Les origines culturelles des enfants sont diverses (Italie, Maghreb, turque, Pays de l'Est, Afrique sub-saharienne). Sur 365 enfants inscrits à l'école, 280 sont inscrits dans nos accueils. Les familles se répartissent ainsi : 15% ont un quotient familial de moins de 400€, 40% de 401 à 800€ et 45 % de plus de 800€.

3.3.2.2 - Les Adolescents :

Accueillis dans les Accueils Jeunes essentiellement, certains ne fréquentent notre structure que lors des vacances scolaires, voire uniquement l'été. Si en moyenne par an, une soixantaine sont inscrits dans nos accueils jeunes nous évaluons à entre 250 et 300 jeunes différents de 11 à 17 ans qui fréquentent les animations du Centre Social (vacances, chantiers, collège...). Si l'on considère que cette population représente à peu près 600 individus (10% de la population totale), nous travaillons avec plus de 45 % de la jeunesse homécourtoise. Les adolescents sont issus des différents quartiers où des lieux d'accueil sont ouverts. Les effectifs sont représentatifs de la population de la ville en termes de mixité. Nous notons un taux de jeunes filles plutôt faible (entre 20 et 25%)

3.3.2.3 - Les adultes :

Outre le contact au quotidien à l'accueil et au secrétariat pour les inscriptions et les paiements, les demandes de renseignements, l'accès aux droits, les adultes usagers du Centre Social se retrouvent dans le cadre des activités régulières (18 % des adhérents sont des adultes dont plus de 60 % de seniors de + de 60 ans en retraite), des instances de gouvernance, du bénévolat ponctuel et/ou régulier (manifestations et animations diverses). Ces derniers sont à parts égales en activité et en retraite, plus de 65 % sont des femmes.

La typologie des familles est celle correspondant au § 3.3.2.1.

3.3.3 - Famille /Social :

Point-Femmes :

Nombre total de femmes accueillies sur le projet : 48 personnes différentes (Hors apprentissage du français)

Niveau scolaire : de non scolarisé à l'université

Age : de 24 à 84 ans : Moins de 25 ans : 2 / Entre 26 et 65 ans : 40 / Plus de 65 ans : 6

Situation globale : Personnes isolées, mères au foyer, personnes en situation de précarité suivies ou accompagnées par des partenaires, personnes retraitées, tout public.

Caractéristiques des femmes participant au projet :

Femmes : sans qualification professionnelle : 30 / en situation professionnelle précaire : 10 / Personnes retraitées souhaitant garder une vie sociale : 6 / Personnes handicapées : 2

Bénéficiaire RSA : 8 / Progression vers l'emploi : 2 permis en cours / 3 personnes en chantier d'insertion

Espace des Solidarités Ami-Vesti/ La JAVA :

10 personnes différentes dans le cadre du repassage (majorité hommes souhaitant se débarrasser de la corvée du repassage)

16 clients dans le cadre des chiffons (restaurateur, entreprise métallurgique, de transport, garages, mairies...)

370 personnes sur la « Boutique » majorité de femmes, familles - hommes 15%

Dons et partenariats : 6 pers (Assistante Sociale), 6 pers (VP Suivi social) : 2 pers (Hôpital de Genibois), 2 pers (Restos du Cœur)

Appartement d'Urgence (8 logements dont 6 chambres individuelles) : Personnes se trouvant privées de domicile habitant la commune.

Référence 2017 :

| | |
|--|--|
| Nombre de personnes hébergées au cours de l'année | 18 |
| Nombre de ménages hébergés au cours de l'année | 13 |
| Nombre d'hommes isolés ss enfant : 9 | Nombre de femmes isolées ss enfant : 1 |
| Nombre de couples sans enfant : 2 | Nombre de couples avec enfant(s) : 1 |
| Nombre d'enfants accompagnant le ou les parents : 2 | |
| Ages : 18 à moins de 25 ans : 1 / 25 à moins de 45 ans : 7/ 45 à moins de 60 ans : 8 | |
| Durée d'occupation : nombre de ménages ayant quitté dans l'année après un séjour de : | |
| De 15 jours à 6 mois : 4 De 6 mois à moins de 1 an : 2 2 ans et plus : 2 | |
| Durée d'occupation : nombre de ménages encore présents au 31 décembre | |
| De 15 jours à 6 mois : 4 / De 6 mois à moins de 1 an : 1/ De 1 an à moins de 2 ans: 1/ 2 ans et plus : 2 | |
| Type de sortie | |
| Pour un logement durable : 6 | Autre : 2 |

Epicerie Sociale :

63 familles (222 personnes) bénéficiant d'un reste à vivre leur permettant d'économiser sur le poste alimentation afin de s'engager dans un projet visant à l'amélioration des conditions de vie de la famille (engagement dans un suivi budgétaire, fréquentation d'un atelier pour soi ou ses enfants, démarche de soin...)

Chantier d'Insertion :

12 personnes, majoritairement féminin, en difficulté socioprofessionnelle, motivées dans la demande de s'orienter vers l'emploi (public inscrit à « Pôle Emploi », peu ou pas qualifié, ayant des compétences de base en matière de lecture, écriture et calcul et des aptitudes physiques (station debout et port de charges). Remarque : les personnes intéressées ne possédant pas les compétences de base requises sont orientées vers le dispositif « Point-Femmes » qui se situe en amont du projet et qui comprend des ateliers dont les supports facilitent l'expression orale et l'apprentissage de la langue française.

Conclusion synthétique : Les familles accueillies sont représentatives du territoire : différentes nationalités fortement représentées, proportion conséquente de familles sous le seuil de pauvreté, On notera également une sous-représentation des ménages où la personne de référence est cadre ou exerce une profession intellectuelle... Toutefois, il est à préciser que nous accueillons toutes les familles, sans distinction et que le fait d'avoir, par exemple, de faibles revenus, n'est pas une barrière à l'accueil de l'enfant.

3.4 - Tableau des objectifs et des activités du centre

Quels étaient les objectifs généraux du centre social précédemment définis ?

3.4.1 - Etre en mesure d'accueillir la population dans sa diversité

Au regard de ces objectifs, quelles activités ont été proposées ?

(1) *Chaque centre regroupe ses activités selon des catégories qui correspondent à ses objectifs et à sa propre logique de projet*

| Type d'activité (1) | Nature de l'activité | Rythme (hebdomadaire, annuel, ponctuel...) | Public concerné | Nombre de participants | Partenaires d'actions | Partenaires financiers |
|---|---|--|---|----------------------------|--|--|
| Multi-accueils, accueils de loisirs et périscolaires – de 6 ans | Lieu d'accueil pour les enfants en l'absence de leurs parents avec priorisation de l'accueil des publics fragilisés | Tous les jours | Enfants de 10 semaines à 6 ans | 600 par an environ | CMS/PMI CCAS Associations caritatives ou autres Enseignants | CAF CG Etat CCPO Parents |
| Lieu d'Accueil Enfants Parents | Lieu d'écoute et d'échanges | 4 fois par semaine | Enfants de moins de 4 ans et leur parent ou un substitut parental | 115 adultes 110 enfants | PMI CMS Enseignants Multi-accueils Périscolaires U2AF | CAF CG Etat CCPO |
| Point-Femmes | Ateliers d'échanges et d'apprentissages / Prévention, santé | Régulier : 2x/sem. Atel. vie quotidienne + 1X/sem. Atel. remise en forme + 4 créneaux / sem Apprentissage du Français + Ponctuelles : manifestations diverses | Priorité aux publics fragiles, mais ouverture à toutes pour ne pas stigmatiser (atelier mixte pour 2 créneaux d'apprentissage du Français | Environ 50 personnes | CAF Mutuelle Familiale EIE CPEF MACIF, CDIFF,... | CAF CG Région Ville Homécourt |

| | | | | | | |
|---|---|--|---|--|--|-----------------------------------|
| Loisirs de proximité | Sorties Familiales déclinées par service ou sur l'ensemble des usagers du CS | 5/6 journées à l'année | Familles, personnes isolées | 170 personnes, 90 familles | SOLAN, Pablo Picasso | CAF |
| Ami Vestü/ Boutique espace des Solidarités « La JAVA » | Réception des dons de vêtements tri accueil et vente | 4 demi-journées par semaine | Public fragilisé, mais ouverture à tous afin de ne pas stigmatiser | Environ 200 personnes par mois | PATCH, Restos du Cœur, AS (dans le cadre de dons pour des situation d'urgence) | CAF CG Région |
| Appart.Urg. | En partant du problème du logement proposer un accompagnement et un suivi social de la personne afin qu'elle accède aux dispositifs de droits communs | Sur toute l'année De quelques jours à la situation | Adultes, famille, | Une vingtaine de personnes par an | Alisés CCAS Ponctuellement AS | OLC DDCS Ville de Homécourt |
| Prêt de Cyclos | Mise à disposition du public d'un moyen de locomotion simple et peu coûteux afin de lever les freins liés à la mobilité. | Toute l'année pour une période allant de 1 jour à plusieurs mois (renouvellement du contrat) | Adultes ou jeunes majeurs pour une entrée en formation, un entretien d'embauche, un emploi aidé ou premier emploi (Interim, CDD, CDI) | Une douzaine à l'année | Mission Locale CCAS Communes Pôle Emploi Aide Interim | Ville de Homécourt |
| Eco-Appart (en cours de développement) | Information par le biais de permanences et d'animations autour de toutes les problématiques liées au logement | Hebdomadaire | Tout public | Non évalué | CAF, CD, OLC Mission Locale EIE-SIRTOM..... | CAF CD OLC |
| Accueil Péricolaire + 6 ans | Accueil des enfants le matin, le midi et le soir en temps scolaire | Tous les jours du lundi au vendredi dès 7h, 12/14h et après l'école jusque 18h30 | Les enfants du CP au CM2 scolarisés à Homécourt. | Près de 250 enfants inscrits en tout avec en moyenne une centaine accueillis chaque jour | Enseignants Municipalité Familles Francas 54 | CAF Communauté de Communes |

| | | | | | | |
|---------------------------------------|---|--|--|--|--|--|
| CLAS | Accompagnement à la scolarité (enfants et parents) | Au moins deux fois par semaine dans 4 lieux de proximité | enfants du CP à la 5 ^{ème} et leurs parents | 50 enfants du CP à la 5 ^{ème} inscrits avec 8 à 11 enfants en moyenne par cycle | Enseignants Parents IEN | CAF |
| Centre de loisirs + 6ans | Accueil des enfants le mercredi et petites vacances | Tps scolaire et Petites Vacances (journée ou demi-journée) | Enfants de 6 à 12 ans | 59 enfants inscrits avec en moyenne 18 à 20 enfants le mercredi et 30 pdt les petites vacances | Français 54 | CAF Communauté de Communes |
| Accueil de proximité | Accueil et activités dans les maisons de quartiers | Tous mercredis de 14 à 16h00 | Enfants de 6 à 13 ans | Fréquentation libre sur les 2 Maisons de quartiers 20 à 25 enfants par jour d'ouverture | Associations CTJEP | CAF |
| Animations de Petites vacances | Programme d'activités à l'attention des 6/12 ans | Tous les A.M. du lundi au vendredi dans les maisons de quartiers de 14 à 16h | Enfants de 6 à 12/13 ans | Fréquentation libre sur les 2 Maisons de quartiers confondues évaluée à 25/30 enfants en moyenne à chaque séance | CTJEP | CAF |
| Accueils Jeunes | Programme d'activités et d'espaces d'accueils | Périscolaire Petites vacances Mercredi/samedi Anim été | Jeunes de 14 à 17 ans | 60 à 70 jeunes inscrits Fréquentation variable selon activité | CAJT Structures d'accueil du territoire Associations | CAF/Municipalité (CEJ) Préfecture CD |
| Séjours enfants et jeunes | Départs en séjours et premiers départs | Petites vacances et été | Enfants et jeunes de 6 à 17 ans | De 15 à 30 enfants selon les années | Assoc SOLAN Association caritatives | Municipalité JPA Communauté de Communes |

3.4 - Tableau des objectifs et des activités du centre

Quels étaient les objectifs généraux du centre social précédemment définis ?

3.4.2 - Organiser notre action autour d'un axe valorisant le lien social dans ses dimensions familiales et inter générationnelles

Au regard de ces objectifs, quelles activités ont été proposées ?

(1) Chaque centre regroupe ses activités selon des catégories qui correspondent à ses objectifs et à sa propre logique de projet

| Type d'activité (1) | Nature de l'activité | Rythme (hebdomadaire, annuel, ponctuel...) | Public concerné | Nombre de participants | Partenaires d'actions | Partenaires financiers |
|---|--|--|---|---------------------------------------|--|--|
| Lieu d'accueil Enfants Parents | Lieu d'écoute et d'échanges | 4 fois par semaine | Enfants de moins de 4 ans et un parent ou substitut parental | 115 adultes 110 enfants | PMI TISF | CAF CG Etat CCPO |
| Actions dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagne- ment des parents | Animations d'ateliers par et pour les parents et les enfants | Chaque semaine pour certaines, 1 fois par mois ou ponctuellement pour d'autres | Enfants de moins de 4 ans et les parents | Environ 100 adultes et 200 enfants | Enseignants Animatrice du Relais assistantes maternelles Relaxologue Musicien | CAF CG Etat |
| Loisirs de proximité | Sorties Familiales déclinées par service ou sur l'ensemble des usagers du CS | 5/6 journées à l'année | Familles, personnes isolées | 170 personnes, 90 familles | SOLAN, Pablo Picasso | CAF |
| Point-Femmes | Ateliers d'échanges et d'apprentissages / Prévention, santé | Régulier : 2x/sem. Atel. vie quotidienne + 1X/sem. Atel. remise en forme + 4 créneaux / sem Apprentissage du Français + Ponctuelles : manifestations diverses | Priorité aux publics fragiles, mais ouverture à toutes pour ne pas stigmatiser (atelier mixte pour 2 créneaux d'apprentissage du Français | Environ 50 personnes | CAF Mutuelle Familiale EIE CPEF MACIF, CDIFF,... | CAF CG Région Ville Homécourt |

| | | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|---|
| Fêtes de quartiers | Projets collectifs annuels caractère festif et convivial | 2 fois /an pour les manifestations et pour les 6 sem. env. pour les séances de préparation | Adultes/ados usagers des maisons de quartier | 30 bénévoles sur les deux maisons de quartiers. Un tiers de jeunes de 14 à 20 ans. | CTJEP Associations sportives Parents d'élèves Familles Municipalité écoles | CAF Conseil Départemental |
| Atelier/animations de quartiers – (Fêtes du calendrier, soirées conviviales, soirées et AM ludiques, fêtes de voisins, ciné plein air...) | Projets collectifs ponctuels et réguliers sur demande des usagers ou selon opportunité du calendrier et du territoire | Une dizaine de fois par an fois par an | Familles/ados/adultes | Sur les 3 lieux d'accueil : une quarantaine de bénévoles dont un noyau » dur de 15 personnes et dont une quinzaine d'adolescents | Associations, Bénévoles, Habitants, Municipalité, | CAF Conseil Départemental |
| Action intergénérationnel en direction des séniors | Projets collectifs ponctuels et réguliers autour du bien-être, de la culture et du vivre ensemble | Ateliers réguliers, animations et sorties ponctuels selon la demande et/ou les opportunités | Enfants, Ados, adultes séniors. | 170 pers de + de 60 ans et une soixantaine d'adolescents | Associations, bénévoles, municipalité, Sce PAPH Conseil dép., Mutuelle Familiale | Conseil Départemental, Conf. Des financeurs, CARSAT |
| Actions Passerelles | -Animations et permanences dans les écoles (GSM/CP) -Bonjour l'école | Au mois de juin de chaque année | Familles/enfants | -Tous les enfants scolarisés en GSM et sur les 4 écoles. - 123 enfants et 45 parents | -Enseignants des GSM et de CP Directrices d'écoles. -enseignants des classes de tout-petits/ petits de 3 écoles maternelles | CAF CG Etat |

3.4 - Tableau des objectifs et des activités du centre

Quels étaient les objectifs généraux du centre social précédemment définis ?

3.4.3 - Etre un lieu ou tout un chacun aura la place pour s'engager selon ce qu'il est, en étant acteur d'un projet et/ou de celui de Ville Plurielle.

Au regard de ces objectifs, quelles activités ont été proposées ?

(1) Chaque centre regroupe ses activités selon des catégories qui correspondent à ses objectifs et à sa propre logique de projet

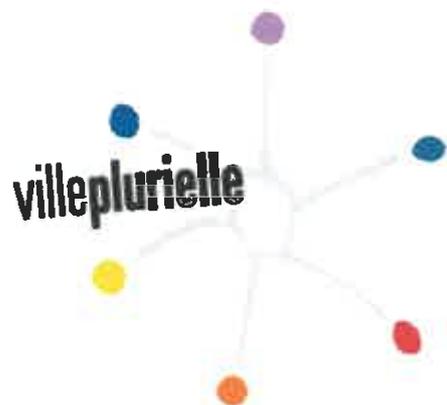
| Type d'activité (1) | Nature de l'activité | Rythme (hebdomadaire, annuel, ponctuel...) | Public concerné | Nombre de participants | Partenaires d'actions | Partenaires financiers |
|---|---|---|---|---|--|--|
| Espaces Usagers | Instance participative des usagers des différents lieux d'accueil et/ou activité | Plusieurs fois dans l'année en fonction des structures | Parents et/ ou usagers du lieu ou de l'activité | quartiers et activités régulières : 33 adultes et 6 ados PE : environ 130 adultes | selon les projets : Associations, municipalités, commerçants, | CAF CD |
| Actions de solidarité ou d'auto-financement | Mise en valeur des apprentissages des ateliers cuisine avec la préparation pour la collectivité d'un buffet, d'un repas...selon la demande des partenaires et les compétences du groupe Participer à la vie d'Ami-Vesti et de sa boutique en s'impliquant dans les tâches journalières où dans le «Comité technique» | Minimum 3 dans l'année Aux heures d'ouverture (4X par semaine) + rencontres selon besoin | Usagers de l'action Point-Femmes Toute personne intéressée | Environ 50 | CCAS Homécourt Marche et Rêve Mutuelle Familiale IFSI | CCAS Homécourt Marche et Rêve Mutuelle Familiale IFSI |

| | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|---|
| <p>Epicerie Sociale et Solidaire</p> | <p>Il s'agit d'associer à la « distribution alimentaire » une démarche éducative dans laquelle le bénéficiaire est acteur</p> | <p>Ouverture au public 3 demi-journées par semaine</p> | <p>Familles qui ont « un reste à vivre » et pour qui le biais de l'épicerie permet d'économiser en vue d'avancer dans un projet défini par l'usager et validé par son référent. / Personnel du chantier d'insertion pour les acquisitions des gestes et postures liées aux postes de travail</p> | <p>63 familles différentes à l'année 222 personnes</p> | <p>Villes de Joëuf / Auboué / Homécourt</p> | <p>Villes de Joëuf / Auboué / Homécourt ANDES, Banque Alimentaire</p> |
| <p>Chantier d'insertion</p> | <p>3 pôles complémentaires permettent une progression vers l'emploi ou la formation. Il s'agit d'accompagner les salariés en insertion afin de travailler sur un projet professionnel.</p> | <p>Annuel</p> | <p>Public en difficulté socioprofessionnelle motivé dans la demande de s'orienter vers l'emploi</p> | <p>12 personnes</p> | <p>Pôle Emploi, Conseil Départemental, Région, Collectivités, entreprises...</p> | <p>DIRECCTE, Conseil Départemental, Pôle Emploi,</p> |
| <p>Chantiers jeunes</p> | <p>Projets de jeunes à finalité de loisirs avec chantier pour contrepartie financière.</p> | <p>3 projets et 3 séjours par an</p> | <p>Adolescents 11 à 17 ans</p> | <p>trente jeunes en moyenne dont 40% de jeunes filles</p> | <p>Municipalité Bailleurs sociaux</p> | <p>CAF Municipalité Bailleurs sociaux</p> |
| <p>Projet Jeunes bénévoles</p> | <p>Accueils et accompagnement d'adolescents souhaitant donner de leur temps dans l'animation</p> | <p>Annuel</p> | <p>Adolescents de 15 à 18 ans</p> | <p>6 à 8 jeunes par an</p> | <p>Francais 54, structures d'Educ Pop du territoire,</p> | <p>Communauté de Communes. CAF CD</p> |

| | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|-----|
| Espace d'expression des enfants dans les structures d'accueils | Temps d'échange planifiés de co-construction des contenus d'activités sur les lieux d'accueil | mensuel | Enfants des Centres de loisirs | Tous les enfants des ALSH loisirs | - | - |
| Espaces d'échanges et tables rondes | Espaces d'échanges sur le projet de VP avec les usagers et les professionnels | Au moins une fois par an au moment de l'A.G. | Usagers jeunes et adultes, professionnels | entre 30 et 40 personnes | partenaires présents et volontaires (associations, parents, | CAF |
| Contrat local d'Accompagnement à la scolarité | Accueil d'enfants et de leur famille dans le cadre du CLAS (contrat parents/enfants/assoc/enseignant) | Quotidien pour les enfants. 2 à 3 fois par an pour les parents. | Enfants scolarisés et leur famille | 50 enfants et adolescents sur 5 cycles | enseignants Caf Parents Municipalité | CAF |

3.5 - Conclusion sur le positionnement de l'équipement

| Positif | | Négatif |
|---|--|------------|
| FORCES | | FAIBLESSES |
| <p>Origine interne : Centre social</p> <p>Richesse et complémentarité de l'équipe pluridisciplinaire. Formation du personnel Connaissance des ressources locales et orientation des familles Prise en compte de tous les publics Adéquation du service / aux besoins des publics Situation financière saine Bonne répartition sur la zone d'influence. Variété et régularité de l'offre d'activité et de service Volonté de favoriser et d'accompagner les initiatives externes au centre social Rénovation des locaux de Ville Plurielle Centre et investissement en matériel Projet d'agrandissement des locaux de la Maison de quartier du Bois de la Sarre Ouverture d'un lieu d'accueil sur le quartier Grande Fin</p> | <p>Plus lisible mais encore parfois perfectible du fait du développement de Ville Plurielle. Diversification des modes de communication dans et entre les services, notamment pour la transversalité de l'action du service famille. Parfois un manque de lisibilité dans les différents niveaux de gouvernance (Espaces des Usagers, comités de pilotage, Espace de vie sociale...)</p> | |
| OPPORTUNITES | | MENACES |
| <p>Origine externe : Environnement</p> <p>Réseau de partenaires diversifié Mise en œuvre d'un projet d'accès aux droits (Espace Numérique d'Accueil) à partir de mi 2018 Centre Social ressentit comme moteur et fédérateur par ses partenaires Dynamisme des organes de gouvernance Espace des Usagers Bénéfice de la territorialisation (CAF et CG) pour la proximité des agents et la coopération sur le terrain. Pérennité du partenariat au vu de sa régularité. Engagement du CS non seulement comme pilote mais également comme partenaire de dispositifs territoriaux (Parentalité, LAPE, en lien avec l'inter-génération, PEDT...) Mixité sociale Les publics accueillis reflètent la population de la zone d'influence</p> | <p>Le dynamisme partenarial du centre social peut être un frein à d'autres initiatives Désengagement sensible de partenaires financeurs sur certains projets. Présence représentative des habitants et des usagers au CA.</p> | |



D'après JM Falan

A teal-toned illustration of a person wearing a dark hooded garment. They are holding a small flame in their hands, which is positioned over their chest. From the chest area, a large, stylized plant with multiple branches and arrows pointing outwards grows. The background is a solid teal color.

- 4 -

**Problématiques dominantes
repérées par le Centre Social**

4.1 – Missions générales

4.1.1 – « Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la Population en veillant à la mixité sociale »

Le public accueilli au Centre Social est à l'image de la population de sa zone d'influence. Par la diversité de son action regroupant des services de droit commun (ACM péri et extra scolaires, les Multi-accueils, Accueil jeunes), les espaces d'accueil de proximité (Maisons de quartiers, Ville Plurielle Centre,...), les actions d'accueil et de suivi des publics fragilisés (point femmes, hébergement d'urgence, vestiaire social, épicerie sociale,...) l'insertion (chantier d'insertion de 12 personnes), les loisirs pour tous (activités régulières socioculturelles), l'action en direction des seniors (sorties culturelles et/ou intergénérationnelles, ateliers spécifiques, conférences,.....) l'action autour de l'école (Classes passerelles, Contrat d'Accompagnement à la Scolarité, partenariat avec le collège, ateliers parents/enfants/enseignants.), Le Centre Social permet à tout un chacun de trouver sa place en son sein. Adhérent ou non, tous les lieux sont ouverts et accessibles pour tous.

Outre cette diversité et en dépit d'une implantation géographique « éclatée » de la ville, le centre social est implanté de façon à favoriser la proximité.

Riche de douze sites répartis sur son territoire dans lesquels sont présents des professionnels et des bénévoles au quotidien, Ville Plurielle peut se targuer d'occuper le terrain.

Comme il y a quatre ans, on peut évaluer la fréquentation de l'ensemble des adhérents ainsi : Ville Plurielle Centre accueille les 2/5, les maisons de quartiers 1/5 à elles deux, les structures d'accueil petite enfance 1/5, les ACM 1/5. On évalue également à plus de 1200 passages au Centre Social par semaine, tous lieux confondus.

Mais, les lieux ne suffisent pas, pour créer une mixité sociale il y a lieu que les publics se rencontrent, échanges, œuvrent collectivement, c'est une dynamique de lien social qui s'opère au sein de nos différentes instances de gouvernance de proximité (les Espaces des Usagers, Assemblée générale), des temps forts festifs et conviviaux (Fêtes de quartiers, fêtes de voisins, grands jeux intergénérationnels, ...) Les actions à caractère solidaire et intergénérationnel, qui toutes, sauf exception, rencontrent du succès en terme de fréquentation.

Les professionnels sont sur site, accueillent, écoutent, renseignent, orientent.

L'accueil et la rencontre de toutes les personnes venant au Centre Social (habitants, usagers, adhérents,...) qu'ils effectuent leur démarche pour une information et/ou une inscription, est recherchée. Il est indéniable que cette volonté prend du temps mais elle nous paraît totalement indispensable pour créer la confiance et ouvrir à l'échange. C'est aussi une façon de présenter l'action et les valeurs que défend le Centre Social. De créer du lien social pour qu'à un moment donné, celui ou celle qui le désire puisse à son tour exprimer ses envies, ses besoins mais aussi s'investir et donner de son temps.

4.1.2 – « Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets »

4.1.2.1 – Espaces formels d'expression et de revendication des habitants

| Types d'espaces | nombre de groupes différents | Nombre de rencontres/an | Volume horaire annuel | nombre de participants (*) | types d'expressions |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------------|----------------------------|---|
| Conseil d'Administration | 1 | 4 | 12 heures | 15 | Vote des décisions du CA, prise de décisions, un engagement régulier important et pour la politique du centre social, partage et contribution régulière quant à l'évolution du projet politique de l'association. |
| Bureau | 1 | 6 | 12 heures | 6 | Prise de responsabilités juridiques, un engagement régulier important, la représentation politique. Réflexion, échange mise en mots de la politique du centre social, propositions pour le CA |
| Espaces des usagers | 11 | 6 à 8 | 150 heures | 60 à 80 personnes | Echanges, débats et propositions dans le cadre de l'action dont sont issus les usagers formant le groupe (multi-accueil, maison de quartier...), réflexion et mise en œuvre de projets collectifs. |

(*) Quelques bénévoles, une dizaine, œuvrent dans trois instances

4.1.2.2 – Autres espaces d'expression

Le centre social accueille également des bénévoles réguliers dans des actions (point Femmes, Ami-Vesti, animations de quartiers... 20 à 25 personnes...) leur engagement se situe dans la mise en œuvre. C'est aussi à partir de leur suggestion et/ou expérience en la matière que le projet avance. Enfin Ville Plurielle accueille des bénévoles ponctuels sur des actions proches de chez eux et/ou proches de leurs besoins et aspirations (40 à 50 personnes). Ils sont essentiellement dans le faire. Il s'agit cependant d'un espace où chacun peut rebondir et s'engager davantage s'il le souhaite de façon progressive dans les modes de gouvernance de Ville Plurielle.

Ces différents engagements participatifs sont d'abord possibles parce que le centre social s'est adapté tout au long de son développement à la configuration géographique de la ville (quartiers enroulés autour d'un ancien site sidérurgique éloignés les uns des autres) en installant des lieux d'accueil au plus proche des habitants et en développant du lien social.

Ensuite les principales structures de proximité (maisons de quartiers) et d'accueil (ACM, Ville Plurielle Centre, multi accueils...) sont dotées d'organes favorisant la participation des habitants (Les Espaces des usagers) animés par les professionnels référents des sites concernés et par conséquent une écoute particulière et bienveillante.

Le Centre Social convie également les parents dans tous les Comités de Pilotage où ils peuvent avoir leur place. Ceci est particulièrement probant dans les réunions du Projet Educatif De Territoire.

Il apparaît en effet dans les objectifs de ce dernier, sur proposition du Centre Social, un paragraphe où un collège représentatif de parents doit exister ; celui-ci existe en effet et est fonctionnel. On compte à chaque réunion entre 4 à 8 parents présents qui prennent volontiers la parole.

Le tissu associatif homécourtois reste important et dynamique. Qu'elles soient sportives, solidaires, en lien avec l'histoire, syndicales, culturelles,... Elles sont pilotées et animées, pour la plupart, par des habitants du territoire et sont aussi des espaces d'expression et de revendication. Le Centre Social est, au quotidien, en lien avec ces acteurs de la vie sociale. L'une de ses missions est ainsi de les accueillir pour un service « photocopies », des mises à disposition de salles, de véhicules, de matériel... Si besoin, Ville Plurielle peut constituer un soutien, un accompagnement direct en s'appuyant sur son expertise et/ou son réseau. Elles sont ainsi une quinzaine à venir régulièrement pour les services précités et une dizaine en lien étroit avec le Centre Social dans le cadre de son action. Il les interpelle ainsi dès que possible, en fonction de leur but et de leurs savoir-faire pour coopérer dans les actions menées sur le territoire (Animations séniors et intergénérationnelles, opérations solidaires, animations vacances jeunes, CLAS, animations occasionnelles liées aux opportunités : fête du calendrier, fêtes de quartiers...).

Le « Bâtiment Thorez » abrite également des associations avec lesquelles nous travaillons régulièrement dans le cadre d'un partenariat régulier, il s'agit notamment du GESPAH (groupement d'employeurs), du C.T.J.E.P. (Contrat Territorial de Jeunesse et d'Education Populaire), de l'Union Locale des MJC, du C.I.D.F.F. (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles).

Le centre social ne souhaite cependant ne pas être systématiquement le pilote des actions collectives initiées sur le territoire. Il s'associe également à d'autres actions et manifestations et/ou groupe de travail et/Comité de pilotage en tant que partenaire. Il est ainsi présent dans les actions de prévention du VIH le 1^{er} décembre, dans les commissions du CTJEP, le comité de pilotage du PEDT, le réseau parentalité, la coordination petite enfance, les LAPE de Lorraine, le Groupement de Prévention du décrochage scolaire et du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté au collège, partenaire régulier dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, du festival des rencontres sociales, du festival des Ribambelles....

4.2 – Situation du centre au regard de ses missions complémentaires

4.2.1 - Mission 1 : la fonction d'accueil

| ORGANISATION PHYSIQUE DE L'ACCUEIL AU CENTRE SOCIAL | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|--|
| | Modalités d'accueil | Personnel | Informations disponibles à l'accueil | Accueil des travailleurs sociaux | Attention aux publics fragilisés | Accueil aux partenaires |
| Ville Plurielle <i>Du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14 à 19h00</i> | Bureau d'accueil Salles d'activités et de réunion Espace d'accès aux droits téléphone, poste internet | 1 secrétaire Direction (4 pers) Animateurs(trices) | | Permanences CAF et CD sur rendez-vous. et CCAS Hebdomadaires | Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels des équipes | Mise à dispo de salles Service photocopie Réunions partenariales |
| 2 maisons de quartiers du lundi au vendredi de 9 à 18h30 voire 22h et lieux d'accueil annexes | Salles d'activité téléphone, poste internet | 1 animateur permanent par site | Accueil, inscription et information générale (Informelle et sur rendez-vous) | | | Permanences Réunions partenariales |
| 2 multi accueils Joëuf et Homécourt | Salles d'activité, bureau, poste internet téléphone, | 1 Directrice et son équipe | | Sur rendez-vous ou de façon informelle selon les situations rencontrées | | Réunions partenariales |
| 2 Lieux d'Accueil parents enfants (Joëuf et Homécourt) | Salles d'activité téléphone, | 6 accueillantes | | | | Participent à l'accueil du public |
| 2 Accueils Collectifs de mineurs – 6ans (Joëuf et Homécourt) | 1 bureau, salles d'activité téléphone, | 1 Directrice et son équipe | | | | Echanges sur projets |

| | | | | | | |
|--|---|--|---|---|--|---------------------------------------|
| 1 Accueil Collectif de mineurs + 6ans Homécourt | 1 bureau, salles d'activité téléphone | 1 Directrice et son équipe | Accueil, information générale et vente. Relais vers les autres services de Ville Plurielle ou les partenaires | | Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels équipes | Echanges sur projets |
| Boutique des solidarités | 1 pièce de vente (la boutique) 1 espace de réception et tri des vêtements (sur VP) | 1 encadrante technique, 2 personnes en insertion 1 animatrice Tri/Repassage) | Accueil, information générale et vente. Relais vers les autres services de Ville Plurielle ou les partenaires | Accompagnement ponctuel des familles | Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels équipes | Rencontres partenariales |
| Epicerie Sociale | 1 pièce d'accueil 1 pièce de vente (type magasin d'alimentation) 1 bureau pour l'accompagnement social | 1 animatrice ESF /1 accompagnateur technique et socio-pro, 1 personne en insertion | Accueil, information, accompagnement dans le cadre du projet personnalisé de chacun | Dans le cadre des comités de suivi | Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels équipes | Rencontres partenariales |
| Accueil d'urgence | 8 chambres (10 places) | Référente Famille | Accueil, accompagnement dans le cadre du projet personnalisé de chacun | Dans le cadre de mesures mises en place autour de l'accompagnement des publics (AS, ADAPAH... | Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels équipes | - |
| Bâtiment Thorez | L'accueil pour l'utilisation du lieu se fait à Ville Plurielle et parfois de façon informelle si du personnel se trouve sur place. L'information peut-être également donnée par les locataires du lieu. | | | Mise à disposition et location de salles | Accueil sans barrière, dans le souci de la mixité sociale et une vigilance particulière de la part des professionnels équipes | Permanences Réunions partenariales |

4.2.2 – L'attention aux publics fragilisés

| | Nombre de personnes (*) | Lieu de résidence | Réseau mobilisé | Qui accompagne ? | modalités de prise en charge | Type d'accompagnement / remarques |
|---|---|------------------------------------|---|---|--|--|
| Accueil | 25 | Homécourt, Joeuf, Auboué, Moutiers | Scs territoriaux CD, Scs CAFPRO, Municipalité, CCAS, écoles,... | Secrétaire d'accueil, Directeur, Référente famille, responsables de services, responsables Maisons de quartiers | Accueil, orientation, écritvairn public, | Accueil dans le cadre de l'accès aux droits, il s'agit d'une partie des personnes accueillies en difficulté avec le numérique, avec la langue,... C'est aussi les nouveaux arrivants sur la commune, une présentation de ce qui existe sur la commune et le territoire |
| Epicerie Sociale | 63 familles différentes sur l'année (222 personnes) | Homécourt, Joeuf, Auboué | Municipalités, CCAS, Andes, Banque Alimentaire | Animatrice ESF accompagnateurs socio-pro, Référente famille, | Accueil, orientation, accompagnement, aide aux démarches | Accompagnement dans le cadre d'un contrat formalisé, autour du suivi du budget |
| Chantier d'insertion | 12 | OLC | Pôle Emploi, Mission Locale, CD, Aide Intérim | Encadrants techniques, Accompagnateur socio-pro, animatrice ESF | Accueil, accompagnement sur les postes de travail, vers l'emploi et la formation | Accompagnement social et professionnel dans le cadre de contrat CDDI |
| Point Femmes | 48 | OLC | CCAS, AS, MACIF, Mutuelle familiale | 3 Animatrices Référente famille, | Accueil, échange d'informations, orientation | Soutien autour de la parentalité, de la famille, de la femme. |
| Appartement d'urgence | 10 | Homécourt | CCAS, PAUS | Référente famille, | Accueil, Hébergement, accompagnement | Accompagnement global |
| Mobilité | 12 | OLC | Mission Locale, | Animateur | Orientation par un partenaire référent | Suivi social et professionnel par les partenaires référents, RV avec l'animateur référent sur le suivi de la location. |
| Autres : Péciscolaire, séniors et divers | 20 | Homécourt, Joeuf | Scs territoriaux CD, Scs CAFPRO, Municipalité, CCAS, écoles,... | Secrétaire d'accueil, Référente famille, responsables de services, responsables Maisons de quartiers | Accueil, orientation, rendez-vous, suivis échéancés, ... | Rencontres conséquentes aux échanges lors d'inscription, de difficultés ou relance de paiement, aide à la gestion de budget, explications de fonctionnement, relais entre acteurs... |

(*) Nombre moyen par an sur les quatre dernières années

4.2.3 – Le développement d'actions adaptées aux besoins de la population

Le Centre Social développe différents services à la population de droit commun, notamment en termes de garde et de prise en charge des enfants.

En effet, Homécourt n'est pas une zone d'emploi. La grande majorité des habitants salariés travaillent à l'extérieur de la ville et du territoire (Metz, Thionville, Luxembourg voire Nancy). S'ils travaillent dans l'unique industrie du secteur (SOVAB Batilly), ils sont le plus souvent postés et ont les mêmes besoins que ceux qui se déplacent hors du territoire.

Les familles les plus en difficulté, précaires ou sans emploi, en formation, sont également en demande de moyens de garde car appelés à se déplacer pour des raisons de recherches, de stages, de rendez-vous, de formations, de missions d'intérim, problème de santé, éclatement des familles....

Ces services d'accueil tarifés (selon le quotient familial) sont complétés par des espaces d'accueil libres d'accès gratuits et de proximité au sein des maisons de quartiers notamment (Gare et Bois de la Sarre) ou d'autres lieux d'accueil organisés dans des lieux de vie (Centre et quartier Grande Fin).

L'expérience, l'ancienneté du Centre Social sur la Ville et le lien social qu'il a construit et construit encore au quotidien dans cette proximité lui a permis par ailleurs de développer des actions d'intervention sociale spécifiques en lien avec les partenaires concernés.

4.2.3.1 - Le Point Femmes :

Cette action se présentant sous la forme d'une palette d'ateliers, permet d'aborder de façon simple et conviviale, les différentes problématiques constatées par les acteurs sociaux ainsi que tous les thèmes sans aucun tabou.

Sans jugement, en partant des compétences de la personne, les intervenants veillent à la place et à l'expression de chacun en adoptant une position empathique. L'échange, et l'écoute permettent l'émergence de réflexions qui peuvent aboutir à d'autres temps d'animation (séances d'information, création du groupe remise en forme) ou au développement d'autres projets (Boutique des Solidarités « La Java », Epicerie Sociale, Chantier d'Insertion)

4.2.3.2 -Boutique des Solidarités « La Java » :

Située Rue Clémenceau la Boutique des Solidarités permet de visualiser le résultat du travail autour de la valorisation du linge. En effet, si une partie de la tâche s'effectue sur place, la réception, le tri et le recyclage se passent sur Ville Plurielle Centre.

Le lieu qui se veut convivial, a pour objectif de sensibiliser l'ensemble du public pour lui donner envie de s'impliquer dans un acte citoyen à sa portée (donner ce que l'on ne porte plus au lieu de le jeter, voir ce que deviennent les dons, se rendre compte que notre geste, tout en agissant pour l'environnement, participe à la réalisation d'un projet solidaire, et permet de créer des supports pour travailler sur l'insertion sociale et professionnelle).

Dans cette action chaque personne qui donne, achète, s'investit bénévolement ou se forme en contrat d'Insertion forme un maillon de la chaîne.

Les prix pratiqués permettent un accès aux publics les plus fragiles tout en leur permettant d'opérer leur propre choix. Un partenariat avec les assistantes sociales et autres acteurs de l'action sociale permet de répondre au cas des familles complètement démunies.

4.2.3.3 - L'Épicerie Sociale :

Elle a également pour objectif de lutter contre les exclusions, sans favoriser l'assistanat, dans le respect de la dignité des personnes tout en luttant contre le gaspillage, de proposer comme la Boutique, un espace convivial d'accueil, d'accompagnement, d'écoute et d'échanges pour recréer des liens sociaux.

Elle vise en plus à apporter une aide alimentaire adaptée, diversifiée et de qualité, moyennant une participation financière et une implication des usagers qui doivent s'inscrire dans une démarche de projet.

Elle accueille 3 familles d'Auboué, 15 familles de Joeuf et 15 de Homécourt et permet un partenariat L'action intéressant pour un accompagnement plus cohérent des familles.

Durée de droit à l'épicerie : 3 mois potentiellement renouvelables.

Participation financière demandée aux usagers : 10 % minimum.

Fonctionnement en libre-service, le lieu offre une partie accueil, un espace de vente et stockage, 1 bureau.

Ouverture au public : 3 demi-journées / semaine (temps de vente, convivialité, accueil, suivi accompagnement du projet)

L'usager a le libre choix des produits (sous réserve que ceux-ci soient en quantité suffisantes). Si la personne le souhaite, un membre de l'épicerie peut l'aider dans ses achats (proposition de recettes, suggestions pour des fruits et légumes, informations budgétaires...).

4.2.3.4 – Le Chantier d'Insertion :

Il accueille 12 personnes en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI allant de 4 à 6 mois et un agrément allant jusque 24 mois), le public est en majorité féminin, éloigné du travail, mais néanmoins volontaire et motivé dans sa recherche d'emploi. L'objectif est de proposer un parcours enrichissant et formateur autour de 3 pôles : Le linge, l'entretien et l'épicerie sociale. Les mises en situation doivent permettre d'acquérir une palette de compétences, riche et variée réutilisable dans le cadre d'un travail. Le chantier propose un suivi adapté. Les salariés bénéficient d'un accompagnement technique sur les différents postes de travail, mais également d'un accompagnement social et professionnel, afin de dépasser les freins d'accès à l'emploi.

L'action contribue aussi à l'activité économique et au développement territorial.

4.2.3.5 – L'action en direction des séniors :

Partis du constat d'une augmentation de la population des plus de 60 ans :

- **26.4 %** de la population de Homécourt à plus de 60 ans (23 % en France)
 - Dont **23%** d'Hommes et **29.1 %** de femmes
 - **65%** de cette population déclare vivre en couple. **35%** vivent par conséquent seuls.

L'action en direction des séniors mais déclinée en partie sous l'angle de l'inter génération est facteur indéniablement de nouveaux liens. Elle contribue à faire évoluer les représentations des publics qui au mieux s'ignorent voire peuvent être en conflit assez volontiers.

Mieux se connaître et se faire reconnaître a dans notre société des vertus importantes pour mieux vivre ensemble et être solidaires. Le fond de cette action est là et nous souhaitons l'inscrire dans le temps pour

être toujours plus efficient dans ce domaine. C'est une des missions du Centre Social, mais il nous paraît aussi, d'une manière générale, que cette démarche soit revendiquée par le plus grand nombre. : le réseau.

Les partenaires engagés sont :

- **Mutuelle Familiale** : mise en œuvre conventionnée d'une action régulière de prévention des risques liés à la santé,
- **Service PAPH du Conseil Départemental** : conseil, mise en œuvre de projet en commun, participation au réseau....
- **Le CCAS** : mise en œuvre de projets communs, participation au réseau
- **Le Cercle des Séniors** : mise en œuvre de projets communs, participation au réseau
- **Association mémoire du Pays de l'Orne** : mise en œuvre de projets communs, participation au réseau
- **EHPAD** : mise en œuvre de projets communs, participation au réseau

Sur la dernière année de fonctionnement, (2017-2018) on dénombre : 168 personnes de plus de 60 ans concernées et impliquées dans l'action, dont 133 femmes, 35 hommes. 103 de 60 à 69 ans, 57 de 70 à 79 ans et 8 de plus de 80 ans. Pour ce qui est des actions intergénérationnelles, elles ont mobilisé 62 adolescents différents de 11 à 17 ans et 28 enfants de 6 à 10 ans.

4.2.4 – La participation des usagers

Quel que soit leur âge, enfants, adolescents et adultes, ont eu à leur disposition des espaces pour s'exprimer. Dans les centres de loisirs et les après-midis récréatifs par exemple, des temps sont planifiés pour recueillir les propositions afin d'organiser les programmes d'activités à venir à partir des demandes et avec les enfants.

Par ailleurs, les adolescents au sein des Accueils Jeunes peuvent s'adresser en direct à l'animateur pour enclencher un projet (sortie, activité spécifique, projet de séjour,...) ils sont quoi qu'il en soit encouragés en ce sens. Les espaces d'accueil en foyer ne sont pas une fin en soi mais bien un moyen de créer le lien et de l'entretenir. Dès que possible nous favorisons ainsi l'engagement des jeunes qui se caractérise ainsi sous des formes plus ou moins développées, mais qui existent néanmoins. Il y a aussi le projet « *Jeunes bénévoles* » qui permet à des adolescents accompagnés d'un animateur professionnel de découvrir l'animation. Des formations « maison » leur sont proposées 2 fois par an. Ils participent également activement dans ce cadre à la préparation et à l'évaluation de l'activité. Certains, pour ceux qui en font la demande et qui ont l'âge requis, peuvent s'engager dans une formation BAFA « Territoire » organisée en partenariat avec les FRANCS et La Communauté de Communes One Lorraine Confluences.

Enfin, les adultes ont à leur disposition au sein de chaque structure également la possibilité de prendre la parole. Encore une fois ils y sont encouragés par les professionnels. Ainsi, des Espaces des Usagers (maisons de quartiers, Activités régulières, multi accueils....), comité de pilotage (Point Femmes, Espace des solidarités...) permettent à des usagers, des bénévoles avec des professionnels de participer aux décisions et de fait au projet du Centre. L'engagement peut être ponctuel (selon les projets) mais également régulier.

Sur les projets de fêtes de quartiers des groupes d'adolescents, voire d'enfants peuvent côtoyer les adultes dans la mise en œuvre de la manifestation. Nous sommes là dans de l'intergénérationnel.

Chaque projet issu des usagers validé, fait ainsi l'objet de réunions de préparation, de suivi mais aussi d'évaluation. Des comptes rendus sont rédigés. Si des partenaires sont engagés, ces derniers participent aux rencontres dès que le besoin s'en fait ressentir. L'engagement est donc partagé par tous les acteurs. C'est un gage de réussite mais aussi de dynamique de groupe.

Quelques exemples de projets collectifs : réfection de la décoration intérieure et extérieure de la maison de quartier Gare, fête de quartier (Espace des Usagers de la Gare). Réorganisation de l'information dans l'accueil du Centre Social, Boîtes à livres, activité « marche » (Espace des Usagers des activités régulières), Fête de quartier, des voisins, grand jeu intergénérationnel de découverte du nouveau quartier (Espace des usagers du Bois de la Sarre), ...

Des enquêtes de quartiers sont également réalisées régulièrement par les animateurs dans l'environnement proche des structures de proximité. Il s'agit là de prendre le « pouls » de la population et mieux connaître ses contours, sa composition sociologique, ses envies mais aussi ses disponibilités. Les résultats ne nous amènent pas nécessairement d'informations extraordinaires, néanmoins, cette démarche permet aux professionnels d'aller à la rencontre des habitants, de passer l'information et parfois de découvrir des volontés pour plus de participation.

Il nous paraît important d'entretenir la convivialité dans chacune de ces instances. Aussi, au moins une à deux fois par an, pour les fêtes et aux beaux jours, les groupes se rassemblent pour ne rien faire d'autre que se retrouver et échanger autour d'un verre et d'une collation. Au multi-accueil d'Homécourt, par exemple, les parents sont également conviés à s'investir dans la semaine du goût (préparation, animations...) pour offrir à leurs pairs et aux enfants un « petit déjeuner » le mercredi.

Beaucoup de bénévoles s'investissent aux côtés des professionnels dans le projet de Ville Plurielle. Une partie d'entre eux, notamment les personnes engagées au niveau de la réflexion et de la mise œuvre du/des projets (C.A., Espaces des usagers, Comité de pilotage...), sont aussi actifs en dehors du Centre Social. Ces personnes sont ainsi dans le comité d'autres associations sportives, sur les listes de parents d'élèves, sur des manifestations municipales (14 juillet...). Certains membres du CA œuvrent au sein de mouvements d'Education Populaire (Francas, MJC) importantes et sur la gestion du groupement d'employeurs du secteur (GESPAH) avec des responsabilités importantes.

4.2.5 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

Ville Plurielle a toujours le souci d'inscrire son action dans la logique du partenariat car c'est avant tout un partage de compétences et de savoir-faire. Plus l'approche du projet est riche et globale, plus la confrontation d'idées, de points de vue, le débat, est utile au projet. Cette vision des choses est également vraie dans nos relations avec nos principaux financeurs (CAF, Municipalité, Conseil Départemental,...). En effet, le lien établi dépasse dorénavant le stade de la simple gestion de subvention. Les rencontres sont dorénavant nombreuses et régulières autour de thématiques et ou de projets divers où le débat et l'échange d'idées, le partage de savoir-faire nourrisse notre action respective. Cette dernière dimension est importante pour nous et nous souhaitons l'entretenir.

De façon générale, Cette approche du partenariat nous a permis sur ces quatre années :

- Des remises en question en ce qui nous concerne mais également pour chacun des acteurs lorsqu'ils sont confrontés aux réalités du terrain des autres, de leurs freins mais également de leurs moyens propres.
- De mutualiser des moyens humains et matériels. Cela est d'autant plus probant lorsqu'elle se formalise autour d'une coordination.
- De se doter d'outils communs (une charte, des moyens de communication, de lecture et d'évaluation).

Quelques actions partenariales :

Partenariat avec l'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) et la Mutuelle Familiale pour une journée de prévention autour des maladies cardio-vasculaires à la cité du Corbusier à Briey : accompagnement d'un groupe issu du point femme et du chantier d'insertion et préparation d'une collation pour la matinée.

Participation du groupe Point Femmes à un spectacle et confection du buffet de clôture du Festival des « *Rencontres Sociales* » pour 300 personnes au Centre Culturel Pablo Picasso.

Confection et distribution de soupes du monde dans le cadre de la « *Semaine de Solidarité Internationale* » sur le marché de Joeuf. Partenariat avec les villes de Joeuf et Auboué

L'opération prévention SIDA chaque année sur la journée du 1^{er} décembre. Coordonnée par le Centre Social différentes associations et partenaires participent à l'organisation de cette manifestation : L'association SOLAN, Carrefour Jeunesse (Hatrize, Moineville, Valleroy), l'entente de football Auboué/Homécourt, la MJC de Auboué, la Maison de la Solidarité et de la Fraternité (M.S.F.) de Joeuf, le Contrat Territorialisé de Jeunesse et d'Education Populaire (C.T.J.E.P.), La Mutuelle Familiale, le Centre de Planification, l'EREA de Briey, l'Agence Régionale de Santé (ARS). Près de 3000 préservatifs et Flyers ont été distribués lors de cette journée. Des rencontres d'échanges avec la jeunesse et la population ont émaillé la journée. Le collège de Sainte-Marie-Aux-Chênes, par le biais de son infirmière, a également distribué des préservatifs et flyers dans 6 classes de 3^{ème}.

En 2017 sur proposition de la délégation territoriale de la CAF, le CLAS a été remodelé. A cet effet, un comité de pilotage spécifique a été créé. Il est composé de la Déléguée territoriale et de la conseillère technique de la CAF de Briey, des deux directrices d'écoles, de la coordonnatrice REP (Joeuf/Homécourt/Aboué), de la Conseillère Principale d'Education du collège, nouvellement de l'enseignante référente du dispositif « *devoirs faits* ».

Au collège, outre notre présence hebdomadaire pour des ateliers et des foyers nous participons régulièrement aux réunions du Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (G.P.D.S.) lors desquels nous pouvons éclairer les débats de notre connaissance des familles et des jeunes homécourtois ; faire le lien le cas échéant entre ces dernières et le collège. Nous sommes également membre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C.). C'est de cette instance qu'est né le projet « *Je, Tu,*

il - cet autre que moi » programme d'éducation et de sensibilisation à la responsabilité sexuelles et affective des jeunes de classes de 4^{ème} et 3^{ème} notamment.

Initié par le Conseil départemental, ce projet regroupe le collège (CPE et infirmière scolaire) et le Centre Social (responsable Enfance Jeunesse). Ces acteurs, après avoir reçu une formation de trois jours, interviennent dans des échanges avec des classes complètes pour prévenir la violence et le harcèlement.

Nous sommes également membre du réseau parentalité et du réseau des épiceries sociales.

4.3 – Situation du Centre Social du point de vue de ses usagers

L'équipe du Centre Social, outre l'image donnée par l'enquête réalisée auprès des usagers et dont la synthèse sera présentée dans une deuxième partie, a souhaité éclairer la lecture de ce qu'est la situation du Centre Social du point de vue de ces usagers par un travail d'audit, réalisé par une professionnelle du travail social extérieure à Ville plurielle. En effet, dans la mesure où la participation des usagers est une problématique centrale des centres sociaux en général et de Ville Plurielle en particulier, la valorisation du bénévolat et des bénévoles nous paraissait être un prisme intéressant. Aussi, les questions de départ étaient :

- Comment le bénévolat et la participation des habitants se déclinent-ils au Centre Social ?
- Quelles sont les raisons et les motivations qui poussent les bénévoles à donner de leur temps au Centre Social (quel que soit le temps donné) ?
- A partir de cela, comment, dans notre nouveau projet social, pouvons-nous le développer, l'accompagner ?

Les entretiens ont été menés auprès de différents bénévoles du Centre Social, des salariés, des partenaires... D'autres questions comme : la représentation de l'engagement, l'enjeu du bénévolat en général et dans un centre Social en particulier étaient aussi sous-tendues.

Voici donc, ci-dessous la présentation *«in extenso»* du travail de synthèse réalisée et présentée lors de notre Assemblée générale du 26 juin 2018 et réalisé par Mme Nadine WEBER, consultante et formatrice.

4.3.1 - Contexte, personnes rencontrées

Les entretiens ont eu lieu soit sur le lieu d'exercice du bénévolat, ou de la fonction salariée, soit au centre social, soit à domicile. Quelques personnes rencontrées sont à la fois bénévoles et salariées, d'autres ont été dans un premier temps bénévoles puis salariées.

A partir d'un guide d'entretien qui reprend les objectifs de l'enquête, les questions ont abordé les thèmes suivants :

- repérer le parcours, les éléments qui ont conduit au bénévolat
- identifier les motivations à donner du temps, des compétences, des savoir-faire
- évaluer le bénéfice pour les bénévoles
- analyser la perception du bénévolat, des bénévoles, par les professionnels
- envisager des pistes d'évolution, de réflexion sur le bénévolat au sein de Ville Plurielle

4.3.2 - Une approche du bénévolat variable à partir de différents Indicateurs

4.3.2.1 - Le bénévolat : une notion mobilisée différemment par les personnes interrogées

Pour certains, la notion de bénévolat est nuancée par rapport à la hauteur de l'engagement : ce n'est que ponctuel, ce n'est pas vraiment du bénévolat. Peu utilisent spontanément le terme de bénévole. Les bénévoles parlent de travail fourni, de participation, les professionnels parlent d'activité.

4.3.2.2 - Un bénévolat ancré dans la vie de la cité

Certains bénévoles participent aux actions proposées par Ville plurielle depuis leur plus jeune âge. Les animations, rencontres, échanges proposés au cœur de leur lieu de vie les amènent naturellement à prendre le relais auprès des plus jeunes à leur tour. Pour d'autres, ce sont les activités fréquentées par leurs enfants qui les conduisent à « donner du temps ». Les lieux identifiés sur un quartier deviennent incontournables et représentent le creuset du lien social et intergénérationnel.

Une volonté de transmettre ce qu'ils ont reçu, de s'impliquer de leur place de citoyens naît de cette dynamique de proximité. Des relations « de voisinage » peuvent être perçues comme l'extension de la famille, ce qui montre la force du lien entre volonté de s'investir bénévolement et inscription dans un cadre de vie qui dépasse le foyer.

4.3.2.3 - Le bénévolat inscrit dans un parcours de vie

La volonté d'accorder du temps apparaît comme « naturelle », inscrite dans les pratiques familiales, perçue comme « normale » et intériorisée pour certains bénévoles : « j'ai toujours fait du bénévolat », « ma fille travaille dans la structure, c'est normal de donner un coup de main », « ma mère est bénévole aux restos du cœur », « j'ai toujours aimé proposer de la lecture à mes petits-enfants », j'ai envie de transmettre aux plus jeunes, j'ai baigné dedans avec ma famille ». Autant d'approches qui peuvent avoir tendance à minimiser le bénévolat dans les discours du fait du caractère spontané et inscrit dans la vie ordinaire.

4.3.2.4 - Donner du temps et des compétences : des motivations claires pour les bénévoles

La volonté de s'engager et de donner de soi apparaît chez tous les bénévoles interrogés. Avoir du temps libre et l'utiliser permet de donner du sens à leur intervention. Faire plaisir à ses enfants, à sa famille, aux adultes qui s'occupent des enfants, mais aussi se faire plaisir. Certains expriment également la volonté d'aider, de « rendre » ce qu'ils ont eux-mêmes reçu.

Le bénévolat permet également de sortir de chez soi, se rendre utile, rencontrer d'autres personnes, jusqu'à développer des amitiés durables qui dépassent le bénévolat.

L'implication peut être variable mais s'exprime dès que possible ; quand je peux, dès que j'ai du temps, même ponctuellement, j'essaie de venir régulièrement...

Le fait de connaître Ville Plurielle « de l'Intérieur » renforce également la motivation, parfois jusqu'à orienter un projet professionnel (animation, intervention sociale...).

Le public auprès duquel les bénévoles font le choix d'intervenir est une motivation évoquée : transmettre aux enfants, passer du temps avec eux, veiller sur eux, les accompagner, stimuler l'intergénérationnel, encourager le lien entre les habitants d'un quartier, offrir sa connaissance du quartier au professionnel.

4.3.2.5 - Le contexte de l'exercice du bénévolat, un élément déterminant

Au-delà des personnes, les bénévoles s'attachent à un cadre de vie, à un lieu symbolique et représentatif de lien et de valeurs : certains bénévoles ne vivent ni au sein du quartier, ni au sein de la commune mais souhaitent continuer à apporter leur contribution, même ponctuelle.

Pour d'autres, l'engagement s'inscrit dans l'attachement qu'ils ont avec un lieu : qu'il soit utilisé par eux-mêmes, leur famille, renforce leur motivation à contribuer à son fonctionnement.

Pour d'autres encore, la relation au professionnel est de nature à inscrire l'engagement dans le temps: « c'est pour lui que je viens, après tout ce qu'elle a fait pour moi, je n'ai jamais rencontré quelqu'un d'aussi gentil, toujours à l'écoute, s'il me le demande, je le ferai ». L'attachement manifesté à une personne trouve son origine, pour les bénévoles, dans le fait de se sentir pris en compte, respecté, responsabilisé et valorisé dans la fonction bénévole. Le professionnel est légitimé dans sa fonction, autant par sa posture, son implication que parfois son appartenance au territoire.

L'ambiance dans les différents services et structures de Ville Plurielle est souvent décrite comme liée à l'engagement : la convivialité, le rire, l'amitié, la chaleur sont des qualificatifs récurrents. La fréquentation d'un lieu est inscrite dans une habitude de vie, comme quelque chose de naturel et spontané.

Certains bénévoles évoquent même une deuxième famille, un lieu ressource qui peut compléter, parfois pallier à une dynamique familiale personnelle.

4.3.2.6 - Des valeurs personnelles et l'adhésion aux valeurs de Ville plurielle

Plusieurs bénévoles, lors des entretiens, évoquent des valeurs et/ou principes communs avec Ville Plurielle, source de motivation et de pérennisation de leur investissement : l'engagement, le respect, l'humanité, l'écoute, le partage, le fait de tendre la main aux autres et aussi de se sentir soutenu par les professionnels. Beaucoup de bénévoles apprécient de se retrouver dans une dynamique similaire à celle du cercle amical.

Le sentiment d'être pris en compte se joint à celui d'être investi dans quelque chose d'utile aux autres, parfois après avoir été utile à soi-même.

La générosité est portée autant par les bénévoles que par les professionnels. Cette dimension s'exprime dans les activités, la qualité de l'accueil et la prise en compte des besoins de chacun.

D'autres trouvent en Ville Plurielle un réel lieu d'insertion, d'ancrage social, de développement de l'estime de soi. Les bénévoles arrivent avec ce qu'ils sont, leur histoire, leurs problèmes et difficultés parfois. Ils ne se sentent pas jugés, trouvent aussi des solutions, des pistes d'évolution de leur situation, parfois du travail. L'engagement devient alors un élément structurant du parcours de vie, d'autant plus lorsqu'il est chaotique.

4.3.2.7 - Le recrutement, le passage de relais parfois difficile

Le renouvellement des bénévoles s'appuie sur une dynamique interne forte. Les valeurs portées, la qualité du lien, la considération que trouvent les enfants, les jeunes et les moins jeunes au sein des différents services de Ville Plurielle facilitent, encouragent la volonté de donner. Cette dynamique qui représente une force peut aussi limiter ou rendre plus difficile l'implication de personnes qui connaissent peu ou qui ne fréquentent pas encore Ville Plurielle.

Le recrutement de « nouveaux bénévoles » peut d'une part, perturber une dynamique de groupe et une cohésion forte, et d'autre part, renforcer l'équipe et limiter le risque d'épuisement ou de lassitude dans l'engagement porté « toujours par les mêmes ».

Les bénévoles les plus jeunes peuvent déplorer une difficulté à trouver des relais, à augmenter le nombre de bénévoles, à susciter des vocations auprès de leur tranche d'âge.

4.3.2.8 - Point de vue des professionnels

La notion de bénévolat peut être valorisée et davantage ancrée dans le quotidien de leur investissement. Le mot est peu, voire pas du tout utilisé en fonction des structures et services.

Le bénévolat peut s'inscrire, au départ, dans une relation de service, mais qui évolue rapidement en un engagement ancré dans des valeurs proches de celles de Ville Plurielle.

Les bénévoles sont perçus comme étant au cœur de l'association : ils sont porteurs de lien social, créateurs de lien, et capables d'apporter du soutien à tous les publics auprès desquels ils interviennent. Sans les bénévoles, le travail tel qu'il est conçu à Ville Plurielle ne serait pas possible. Les bénévoles sont un maillon incontournable de la vie de la Cité. Cet acteur clé, quand il est valorisé, responsabilisé et mis en confiance sera d'autant plus enclin à exercer sa citoyenneté.

Dans quelques situations, les bénévoles, par leur fiabilité et leurs compétences, se sont vus proposer des CDD, quelques jours de remplacement rémunérés, ce qui constitue une marque de reconnaissance fondamentale, même si ponctuelle.

Le travail quotidien en collaboration avec les bénévoles permet de croiser les regards et de modifier certaines approches des professionnels : une relation différente avec les familles, une ouverture, augmenter l'intérêt pour un service ou une structure, de part et d'autre.

Ils font lien avec des espaces de vie, attirent les habitants qu'ils connaissent vers les activités proposées par Ville Plurielle.

L'identification à un lieu, à un espace, pour les bénévoles, développe le sentiment d'appartenance, sentiment qui peut aller jusqu'à une forme d'appropriation, certes structurante pour l'individu mais qui peut nécessiter quelques points de vigilance (un lieu contre un autre, plus important qu'un autre), sans pour autant que cette perception soit systématique ou encore partagée par tous les professionnels rencontrés.

Dans une dynamique à laquelle les professionnels sont sensibles, la question du renouvellement du bénévolat reste présente : soit par l'arrivée de nouveaux bénévoles, soit par la possibilité de susciter, d'encourager la créativité, l'innovation

4.3.2.9 - Des bénévoles qui se sentent écoutés et qui s'expriment : perspectives, souhaits

Formaliser la notion de bénévolat lui donnerait davantage de sens, rendrait lisible l'investissement de chacun, renforcerait la reconnaissance à l'échelle de l'association.

Une réflexion peut être menée sur la manière de valoriser le bénévolat à l'échelle de Ville Plurielle alors que c'est déjà largement fait au niveau de chaque structure ou service, dans un contexte de proximité.

Il peut être intéressant d'acter le bénévolat en tant que tel, sans pour autant lui donner trop de formalisme. La souplesse qui le caractérise aujourd'hui permet aussi aux bénévoles de s'engager sans se sentir « obligés », ce qui renforce leur place d'acteurs à part entière. Identifier leur implication en les mettant à l'honneur : temps d'échange, journée du bénévolat, articles de presse, peuvent représenter des alternatives ponctuelles intéressantes.

Renforcer la proposition de participer à des temps de travail : réunions internes, réunions avec les partenaires : ce qui peut intéresser certains bénévoles, les impliquer davantage et limiter le sentiment d'être désinvesti de certains aspects des activités proposées.

Une possibilité peut être d'organiser des temps de rencontre entre bénévoles des différents secteurs de Ville plurielle : faire connaissance, élargir son horizon de bénévole, valoriser chaque implication, quelle qu'elle soit. Cette dynamique existe déjà au sein de certains secteurs (rencontres inter maisons de quartier). Elles permettent de partager de trouver des idées de savoir ce qui se fait ailleurs...

Rendre possible une approche globale de Ville Plurielle, de ses nombreux secteurs d'intervention peut permettre aux bénévoles d'avoir une vision des moyens mobilisables dans le cadre de leurs fonctions : moyens humains, matériels. Cette connaissance peut stimuler la créativité, donner des idées en augmentant le champ des possibles.

Renforcer la communication interne : blog, newsletter... peut permettre à chacun de prendre connaissance de ce que fait l'autre, pour davantage le porter ou s'y investir. Certains bénévoles manifestent le souhait de s'investir davantage, d'être consultés pour les projets, participer à la réflexion, être force de proposition, autrement qu'en étant dans les instances plus administratives

4.3.3 – Conclusion de l'audit

Ville Plurielle construit son dynamisme sur les valeurs de l'éducation populaire. Celles et ceux qui y œuvrent au quotidien, que ce soit sur un statut de bénévole ou de salarié, ont conscience de ces valeurs, y adhèrent et les portent. Ce sont ces mêmes valeurs qui les lient au service du lien social, de l'exercice de la citoyenneté mais aussi dans une démarche d'insertion et d'intégration de tous. Les bénévoles interviennent à tous les niveaux, s'engagent et se sentent appartenir pleinement à l'association. Le contrat moral, intériorisé, fait force sans la nécessité de formaliser davantage leur intervention. Quelques pistes de réflexion, quelques propositions émergent mais aucune revendication.

Le respect mutuel, les compétences partagées, la prise en considération de chacun dans l'espace social font que la parole est libre, entendue et porteuse, tout en développant un sentiment d'appartenance à un espace social, utile et intergénérationnel.

4.3.4 – Point vue des usagers

4.3.4.1 - échantillon

En parallèle de cet audit, une enquête a été menée auprès des usagers du Centre Social de juin à juillet 2018. Parents, jeunes, adultes, séniors ont été sollicités à la fois pour mesurer l'image que renvoie le Centre social auprès de la population mais également pour que ces derniers puissent nous suggérer ce qui pouvait être amélioré. 150 personnes ont ainsi été sondées réparties comme suit : un rapport femmes/hommes de 64%/36%, 8% de 18/25 ans, 76% de 26/62 ans, le reste de moins de 18 ans et de plus de 62 ans, cette dernière tranche d'âge représentant presque 11 % des personnes interrogées.

A noter enfin que 74 % était des jeunes adultes ou adultes venant au Centre Social pour leur(s) enfant(s), 18% pour leur loisirs, les 8% restant venaient à Ville Plurielle pour du bénévolat, un renseignement ou un conseil.

4.3.4.2 – Relations et ressentis

Plus de 76% des personnes ayant répondu se déclarent très satisfaits et 24% plutôt satisfaits de leur(s) relation(s) avec le Centre Social.

Il ressort de cette enquête trois mots clés : « *accueillant* » (cité 53 fois), « *convivial* » (27 fois), « *disponible* » (24 fois). Il est également régulièrement question de « *compétences* » de « *service* » et d'accueil « *chaleureux* ».

Plusieurs personnes ont mentionné le fait qu'il était bien plus agréable de venir au Centre Social depuis la réalisation des travaux de rénovation (intérieurs et extérieurs) lors de cette saison 2017/2018.

4.3.4.3 – Ce que le Centre Social peut améliorer...

De façon assez récurrente, les usagers considèrent que Ville Plurielle gagnerait à développer sa communication d'une manière générale. En effet, outre les propositions directes, il s'avère que plusieurs personnes demandent aussi la mise en œuvre de services et animations déjà existants.

D'autres regrettent d'une part la quasi disparition des permanences hebdomadaires en accès libre et d'autre part de la borne CAF. L'accès facilité et simplifié aux droits demeure une demande tant dans le retour de ces enquêtes que dans les échanges au quotidien avec les usagers.

4.3.4.4 – Conclusion

Bien accueillis à l'unanimité, les usagers et adhérents du Centre Social sont sensibles à la qualité des services et de l'accueil. Ils soulignent également l'intérêt d'une communication adaptée à la pluralité de l'action de Ville Plurielle mais aussi la (re)mise en œuvre d'un accueil « social » et/ou d'accès aux droits.

4.4 – Situation du Centre Social du point de vue de ses partenaires

Cette présentation découle d'une enquête menée auprès des principaux partenaires du Centre Social. Institutions, fédérations d'éducation populaire, structures et associations d'éducation populaire ou pas, écoles,... Ce sont prêtées ainsi au jeu du questionnaire pour définir leur image du Centre Social et de son action. Le propos ci-dessous s'en nourrit.

4.4.1 – Diagnostic partagé de paupérisation

Une partie importante des populations des villes de Homécourt et Joeuf se paupérise : Le nombre de familles monoparentales reste important, le chômage et le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté augmentent (cf. 2.2.1). Ces constats sont aussi les causes d'un repli des familles et des personnes sur elles-mêmes et leurs priorités de vie difficile au quotidien, parfois même de survie.

Le contexte nécessite alors d'être vigilant et à l'écoute des problématiques du territoire et d'inscrire l'action sociale et les services à la population dans une relation positive et bienveillante qui allie dispositifs relationnels, accueil, accompagnement, aide directe, d'urgence ... au sein d'un réseau.

Le Centre Social, de par son histoire, son expérience et son expertise est connu et reconnu par les instances décisionnaires. Il n'est cependant pas omniscient et, s'il peut porter une dynamique, il ne peut être seul dans les combats et revendications pour faire avancer les politiques sociales de la commune et du territoire. Il s'appuie alors sur les compétences et l'expertise de chacun des acteurs de son environnement et contribue à la mise en œuvre de ces politiques, ancrées de fait dans l'impératif de répondre aux besoins de la population.

4.4.2 - Proximité, participation et éducation populaire.

L'un des outils du Centre Social dans ces champs est l'Espace des Usagers. C'est une entité de gouvernance du projet social, celle de base. Elle existe dorénavant dans différents lieux d'accueil (multi accueil, Point Femmes, maisons de quartiers, activités régulières...). Constitué d'usagers volontaires bénévoles, coordonné par le référent du site, l'Espace des Usagers œuvre pour des projets collectifs mais peut être force de proposition pour alimenter le projet social, notamment lors des Assemblées Générales. L'Espace des Usagers peut aussi être le « tremplin » pour un engagement au Conseil d'Administration et/ou au Bureau de Ville Plurielle. A l'heure actuelle, 6 personnes issues d'Espaces d'usagers siègent au C.A. et au bureau de Ville Plurielle.

Ces groupes, le cas échéant et parce qu'ils défendent aussi l'idée de proximité, peuvent coopérer avec des acteurs de leur environnement (association sportive, caritative), mais également une institution si celle-ci constitue une valeur ajoutée ou si celle-ci démarche l'Espace des Usagers comme partenaire. - exemple du jardin partagé sur le quartier de la Gare où, sur l'initiative de la délégation Territoriale du Conseil Départemental, l'Espace des Usagers de la maison de quartier a été sollicité, comme l'école maternelle du quartier ou encore les « Restos du cœur ».

Des mots mêmes des partenaires interrogés, le Centre Social est « un lieu de vie », un « espace de rencontres », « un espace ressource ».

Dans tous les cas, les relations se construisent au quotidien, dans l'échange, le conflit que génèrent le désaccord, les tensions, le compromis et le consensus...Chacun, à partir de ses missions, de ses compétences, de ses freins, ...s'implique et les projets avancent.

4.4.3 – Partenariat et réseau

Il ressort clairement de l'enquête que le Centre Social est un moteur dans le réseau, « *un partenaire incontournable* », « *le partenaire des partenaires* » « *d'ambitieux projets à partager* »... Autant de qualificatifs qui dénotent de la représentation qu'ont les partenaires de l'implication du Centre Social sur son territoire et au-delà.

Acteur du maillage « *constructif* », le Centre Social travaille en ce sens et cela facilite le partage du diagnostic et les réponses proposées du point de vue des politiques sociales mais également des réponses apportées aux usagers et à leurs préoccupations.

Les échanges s'effectuent de façon formelle au sein des comités de pilotage et autres rencontres thématiques mais aussi et surtout lors de rencontres informelles d'individu à individu. Très forte cette dimension, qui parfois a aussi ses travers, notamment en termes de communication et d'information, entretient l'aspect réflexif et revendicatif, alimente la dynamique, « *attise le feu* ».

Dans sa relation aux institutions, le Centre Social réfute l'idée qu'elles soient uniquement vectrices de financements. De sa propre initiative, il pousse les portes des institutions pour être contributeur, acteur « *constructif* » de ses projets mais également de ceux du territoire. Présent dans bon nombre d'instances de pilotage autour de la parentalité, de la lutte contre l'isolement des seniors, de la précarité, de Projets Educatifs De Territoire,... Il répond présent sur les sollicitations des institutions pour encore une fois partager son expérience et faire avancer à la fois l'environnement et les politiques sociales dans lesquelles s'inscrit son propre projet.

4.4.4 – Un Centre Social qui doit communiquer

Encore une fois, et de l'avis général, s'il est un domaine dans lequel le Centre Social pêche, c'est bien celui de la communication.

Ville Plurielle gagnerait, outre l'idée de communication sur son action en général et ses animations en particulier, qu'il y a lieu de développer, à définir pour l'ensemble de ses partenaires une « *présentation synthétique de ses missions* », « *ses orientations éducatives à moyens termes* », « *ses implantations géographiques* », « *son organigramme* ».

Le Centre Social est une grosse machine, aussi plurielle dans son action que dans ceux qui la font vivre et la diversité de ses partenaires.

De ce point de vue, communiquer de façon linéaire n'est pas une mince affaire. Effectivement, les choix dans ce domaine apparaissent le plus souvent inadaptés et même parfois, ce qui est plus ennuyeux, inopérants...

Pour beaucoup de partenaires avec qui il travaille au quotidien, le Centre Social a cette image du détenteur d'une réponse systématique, au pire possible, dans la mesure où il saura mobiliser ses ressources pour apporter une solution. Pour ceux-là, la communication est presque accessoire. Pour d'autres, comme l'Education Nationale par exemple avec qui il partage beaucoup également, n'ont qu'une lecture partielle de son action et donc de ses missions.

Cela est dommageable dans la mesure où, plus la lecture et la connaissance mutuelle sont précises plus le partenariat est efficient et adapté.

4.4.5 – Conclusion :

Acteur incontournable, le centre social, de par sa diversité d'intervention, a de multiples partenaires qui chacun dans leur champ d'activité ont leur vision de son action. Souvent parcellaire voire incomplète pour la majeure partie d'entre eux, il apparait alors nécessaire de réfléchir à une communication « professionnelle » synthétique qui permette à la fois de présenter le projet du Centre Social, les grands axes de son action, ses implantations et un organigramme.

De cette même idée, et encore une fois compte tenu de sa diversité, l'idée d'un support numérique (site internet) peut être étudiée.

Le Centre Social ne peut pas faire l'économie d'être un acteur moteur dans son réseau. Il doit rester dans cette dynamique, rester à l'écoute mais parfaire sa lisibilité.

4.5 – Synthèse et confrontation des problématiques repérées – Pistes de travail

| Problématiques et besoins identifiées par le Centre Social | Hypothèses de travail (intentions opérationnelles) |
|--|---|
| <p>Une partie importante des populations des villes de Homécourt et Joef continue de se paupériser, or ce constat constitue aussi les causes d'un repli des familles et des personnes sur elles-mêmes et leurs priorités de vie difficiles au quotidien, parfois même de survie.</p> | <p>Maintenir une relation positive avec les usagers et systématiser les dispositifs autant relationnels que les aides concrètes. Rendre les usagers acteurs dès que possible. Permettre l'accès à l'information au plus grand nombre Développer les compétences des professionnels pour valoriser l'importance de l'accueil, de l'écoute, de la connaissance du réseau pour être au plus proche de toute la population avec une attention particulière aux personnes les plus fragiles.</p> |
| <p>L'agrandissement du territoire intercommunal est un enjeu important tant du point de vue politique que du point de vue de la vie du réseau des partenaires. L'activité du Centre Social, compte tenu de sa taille peut poser question, voire inquiéter les acteurs politiques, bénévoles et professionnels.</p> | <p>Rassurer et communiquer à l'attention de l'ensemble des élus du territoire et des acteurs de l'éducation populaire. Etendre et mutualiser, dès que possible, les opérations d'information, de formation et d'échanges de pratiques à l'ensemble des acteurs du nouveau territoire.</p> |
| <p>La parentalité en question. Des familles en difficulté dans leur rôle de parents d'enfant(s) et ou d'adolescent(s) sans parfois même en avoir conscience.</p> | <p>Développer et formaliser systématiquement la relation aux familles sur tous les lieux d'accueil (accueil, écoute, orientation et relais si nécessaire,...) Participer aux instances scolaires et institutionnelles en lien avec les familles et la parentalité. Pérenniser les groupes de paroles, les espaces d'échanges, d'information et de formation en lien avec la parentalité. cf. « <i>Projet global d'accompagnement à la fonction parentale</i> »</p> |

| | |
|--|---|
| <p>Un bénévolat existant mais animé souvent des mêmes qui peuvent parfois s'essouffler.</p> <p>Une carence dans la valorisation de ce que représente les différentes formes de bénévolat aux yeux des bénévoles eux-mêmes mais également de certains professionnels.</p> <p>Un questionnement quant à la relève du Conseil d'Administration du Centre Social, d'ici quelques années.</p> | <p>Sensibiliser tous les professionnels du Centre social aux enjeux du bénévolat pour le monde associatif en général et le Centre Social en particulier.</p> <p>Valoriser le bénévolat et les bénévoles au quotidien mais également de façon formelle et officielle => En faire la promotion.</p> <p>créer et formaliser des « passerelles » entre les instances de gouvernance.</p> <p>Favoriser l'accueil et l'accompagnement des jeunes dans l'engagement volontaire.</p> |
| <p>Un accès aux droits et une relation aux institutions rendus difficiles à la fois par la disparition progressive des permanences ouvertes et hebdomadaires mais également par le passage au tout numérique.</p> | <p>Développer un accueil social adapté aux besoins des usagers et au développement du numérique.</p> <p>L'intégrer de façon cohérente et complémentaire dans l'environnement territorial</p> |
| <p>Une communication à l'attention de la population, des partenaires encore laborieuse. Des outils inadaptés voire inopérants.</p> | <p>Créer des outils de communication adaptés selon les destinataires (numérique et/ou papier).</p> <p>En assurer la diffusion par le biais des différents lieux d'accueil, des instances partenariales et des institutions.</p> |
| <p>La prévention à la santé, bien que déclinée au sein de l'action Point Femmes et « Séniors », peut être encore développée et étendue à l'ensemble de la population.</p> | <p>Mettre en œuvre un projet interne au Centre Social mais en lien avec les partenaires « ad hoc » du territoire et le décliner de façon transversale aux trois services.</p> <p>Varier les actions de prévention, les activités régulières, les espaces d'échange et d'information.</p> |
| | |

villeplurielle



D'après JM Folon



« 5 »

Nouveau projet quadriennal

5.1 - Le projet au regard des deux missions générales

51.1 et 51.2 – Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale – Un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets

| Diagnostic final et objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Descriptif de l'action envisagée | Résultats attendus (quantitatifs et qualitatifs) |
|--|--|---|--|
| <p>Les lieux d'accueil du Centre Social sont répartis sur le territoire pour être au plus près de la population. Paupérisation, repli sur soi sont les constats établis. Néanmoins tout un chacun peut trouver selon son âge et ses besoins : moyens de garde, services, espaces d'expression, de construction collective de projets, loisirs socioculturels et de proximité ... Il apparaît cependant quelques faiblesses, notamment du point de vue de notre communication tant à l'attention de la population que de nos partenaires. Un effort est également à réaliser dans le domaine de la santé. Enfin notre territoire (Communautaire) s'est agrandi avec la fusion des 3 « comcom » (Briey /Jarry/Orne)</p> <p>Objectif général : Organiser notre action autour d'un axe valorisant le lien social dans ces dimensions familiales, intergénérationnelles, avec le souci du partenariat.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Continuer à faire vivre les lieux de proximité, les activités et les espaces d'accueil existants La création d'un lieu de convivialité ouvert à tous (café, jeux de société, échange, lecture...) où l'on pourrait venir pour être avec d'autres. Un peu dans l'esprit d'un bar citoyen. Développer l'outil « Eco- Appart » pour en faire un lieu incontournable et innovant. Proposer régulièrement des soirées thématiques (diaporamas, préventives, autour de l'informatique et des outils numériques...). Ville propose que dans ce cadre, les soirées soient réfléchies pour faire vivre l'inter génération. Se donner les moyens d'un accueil bienveillant et à l'écoute S'appuyer sur l'expression des besoins des familles recueillie dans les différents lieux d'accueil Favoriser l'échange, le débat, le partage d'expériences pour de la co-construction de projets adaptés à leur environnement. Développer les rencontres et les échanges partenariaux de territoire Entrettenir l'action séniors et faire se rencontrer les générations faire de l'action « santé » un axe | <p>>> Action Point Femmes dans son ensemble et en particulier les actions loisirs de proximité, alphabétisation, accompagnement des familles, Vestiaire social, épicerie sociale, chantier d'insertion, accueil d'urgence, mobilité et Eco-Appart.</p> <p>>> Opérations à caractère fédérateur et convivial avec et pour les usagers, intergénérationnels (fêtes de quartiers, soirées et/ou après-midi thématiques, débats...)...</p> <p>>> Accueil spécifique des familles quels soient les lieux</p> <p>>> Actions spécifiques en direction du public adulte et notamment sénior</p> <p>>> Développement de nos actions de communication et créer des outils adaptés selon les publics et les partenaires ciblés.</p> <p>>> Mise en œuvre d'espaces d'échange et de mutualisation entre partenaires.</p> | <p>Vie des lieux d'accueils et des quartiers (effectifs, actions collectives, nbre et qualité des échanges, ...)</p> <p>Rapport entre demandes, besoins pressentis et actions mises en œuvre</p> <p>Satisfaction des usagers</p> <p>Valorisation des actions</p> <p>Engagement et interaction avec les partenaires.</p> <p>Nbre, multiplicité des moyens de communication.</p> <p>Participation et engagement du public sénior.</p> <p>Inter générations (nbre d'action, qualité des rapports,...)</p> <p>actions santé (nbre, diversité des thématiques et des publics touchés,...)</p> |

Le Centre Social est ouvert à tous et se veut être un lieu de promotion sociale. A l'heure où nous assistons à l'explosion de l'individualisme, de la compétition systématique, de la méfiance voire du refus de l'autre. A Homécourt la mixité sociale est une réalité sociologique et à cet effet, l'ensemble des usagers du centre social correspond à la population de son territoire tant du point de vue social que culturel et économique.

Il n'y a, par conséquent, pas lieu de stigmatiser une catégorie de population par rapport à une autre. De la richesse des échanges et des rencontres émanent la tolérance et l'acceptation de l'altérité.

Nous constatons par ailleurs une difficulté grandissante pour la population de se rapprocher des institutions en lien avec leur vie quotidienne (diminution de la présence humaine, dématérialisation,...)

Objectif général : Etre en mesure d'accueillir la population dans sa diversité.

Accueillir tous les habitants sans aucune exception ni discrimination.

Accompagner dans le réseau

Permettre aux individus et aux familles les plus fragiles (allocataires RSA,...) à revenus faibles et/ou en situation de précarité) d'accéder plus largement à notre action et à l'activité de droit commun.

Permettre un accès aux droits facilité.

Création d'un lieu d'échanges type café des parents.

Prise en compte des individus et des familles et de leur singularité sur tous les lieux d'accueil et dans toutes les actions >> Entretien d'un travail de partenariat pérenne étroit avec l'école >> Action formelles et informelles d'écoute et d'orientation, de la demandes des usagers et des habitants >> Mise en place d'un service numérique d'accueil individuel et collectif >> Actions de relais (notamment pour les publics les plus fragiles) en relation avec le CCAS de la ville, les travailleurs sociaux, les enseignants...>> Travail sur l'intégration des enfants porteurs de handicap et de soucis de santé...création d'évènements fédérateurs et conviviaux avec enfants, adolescents, parents, volontaires (fêtes thématiques, rencontres, débats...>> système de suivi individualisé lors de la prise en compte d'un individu ou d'une famille en difficulté >> Développement du travail en réseau >> Actions favorisant le passage des usagers du statut d'utilisateur à celui d'acteur dans leurs démarches face aux difficultés qu'ils rencontrent >> Inscription de notre démarche dans le droit commun pour ne pas créer de ghetto...

Une représentativité de la population homécourtoise dans son ensemble.

Une présence et une fréquentation des usagers a centre social quelles que soient leurs origines, leur situation socio-économique

L'existence, pour les usagers d'un sentiment d'être en confiance lorsqu'ils se rendent au Centre Sociale

Nombre d'actions mises en place et nombres et type de personnes reçues >> Evolution de la situation des personnes >> persistance d'une réelle mixité sociale au sein des activités et actions de Ville Plurielle>> Mesure d'une prise en compte de la population dans sa diversité >> Mesure des relations et de l'interaction entre les différentes populations>> Retours quantitatifs et qualitatifs mesurables (Documents de communication, innovation dans l'activité, outils de suivi...)

EXPRESSION ET PARTICIPATION DES HABITANTS

Quel que soit l'âge du public nous gageons que l'autonomie ne s'improvise pas et qu'elle peut être accompagnée par les professionnels et des personnes ressources. C'est une culture d'initiatives et de projets collectifs. Pour autant, initiative ne signifie pas improvisation ou laisser faire, mais plutôt, organisation et responsabilités. Loin de penser que notre rôle est de faire « à la place de... », nous voulons laisser libre place pour que tout un chacun puisse s'exprimer et être acteur d'un projet. En ce sens, Le projet social se doit d'être une mise en synergie de tous les acteurs. Les habitants, les usagers y ont une vraie place. Le Centre Social propose des services à toute la population, cette dernière n'en est cependant pas seulement une simple consommatrice, elle doit pouvoir y être actrice.

Le Centre Social est associatif et dépend par conséquent de l'engagement de bénévoles dans son action au quotidien mais aussi et surtout de sa gouvernance.

OBJECTIF GENERAL : Etre un lieu ou tout un chacun aura la place pour s'engager et être acteur selon ce qu'il est et ce qu'il a.

Inciter et donner envie aux habitants et aux usagers de prendre la parole, de revendiquer et /ou d'exprimer leurs besoins

Favoriser leur engagement et leur participation dans leur environnement mais aussi dans leur vie quotidienne.

Valoriser et faire la promotion du bénévolat et de la prise de « risques citoyens »

Permettre un engagement progressif dans l'organisation de la gouvernance du CS et au-delà.

Relancer le projet jeune bénévole.

>> Actions d'accueil spécifique des parents dans les structures de type A.C.M.>> écoute attentive des demandes>> facilitation et valorisation de l'implication des publics (encadrement, organes de réflexion et de préparation...) >> mise en œuvre d'activités favorisant l'expression du besoin et des envies des enfants >> Mise en œuvre d'animations collectives permettant une participation active des enfants et des adolescents >> développement de la convivialité>> Présence de professionnels au sein des instances officielles (Conseil d'école, d'administration...)>> la relation avec les parents d'élèves>>facilitation d'accès aux vacances et aux loisirs pour les adolescents avec les « chantiers loisirs jeunes » notamment en directions des jeunes filles >> Mise en place de comités de pilotage dans l'ensemble des dispositifs afin de mieux partager les problèmes matériels liés aux activités>>Mise en place de temps d'accueil et d'écoute formels et informels (temps des parents, Journée portes ouvertes...conférences, aménagement des espaces et des entrées) >> prise en compte des propositions des usagers >> Actions d'accueil spécifique des parents sur tous les lieux d'accueil des enfants et adolescents >> mise en œuvre d'activités favorisant l'expression du besoin et des envies des enfants >> Facilitation de l'évolution de la participation des publics vers des engagements moins ponctuels (C.A., création d'association, Formations à l'intention des parents sur des sujets qui les intéressent >> Mise en place d'une pédagogie du libre choix et de la participation active des enfants >>actions partenariales et favorisant la participation des publics enfants et jeunes>> organisation d'un fête du bénévolat

La participation, la revendication constructive et l'expression des besoins des usagers comme des « réflexes ».

Une augmentation des volontaires dans les projets collectifs

A terme, de nouveaux volontaires au sein des organes de parole mais également du Conseil d'Administration, voire d'autres associations

Nombre et type de demandes – Origines de celles-ci -Qualité et richesse de la communication – Nombre de bénévoles ou d'habitants parents et non parents) dans les actions et les projets - Retours qualitatifs mesurables des adhérents et des habitants sur l'ouverture du Centre social à leur participation – Nombre d'activités issues du public et nombre de celles dans lesquelles ils ont participé de façon active – Type de participation (ponctuel, régulière, permanente... - Evolution de la participation -Nombre de projets mis en œuvre – retours mesurables sur le degré d'autonomie des publics dans la mise en œuvre des projets – quantité et type de valorisations effectuées – nombre d'espaces et d'actions d'échange et d'écoute – le développement du « bénévolat de gouvernance »

5.2.1 – La fonction d'accueil

Le Centre Social est doté de différents lieux répartis sur le territoire. Les locaux de Ville Plurielle Centre ont été rénovés pour une grande partie et rééquipés. Nous sommes également sur un programme d'investissement en matériel sur les lieux d'accueil et d'agrandissement d'une de nos maisons de quartier (Bois de la Sarre). Cette dynamique donne un cadre agréable et adapté aux espaces et/ou lieux d'accueil. En effet, ils constituent l'environnement de la première rencontre avec le Centre Social et sont les lieux où les habitants du quartier et/ou de la ville viennent s'informer sur les services, les structures et sur tout ce qui peut être utile pour faciliter la vie quotidienne de chacun.

Ce sont donc des espaces privilégiés pour recueillir les besoins des personnes, écouter leurs demandes, les orienter et les informer sur les activités, les services du centre et au-delà du quartier, de la ville. Notre ambition est que ces lieux soient des plateformes de proximité. L'idée est que chacun s'y sente bien accueilli par des professionnels et des bénévoles au fait du projet et du réseau de partenaires.

Dans le Centre Social, on peut définir la fonction accueil en quatre missions :

- **L'information, les inscriptions** : Il faut savoir accueillir le public qui demande des informations sur tous les secteurs d'activités tout en étant disponible pour ceux qui désirent s'inscrire à une activité. Il faut pouvoir répondre aux attentes des personnes qui veulent savoir quelles seront les activités pendant les vacances ; à quelle date reprendront les cours en septembre ; quand il sera possible d'obtenir un rendez-vous avec le directeur, un responsable, un animateur, de la maman en détresse de moyen de garde, du jeune se retrouvant à la rue ou n'ayant plus de moyen de transport pour se rendre au travail, permettre l'accès aux droitsIl faut pouvoir informer au mieux les gens tout en sachant que les renseignements demandés sont très diversifiés.
- **La perception des phénomènes** : Une activité trop chère, les anciens qui ont trouvé leur salle pas nettoyée, un problème de consommation qui ne peut pas attendre, une personne en détresse. Dans tous ces cas, il faut analyser et anticiper la situation en trouvant les interlocuteurs qui pourront donner des solutions. L'essentiel est de faire cohabiter les personnes en donnant, c'est essentiel, sa place à tout le monde, ce n'est pas toujours évident quand on sait que plusieurs générations se retrouvent.
- **L'organisation** : Une fois les problèmes perçus il faut les régler et faire passer l'information aux personnes concernées, soit par la rédaction d'un message sur le cahier de liaison soit par un coup de téléphone quand c'est plus urgent. L'accueil doit aussi gérer le planning, la propreté et la disponibilité des salles pour différentes manifestations (Conseil d'Administration, réunion d'information, assemblée générale...) dans la limite du possible car les activités se déroulent essentiellement le soir.
- **Lieu d'échange** : C'est l'endroit où l'on peut échanger ses idées, parler de ses coups de blues, signaler un problème dans un secteur ou annoncer une bonne nouvelle.... Pour ça, il faut savoir écouter et répondre tout en restant patient et discret afin que chacun reparte avec plus d'enthousiasme qu'à son arrivée.

Nous remarquons que l'accueil des usagers peut parfois être perfectible quant à l'écoute, la lisibilité et aux réponses données. En termes d'objectif général, il s'agit alors dans le cadre de ce que le centre social fait déjà de **développer les outils et les connaissances des professionnels du Centre social** pour tendre vers toujours plus d'efficacité dans l'accueil du public, de la compréhension des problématiques et des réponses apportées (immédiates, à l'interne du Centre Social, dans le réseau accompagnées, non accompagnées...)

Objectifs opérationnels :

- * S'astreindre, pour les professionnels susceptibles d'accueillir le public - sans à proprement parler de protocole car chacun le fera avec ce qu'il est - à une régularité, tant dans la forme que le fond, de l'accueil.
- * maintenir et si besoin équiper chaque lieu du matériel nécessaire certaines modalités de l'accueil (téléphone discret, poste informatique, espace confidentiel...)
- * Prendre le temps d'accueillir les nouveaux salariés et les stagiaires.
- * Intégrer de façon récurrente de l'information, de la formation, de l'échange de pratiques... dans le travail des équipes.
- * formaliser les rencontres et échanges
- * rencontrer les partenaires en dehors de l'action.

Descriptif de l'action envisagée : Dans la continuité de ce qui es engagé et dès janvier 2019

- * planification et échancier de séances propre à la formation des personnels connu d'avance par ces derniers et décidées collectivement.
- * Ecoute des remarques issues des partages d'expérience pour améliorer l'efficacité des lieux d'accueil
- * Présentation des personnes, tour des installations, outils de communication...
- * Etablir et diffuser compte-rendus et synthèses des rencontres
- * Organisation de rencontres conviviales des partenaires (petits déjeuners, pot des partenaires, Noël des salariés...)

Résultats attendus :

- * Connaissance la plus exhaustive possible du fonctionnement, des objectifs du Centre Social et du réseau de partenaires par tous les personnels ayant une fonction d'accueils des usagers.
- * Cohérence des discours et des modes de pratiques d'accueil.
- * Lisibilité de l'action du Centre Social par les usagers mais aussi des partenaires.
- * Amélioration des représentations des usagers et partenaires à l'égard du Centre Social.
- * Etablissement de repères

Evaluation :

- * Nombre et types de séances de travail, nombre et qualité des formalisations
- * Engagement et intérêt des salariés, richesse des échanges, richesse des propositions, ressentis des salariés
- * Amélioration de la forme et du fond des outils d'accueil.
- * Satisfaction des usagers (enquêtes, développement du nombre de démarches vers le Centre Social ...)
- * Satisfaction des professionnels (Ressenti, développement des accompagnements...)
- * Mesure du temps passé/aux résultats sur le terrain.

5.2.2 – L'attention aux publics fragilisés

La proportion des publics fragilisés accueillis dans le Centre Social reste cohérente au regard des données statistiques. Cependant, l'idée n'est pas seulement de coller aux statistiques mais bien de rendre notre action toujours plus accessible aux publics fragilisés (économiquement, culturellement, physiquement...). Notre capacité à être efficace dans la réponse apportée dépendra bien sûr de l'accueil, au sens où nous l'entendons dans le paragraphe précédent.

Objectifs opérationnels :

- * Accueillir, être en empathie, rassurer, gommer toute attitude discriminante...
- * Adapter les réponses et/ou l'accompagnement selon les difficultés et les problématiques.
- * Développer l'accès aux droits
- * Permettre l'insertion professionnelle (Chantier d'insertion)
- * Aller vers ces personnes et ces familles qui n'effectuent pas nécessairement la démarche vers le Centre Social en cas de problème
- * Faire vivre les lieux qui sont une alternative et/ou un complément aux organismes caritatifs (Boutique des solidarités, épicerie sociale,...)

Descriptif de l'action envisagée : Echancier : en continuité et dès janvier 2019

- * En adaptant les outils et les « protocoles » ad' hoc (échancier de paiement, projet d'accueil Individualisé, ...),
- * En proposant des parcours et des relais (partenariat avec les CCAS, les travailleurs sociaux, accompagnement administratif...)
- * Dans l'idée de la transversalité, en se référant dès que besoin aux relais internes au Centre Social (référénte familles, projets loisirs de proximité, ...)
- * Tenir une mémoire et une évaluation anonyme de l'accueil et des accompagnements
- * En partenariat avec les fédérations d'Education Populaire, la commune, et les porteurs de projets (Association SOLAN) aider, chaque année, aux premiers départs et centres de vacances aux moments des congés d'hiver et estivaux.

Résultats attendus :

- * Augmentation du nombre de familles/individus fragilisés fréquentant le Centre Social
- * Moins de discriminations et toujours plus de mixité sociale et culturelle
- * Plus d'autonomie des publics fragilisés

Evaluation :

- * Nombre de familles, d'individus bénéficiaires des minima sociaux participants aux actions et opérations menées pas le Centre Social.
- * Qualité des interactions et des relations dans les activités
- * Relais dans le réseau

5.2.3 – Le développement d'actions adaptées aux besoins de la population

Les installations du Centre Social sont réparties de façon cohérente sur son territoire d'action, donc proches des habitants. Chaque lieu est « *habité* » par un ou plusieurs professionnels, des bénévoles. Les amplitudes d'ouverture, permettent à la population de rencontrer et d'échanger avec un acteur de Ville Plurielle facilement. Le ressenti des besoins est par conséquent proche de la réalité, avec en plus une vision d'ensemble des enjeux à la fois de la structure mais aussi et surtout de son environnement géographique, social et humain.

Objectifs opérationnels :

- * Appuyer nos actions sur nos différents lieux d'accueil, notamment les lieux de proximité que sont les maisons de quartiers et Ville Plurielle Centre.
- * Entretenir la dynamique autour de l'école. Etendre dès que possible la réflexion aux familles.
- * Développer nos Accueil Jeunes
- * Faire perdurer l'action spécifique séniors et inter générations
 - Créer le lien et développer d'une confiance mutuelle, s'appuyer sur ces bases et ces volontés pour structurer et pérenniser l'action à l'attention des séniors avec dès que possible une visée intergénérationnelle.
 - structurer, développer et faire vivre le réseau « séniors » de partenaires.
 - Maintenir et développer les activités régulières du Centre Social à partir des demandes et besoins des publics séniors.
 - Développer sur cette base des actions de prévention pour le « bien vieillir »
 - Multiplier les actions de loisirs à caractère intergénérationnel
 - Développer le lien entre générations et faire naître une dynamique d'entraide et de solidarité.
- * Développer, en complément de ce qui est déjà fait, une dynamique autour des problématiques liées à la santé de façon transversale afin que l'ensemble des acteurs prennent en compte ce sujet.

Descriptif de l'action envisagée : Dès janvier 2019, dans la continuité de ce que développe déjà le Centre Social

- * Etablissement et organisation des dynamiques à partir de nos lieux d'accueil, notamment les espaces de proximité que sont les maisons de quartiers et Ville Plurielle Centre en les rendant toujours plus accessibles, agréables et conviviaux.
- * Etablissement de liens formels avec les familles pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'école mais également de la parentalité ;
- * Mutualisation des manifestations et animations en lien avec la santé, l'action en direction des séniors avec l'ensemble des partenaires concernés et volontaires.
- * Dans le cadre du service famille en général et du point Femmes en particulier, création d'au moins une manifestation/action par an (par service ou ensemble) en rapport avec la santé.
- * Dans le cadre de la prévention, création d'un groupe pour la pratique d'au moins une activité de loisirs pleine nature.
- * Dès la rentrée 2019, date à laquelle le collège devrait rouvrir à Homécourt, en s'appuyant sur l'existant mais aussi sur le travail mené au collège de Joeuf depuis 4 ans, développement des actions innovantes et en lien avec les problématiques des adolescents et de leur famille.

Résultats attendus :

- * Une prise en compte par les habitants mais aussi par les professionnels, des enjeux d'une prévention primaire sur les problématiques de santé (équilibre alimentaire, pratique d'une activité physique, cancer, maladie cardio-vasculaire, hygiène...)
- * Une prise en compte par l'ensemble des acteurs éducatifs de la ville (parents/associations/enseignants) de l'importance d'une prise en compte globale partagée des enjeux liés à l'enfant dans son environnement.
- * La pérennisation de la dynamique collective sur le quartier Grande Fin.
- * L'augmentation des effectifs de séniors dans le cadre de l'action du Centre Social, notamment des plus isolés.
- * Davantage de jeunes et une plus grande mixité dans les effectifs accueillis dans les Accueils Jeunes. Le développement de la citoyenneté et de l'engagement des jeunes.

Evaluation :

- * Nombre de participants aux manifestations et participation active des usagers aux manifestations liés à la santé organisées par le Centre Social.
- * Dynamisme et composition (mixité sociale) des collectifs et espaces de réflexions en lien avec la parentalité.
- * Développement des volontés et des engagements d'usagers sur les quartiers Grande Fin et Petite Fin pour des projets collectifs.
- * Nombre de jeunes accueillis dans les accueils jeunes, notamment les « nouvelles têtes »
- * Innovation et rythme dans l'offre d'activité

5.2.4 – La participation des usagers

La volonté de donner la parole aux usagers reste un leitmotiv de Ville Plurielle. Mais elle ne suffit pas. Pour prendre la parole, il faut être acteur et pour avoir envie de s'engager, quelles que soient ses disponibilités et/ou sa volonté, il faut être informé du projet, se sentir accueilli et écouté. Le travail des professionnels est alors de laisser une place aux expressions mais également, donner suite, accompagner dans la forme et dans la mise en œuvre le cas échéant.

Favoriser la participation des usagers c'est sortir des logiques de consommation d'activités et/ou de services.

Objectifs opérationnels :

- * créer des moyens de communication réguliers adaptés à la population pour communiquer sur le projet et les actions mises en œuvre pour favoriser la participation des habitants
- * Favoriser des espaces d'expression des enfants et adolescents dans les structures d'accueil
- * Valoriser le bénévolat
- * Entretenir le mode de gouvernance par le biais des instances de type « Espace des Usagers et comité de pilotage.
- * Continuer la mise en place des petits déjeunés partagés avec les parents des structures multi-accueil au moins une fois par trimestre
- * Continuer la mise en place de repas ou goûters pour les parents des autres structures petite enfance
- * Rattacher les nouvelles actions santé aux organes de paroles des quartiers ou du point Femmes.
- * Faciliter l'émergence d'idées mais aussi et surtout de volontés pour la création de manifestations « populaires » sur les quartiers non dotés de structures de proximité.

Descriptif de l'action envisagée :

Dans la continuité de ce qui a été engagé et dès septembre 2018 :

- * Rencontre de tous les usagers des activités régulières activité par activité. Présentation des objectifs de l'espace de parole.
- * Rattachement « réflexe » des nouvelles actions les plus importantes à un organe de parole ad' hoc.
- * Incitation auprès des volontaires des Espaces formels de parole pour être représentés au Conseil d' Administration du Centre Social.
- * Réflexion en collectif pour la création d'une fête du bénévolat
- * Communication en ce sens auprès des usagers engagés.
- * En ce qui concerne l'expression des enfants et des adolescents, mise en œuvre d'une alternance réel entre loisirs consommés et loisirs dans lesquels on est impliqué et acteurs.
- * En s'appuyant sur les manifestations festives, aller à la rencontre des habitants, des familles pour enclencher une dynamique participative de projet collectif à l'instar des quartiers Gare et Bois de la Sarre. Ce travail pourra également s'appuyer sur des groupes de parents d'élèves et d'autres manifestations dans lesquelles nous sommes partenaires.

Résultats attendus :

- * Une prise en compte plus large par les usagers du projet du Centre Social et des enjeux de son action.
- * Un comportement moins consommateur d'une manière générale et ce pour tous les public
- * Plus d'acteurs bénévoles au sein du projet du Centre Social
- * Emergence d'idées voire de projets émanant des parents des structures petite enfance.

Evaluation :

- * Nombre d'usagers volontaires dans les Espace des Usagers et autres Comités de Pilotages
- * Dynamisme et force de proposition des groupe
- * Dimension novatrice et adéquation des projets avec la demande, les volontés et les besoins des usagers, par extension, des habitants.
- * Evolution des actions et du projet social en ce sens
- * Une participation accrue au sein du Conseil d'Administration

5.2.5 – La concertation et la coordination avec les autres acteurs

Il y a lieu de bien définir avec quels partenaires nous pouvons coopérer. Pourquoi ces partenaires et pour faire quoi avec eux ? Quel objet, quels objectifs ? Quel pilote ?

Au regard des expériences menées ces dernières années, nous souhaitons pérenniser un partenariat opérationnel en contrepoint d'une vision et d'une manière de faire plus institutionnelle où parce que le simple fait d'être réuni autour d'une table constitue une réunion partenariale.

Nous avons bien conscience que cela prend du temps mais c'est aussi un enjeu dans la conduite et la « réussite » des actions en général et du projet social en particulier. Le Centre social doit être inventif de réponses nouvelles avec l'ensemble des acteurs de son champ d'action. Il nous faut repenser la question ensemble et les réponses à lui donner. Que serait le Centre Social s'il ne travaillait pas avec les familles l'école, la municipalité, les travailleurs sociaux, les institutions de son environnement... Ce serait un ghetto.

Pour ces dernières, nous noterons par ailleurs, que le Centre Social a besoin de se faire entendre des organismes de tutelles, des financeurs, en somme il doit aussi être reconnu et crédible. Cette crédibilité se construira aussi par la capacité du Centre Social de ne pas considérer les acteurs institutionnels seulement comme des vecteurs de financement, mais bien comme des partenaires ayant des idées, des savoir-faire utiles à la cohérence et à l'efficacité des projets.

Ensuite, l'idée est aussi de tendre vers une représentation commune de cette notion du partenariat par l'ensemble des acteurs en présence : de la construire ensemble. Même si, tous les acteurs ne seront pas dans tous les cas concernés par toutes les actions, la conceptualisation aidera de par son « statut » de socle commun à davantage de régulation et d'efficacité dans la mise en œuvre des projets.

Enfin, nous notons de façon empirique, qu'un projet naît la plupart du temps de la reconnaissance d'un problème, d'une carence constatée par un ou plusieurs acteurs. Avant même de s'inscrire dans un projet concerté, il y a bien là l'envie « d'agir sur.. », or selon les acteurs, les approches, les intérêts et les objectifs divergent. Aussi n'y a-t-il pas là intérêt à organiser les différences autour de la perspective commune de complémentarités et de bénéfices.

En complément, nous souhaitons préciser que, lors d'un travail en partenariat, si les relations et les décisions sont inscrites dans un rapport d'égalité (la parole de l'un valant la parole de l'autre), les moyens, les responsabilités ne sont pas nécessairement partagées à parts égales. Nous souhaitons faire valoir les notions d'équité, de coopération.

Un peu de sémantique ... : « Faire œuvre commune » - Construire ensemble un projet collectif. Pour se faire, il y a là nécessité d'un haut degré de confiance en soi et en l'autre. Il en ressort une notion de responsabilité mutuelle permanente. La coopération répond à un besoin partagé auquel une personne ne peut répondre seule. Ce qui compte dans la coopération, c'est le processus de réalisation : *La coopération est le facilitateur qui permet que tous participent personnellement à une œuvre commune.*

Volonté affirmée du Conseil d'Administration du Centre Social, le développement du partenariat ne s'inscrit pas uniquement dans le projet ou dans la simple affirmation mais authentiquement dans l'action, une action commune et négociée dont le Centre Social ne sera pas le seul moteur.

Objectifs opérationnels :

Il y a ainsi lieu pour le Centre Social et ses professionnels :

- * D'une part de ne pas être sur une position hégémonique et/ou incontournable mais bien de laisser la place à... voire de la proposer lorsque cela est adapté et pertinent face à la situation et à la mise en œuvre d'un projet.
- * D'autre part, de communiquer sur ses valeurs, son projet et ses actions.
- * Compte-tenu de notre nouveau grand territoire, participer à des temps de rencontres entre partenaires (Forums, speed-dating...); en organiser si besoin.
- * Démarcher des partenaires potentiels non encore connus mais pouvant participer et coopérer à la plus-value d'un projet, d'une action
- * Être vigilant de ne construire des partenariats que sur des bases formelles, même si parfois l'idée d'une action peut naître d'échanges informels.
- * Adapter la démarche au niveau du nouveau territoire de la Communauté de Communes si besoin, même si nos partenaire privilégié sont d'a

Descriptif de l'action envisagée : au quotidien et dans la continuité de ce qui est engagé dans ce domaine, d'une manière générale :

- * Proposition dans les groupes de partenaires de créer des modes de relations communs (l'idée d'une charte ?)
- * Appel et proposition pour l'organisation d'une mutualisation formelle d'idées, de compétences, de savoir-faire mais aussi de solidarités.
- * Éviter, autant que faire se peut, les décisions en dehors des cadres formels. Ou les communiquer.
- * Bonne connaissance de son réseau par les professionnels du Centre social ou des acteurs à mêmes de se faire les relais.
- * Réflexion pour une communication spécifique aux partenaires
- * Démarche et interrogation systématique de quel peut être le(s) partenaire(s) avec lesquels coopérer.
- * Participation aux instances initiées par d'autres

Résultats attendus :

- * Une meilleure compréhension par l'ensemble des partenaires des enjeux et de la ligne directrice du Centre Social en termes de partenariat et de coopération.
- * Des modes de relations cohérents et partagés entre partenaires du territoire
- * Des outils communs
- * Davantage de mutualisation entre partenaires.
- * Davantage de solidarité
- * Des réflexes partagés d'interpellation du réseau

Evaluation :

- * Evolution du discours et des représentations des partenaires en ce qui concerne la structure « Centre Social » et son action mais également du partenariat en général.
- * Ressentis des acteurs du territoire au sein des collectifs « projets »
- * le nombre et la qualité des projets menés en partenariat
- * le nombre et la qualité des outils.
- * Le nombre et la qualité des mutualisations
- * La solidarité, comment elle se décline ?
- * La circulation de l'information et la capacité qu'auront les partenaires à s'interpeller.

5.3 - PROJET GLOBAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA FONCTION PARENTALE



PORTEUR DU PROJET : VILLE PLURIELLE

PROJET QUADRIENNAL :

PERIODE DU 1^{ER} JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2022

Nom du correspondant et coordonnées : THEATE PASCALE 06 30 90 22 18

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| 1. Le diagnostic partagé | 3 |
| 2. La formalisation du projet | 6 |
| 2.1 La présentation du projet | 6 |
| 2.2 Le fonctionnement et les moyens au service du projet..... | 7 |
| 3. L'élaboration de fiches actions..... | 11 |
| 4. Les pièces justificatives | 13 |

1. Le diagnostic partagé

Depuis janvier 2017, la communauté de communes dont nous dépendons est la Communauté de Communes Orne Lorraine Confluences (CCOLC).

Toutefois, nous allons faire un focus sur le territoire de l'ancienne communauté de communes du pays de l'Orne, territoire beaucoup plus ciblé quant à la provenance des familles qui bénéficient de nos actions d'accompagnement à la fonction parentale.

I-Analyse de l'offre existante sur l'OLC (secteur Orne)

- L'ensemble des villes et villages du territoire sont couverts par les différents dispositifs :
 - a) **Périscolaire** : Seul le village de Jouaville ne possède plus d'accueil suite à la fermeture de son école en septembre 2009. La ville de Moutiers possède maintenant un périscolaire qui accueille les enfants de 3 à 12 ans. Batilly a rejoint la CCPO et est doté d'un périscolaire pour les enfants de 3 à 12 ans. Il accueille également les enfants de Saint Ail.
 - b) **ALSH Mercredi** : Les villes de Hatrize – Moineville – Valleroy – Auboué –Moutiers- Batilly - Joeuf – Homécourt ont des structures ouvertes au -6 ans et +6 ans. Le village de Jouaville a cessé son activité début 2010.
 - c) **ALSH Petites Vacances** : Cette offre est bien répartie sur le territoire grâce au maintien de la mise en réseau (Jouaville va sur Valleroy). Ceci permet à Jouaville d'avoir une offre de ramassage.
 - d) **ALSH été** : L'ensemble du territoire est couvert grâce à la mise en place d'un ramassage en bus. Ceci nous permet d'adapter les sites aux besoins : + 6 ans et - 6 ans à Auboué, Moutiers, Joeuf et Valleroy, Batilly. Homécourt accueille des - 6 ans.
 - e) **Camps Ados, Petites Vacances et été** : Notre volonté de munir le territoire d'une structure ayant l'agrément Centre de Vacances et la convention d'un centre de Loisirs +12 ans n'est pas totalement satisfaite. En effet, SOLAN répond à nos attentes (pédagogique et cadre de vie) mais nous ne sommes pas encore arrivé à travailler ni en partenariat avec l'ensemble des villes et villages de notre territoire ainsi ni avec la totalité des associations qui la compose.
 - f) **Multi Accueil** : La Communauté de Communes dispose à ce jour de 3 Multi Accueils (1 à Homécourt, 1 à Joeuf et 1 à Hatrize) pour 72 places.
 - g) **LAPE** : Sur le territoire, il existe actuellement 2 lieux (Joeuf et Homécourt). Tous deux sont gérés par l'association Ville Plurielle.
 - h) **RAM** :

| Communes | Liste CG |
|--------------|------------|
| Aboué | 18 |
| Hatrize | 15 |
| Homécourt | 53 |
| Joeuf | 54 |
| Jouaville | 1 |
| Moineville | 18 |
| Moutiers | 18 |
| Valleroy | 34 |
| Batilly | 14 |
| Total | 225 |

225 Assistantes maternelles sont en activité et 47 en cessation temporaire.

Il existe sur la CCPO, 376 places d'accueil et journées, 116 en périscolaire et 63 places jour/nuit.

i) **CTJEP (Contrat Territorial de Jeunesse et d'Education Populaire :**

- 1) Le poste de proximité a pour missions la coordination et la mise en œuvre de projets socioculturels en collaboration avec les partenaires du territoire. Ce poste est devenu, au cours des années, fort apprécié et difficilement contournable.
- 2) Les actions réalisées sont très diverses et toujours mises en œuvre avec des partenaires de terrain.

Le CTJEP de la Vallée de l'Orne a pour objectifs de mettre en place ou de soutenir des actions partenariales avec les différents acteurs locaux à destination de l'enfance et la jeunesse.

Conclusion

- **Les Points Forts**

Les structures sont réparties sur l'ensemble du territoire

Du personnel qualifié et souvent permanent

Un fonctionnement souple (horaire – lieu – type)

Un suivi des familles et des enfants

Des locaux adaptés et du matériel pédagogique en quantité et en qualité

Prise en compte de la formation (BAFA – BAFD)

Mise en place d'un réseau de partenaires

Partage des mêmes objectifs avec les acteurs

Mise en place d'un tarif unique

Réponse à l'offre de loisirs

L'accompagnement à la fonction parentale est un objectif transversal de toutes les structures d'accueil de la communauté de communes

- **Les Points Faibles**

Temps de midi pour les enfants de -6 ans

Difficulté de convaincre certains parents de respecter l'amplitude horaire pour la petite enfance.

Participation des 12-16 ans toujours difficile malgré l'effort engagé

Manque de dynamisme sur la commune de Moutiers malgré l'ouverture d'une nouvelle structure en 2014

Peu d'activité sur le village de Jouaville suite à la fermeture de l'école en 2009

II-Dimension sociale

L'histoire locale est fortement liée, depuis plus d'un siècle, à l'attraction économique.

Cette histoire forge, aujourd'hui encore, les particularités des communes de la vallée comme *Homécourt, Joeuf, Auboué* et *Moutiers* où certaines catégories sociales sont sous-représentées et où la proportion de retraités est devenue importante.

On constate sur ces quatre communes :

- Une forte représentation des ménages où la personne de référence est ouvrier (74 %).

- Une sous-représentation des ménages où la personne de référence est cadre ou exerce dans une profession intellectuelle. (2.85%)

- Une sous-représentation des ménages où la personne de référence est chef d'entreprise. (2.75%).

- Une forte représentation des ménages où la personne de référence est retraitée (31.50 %) soit une augmentation de 5.7%.

- Une proportion toujours importante de ménages de nationalité étrangère. (10 à 11 % sur les 4 Villes principales - par comparaison: 4.74 % sur le département 54).

- Le **taux du chômage** sur notre partie urbaine est de 17.27 dont 51.96 % sont des femmes les taux de chômage les plus élevés sont HOMECOURT (19.4%) et JOEUF (18.7%). Le **taux du chômage** sur notre partie rurale est de 10.70% dont 46 % sont des femmes les taux de chômage les plus élevés sont MOINEVILLE 13.1% et VALLEROY 10.8%.

- 8.85 % de **familles monoparentales** ; 75% habitent Joeuf, Homécourt ou Auboué.

- Le **taux d'équipement en accueil collectif** est de 2.5 fois moins important que la moyenne nationale.

Nous avons pu noter que beaucoup de familles étaient éloignées de l'école. Les parents se sentent quelquefois démunis ou ne se sentent pas impliqués, ayant une image totalement négative du monde scolaire.

Nous avons constaté que d'autres se sentaient isolés, qu'ils n'avaient pas d'endroits où se confier, où trouver une écoute, où échanger sur leur quotidien, leurs difficultés, leurs joies ou leurs peines, où se rendre acteur et avoir une démarche citoyenne.

Ainsi, suite à tous ces constats, tous ces besoins, l'association a choisi de réfléchir à un projet global, qui puisse satisfaire au mieux les demandes explicites ou implicites des parents, qui puisse les rendre acteurs de leur vie.

Dès le 1^{er} contrat enfance, les professionnels de l'association et les différents partenaires ont fait le constat que, comme le dit Emile Durkheim « la famille d'aujourd'hui n'est ni plus ni moins parfaite que jadis : elle est autre parce que les milieux où elle vit sont plus complexes ». Ainsi, il a semblé nécessaire à tous de mettre en place un lieu « d'éveil » pour les tout-petits. Le choix, après un diagnostic mené avec l'aide de la technicienne de la CAF, s'est porté sur la mise en place d'un LAPE. Ce lieu devant avant tout être un lieu de « rassurance » pour le parent et devant permettre une valorisation des compétences de chacun et leur épanouissement.

Depuis la compétence « Petite Enfance » et la compétence « Enfance Jeunesse » ont été reprises par la Communauté de Communes mais notre projet s'inscrit désormais dans une approche plus globale grâce au dispositif REAAP, qui renforce le projet par la mise en place d'actions cohérentes et harmonisées.

Notre démarche d'accompagner la parentalité rejoint notre agrément « Centre social » autour d'un travail transversal avec les familles et nos objectifs sont les suivants :

- Etre l'outil de toute une population au sens où celle-ci doit être à la fois actrice et moteur du projet de Ville Plurielle.
- Le parti pris de construire le projet en fonction des besoins, attentes et aspirations du public et notamment, comme nous le précisions plus haut, des familles. La parentalité demeure un fil conducteur de notre action.
- La volonté d'être un relais et un outil facilitateur de toute la population certes, mais également du tissu associatif. Néanmoins, l'idée reste de ne pas faire à la place, mais d'accompagner vers l'autonomie.
- S'inscrire toujours plus volontiers dans une démarche de partage et de mise à disposition de nos compétences, savoir-faire et moyens

2. La formalisation du projet

| Forces | Faiblesses |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">-Connaissances des ressources locales et orientations des familles-L'accompagnement à la fonction parentale est un axe fort et transversal du centre social-Bon brassage socioculturel-Cohérence et complémentarité des actions dans tous les services-Formation d'une partie du personnel concernant l'accompagnement à la fonction parentale-Projets construits en fonction des besoins repérés et/ou exprimés | <ul style="list-style-type: none">- Communication |
| Opportunités | Menaces |
| <ul style="list-style-type: none">-Existence d'un réseau de partenaires qui fonctionne bien | <ul style="list-style-type: none">-Travail de sensibilisation à continuer avec les collègues de la ville de Joeuf pour un partenariat efficient, notamment pour la petite enfance-Communication avec le collège à travailler-Partenariat avec le CIDFF à améliorer |

2.1 La présentation du projet

ACTION 1 : LES RELATIONS FAMILLES/ECOLES

Nous avons choisi de regrouper l'ensemble des actions qui concernent l'accompagnement des enfants vers la réussite scolaire et l'accompagnement de leurs parents à être acteurs de ce cheminement dans une seule fiche, car les actions sont étroitement liées et mises en place en équipe. C'est une démarche globale et cohérente avec des objectifs communs.

Les objectifs de l'action

Favoriser, notamment dans l'accompagnement à la scolarité, une implication plus grande des parents, pour permettre aux jeunes de se sentir davantage encadrés et ainsi mieux tenir leurs engagements. Donner une meilleure image du monde scolaire pour une meilleure implication des parents. Soutenir les parents dans leur fonction parentale.

I - Les actions passerelles – la découverte du milieu scolaire

II- Co- animation d'activités par les parents

A- La découverte du milieu scolaire et les passerelles

1-Les objectifs

- Faciliter la relation parents/écoles
- Informer les familles et les enfants sur l'organisation autour de l'école
- Permettre aux enfants et aux familles de bien (mieux) vivre les changements importants de la scolarité.
- Organiser des rencontres collectives dans lesquelles les parents et les enfants peuvent être acteurs.
- Travailler en partenariat avec l'école et les enseignants et tous les partenaires potentiels
- Resserrer les liens
- Considérer enseignants et parents comme véritables partenaires de l'action
- Faire en sorte que parents et enseignants se découvrent différemment
- Permettre aux enfants et aux parents de découvrir la classe et l'enseignant
- Permettre aux parents de dédramatiser la première rentrée scolaire et quelquefois la première séparation en leur permettant de poser toutes les questions que cela soulève
- Présenter les locaux, le fonctionnement de la classe
- Permettre aux parents de faire connaissance entre eux

2-Le déroulement

a- Découverte du milieu scolaire : « Bonjour l'école »

- Accueil des familles par un intervenant social de Ville Plurielle
- Visite de l'école en présence de la directrice et de l'enseignante
- Présentation du personnel encadrant les enfants, des partenaires
- Explication du déroulement de la journée et échanges
- Présentation des activités périscolaires et de leur fonctionnement
- Temps d'animation (chants, jeux...)
- Temps de rafraîchissement

Cette action aura lieu dans 2 écoles d'Homécourt sur plusieurs séances (4 ou 5 en fonction du nombre de nouvelles familles) et nous tenons à sensibiliser encore une fois les 2 écoles réfractaires au projet, quant à l'importance de ce premier contact en notre présence.

b-Passerelles

Accompagnement des enfants de GSM dans les ateliers du Pass'Sport et Culture.

Le contexte

Le changement d'environnement lors de l'arrivée à l'école ou du passage d'une école à l'autre génère des questions voire des angoisses de la part des enfants mais également des parents.

L'idée est que cette action s'intègre à l'école et se construise en partenariat avec les enseignants de la maternelle au collège en passant par l'élémentaire.

A Homécourt nous avons la chance d'entretenir d'excellentes relations avec le monde enseignant (professeurs des écoles et inspection primaire) par un travail de fond régulier et partenarial, aussi la démarche en ce sens sera facilitée.

Il est à signaler que :

- Les villes de Homécourt et Joeuf sont en Réseau de Réussite Scolaire (R.R.S.).
- Que l'inspection primaire de circonscription a marqué « officiellement » auprès des enseignants sa volonté d'un travail en partenariat et son intérêt à voir se développer des actions avec les parents.
- Qu'il existe une volonté politique de prendre le temps de mettre en œuvre un projet d'aménagement du temps scolaire concerté entre les différents partenaires institutionnels et éducatifs (municipaux, scolaires, associatifs et les parents)

Le contenu et le déroulement (locaux, jours et heures d'ouverture, nombre de séances, ...)

Cette action s'organise en accord et en partenariat avec les écoles et les enseignants concernés (PSM/GSM/CP, CM2/6ème). Les jours d'action sont planifiés selon les disponibilités des écoles et des enseignants.

Liaison GSM / CP

Les ateliers de découverte : Comme l'an passé, afin de se faire connaître des enfants et de rencontrer les parents, nous envisageons :

- De développer le partenariat avec l'école pour développer en nombre et en innovation les actions en ce sens
- De renouveler notre participation aux actions de découverte de la « grande école ».
- D'être à nouveau présents lors des réunions de rentrée dans les classes de CP avec les enseignants pour parfaire l'information et répondre aux questions des parents qui nous n'aurions pas rencontrés lors de ces différents ateliers.

Liaison CM2/6^{ème}

L'éloignement du Centre Social du collège, nous l'avons vu, rend la relation avec les enseignants fragile. Néanmoins, nous souhaitons rester présent à la fois dans les instances du GPDS et du CESC mais également continuer à proposer des ateliers hebdomadaires à l'attention des collégiens. Cette présence nous permet à la fois d'entretenir le lien avec les cadres du collège et ses acteurs mais de continuer à ancrer notre rôle de relais entre ces mêmes cadres et les familles que nous connaissons. En outre, d'ici quelques mois, le collège de Homécourt ouvrira à nouveau ses portes et nous pourrons développer notre partenariat aussi parce que nous aurons préservé ces relations.

2-Mode de participation des parents

Il se construira autour des actions habituellement proposées mais également à partir des opportunités. Les parents font partie intégrante du projet et doivent être conviés tels des acteurs voire des partenaires des actions.

Enseignants et animateurs se tiennent à leur entière disposition pour échanger, le climat convivial instauré permettant de faciliter les contacts.

Les parents volontaires et/ou élus pourront également jouer le rôle de relais sur les quartiers.

Participation aux réunions de mise en œuvre des passerelles

3-Conditions matérielles

- Toutes les actions se dérouleront dans les locaux scolaires.
- Les permanences et les interventions ne demandent que la présence de personnel et une information écrite lisible à distribuer.
- Le matériel pédagogique nécessaire aux ateliers sera fourni par nos soins selon l'activité proposée.
- Réunion de préparation et d'évaluation entre les enseignants et Ville Plurielle
- Aide du personnel de la mairie (ATSEM)
- Réorganisation pédagogique des écoles durant le temps de l'accueil

4-Qualification des intervenants

- Tous les intervenants seront des animateurs permanents de Ville Plurielle, diplômés d'Etat. Nous pourrions également faire appel, pour les ateliers, à des artistes ou techniciens de l'extérieur.
- Equipe enseignante des écoles

5-La coordination avec d'autres associations, d'autres dispositifs (contrat de ville, contrat enfance jeunesse Caf.)

- Ces actions, à la demande de l'inspection primaire de circonscription, ont été inscrites dans les projets d'écoles. Ils s'intègrent donc de plein droit dans le projet du Réseau de Réussite Scolaire (RRS) de Homécourt /Joeuf.
- Dans le cadre du PEDT, Les familles doivent être considérées comme des partenaires à part entière et non seulement comme les consommateurs d'un service. Aussi est-il question ici de chercher les moyens de favoriser l'implication des parents tant dans le quotidien périscolaire de leur enfant que dans le projet global en lien avec l'ensemble des autres partenaires. Il s'agit en substance de donner du sens à la notion de **parentalité** : la participation ponctuelle des parents doit être recherchée dès que cela est possible (lors de manifestations, échanges conviviaux, ...) pour créer un lien afin de mettre en place des espaces d'expression plus réguliers type espace des usagers.

6- Lien avec les autres actions mises en œuvre concernant l'objectif d'appui à la parentalité

Nous souhaitons, lors de nos échanges avec les parents, les inciter à rejoindre, pourquoi pas, les Espaces des Usagers liés à l'accueil périscolaire. Cela permettra d'ancrer leur participation et de s'engager davantage dans le projet global et les actions mises en œuvre dans ce cadre.

7-Le partenariat et la dynamique locale.

Il va sans dire que cette action fait l'objet d'un partenariat étroit avec l'école et les enseignants. Nous ne pouvons que constater la reconnaissance dont nous bénéficions et la confiance mutuelle existante ce qui constitue un gage de pouvoir travailler sereinement dans le même sens.

8-Les freins et les difficultés rencontrées.

La lisibilité de notre communication à l'égard des parents pour qu'ils répondent présents, notamment lors des ateliers, puisqu'au moment des actions ils sont, dans un premier temps plutôt en position de « public captif ».

9 - Les perspectives et l'évaluation mise en place.

Les perspectives sont de créer à terme une dynamique participative et active des parents dans l'accompagnement de leur(s) enfant(s) tout au long de leur scolarité.

L'évaluation sera à caractère quantitatif (nombre de participants présents, nombre de participants acteurs, nombre et type d'ateliers, nombre et type d'intervenants...) et bien sûr qualitatif (ambiance au sein des ateliers, type de participation, effet sur la participation en général et aux Espaces des Usagers en particulier l'année suivante, l'effet sur la relation à l'enseignant...)

Elle sera effectuée par l'équipe de professionnels, les enseignants, et avec les parents participants.

B - Co- animation d'activités par les parents : rencontres parents/enfants/ enseignants de l'école maternelle

Dans le cadre de la « refondation » de l'école, le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est une priorité. Cependant, elle doit correspondre aux besoins de l'enfant et se dérouler dans des conditions adaptées.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits », ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Il s'agit d'œuvrer chacun, association et école, dans une logique d'articulation des actions en faveur du tout-petit.

Tous nos projets en partenariat avec les écoles font partie intégrante du projet d'école de chaque maternelle. En accord avec l'inspecteur de la circonscription, ce projet concernera les enfants des classes de tout-petits et petits pour toutes les écoles de Joeuf et Homécourt.

1-Objectifs

- Donner une image positive du monde scolaire pour une meilleure implication des parents
- Rendre l'école lisible
- Créer du lien entre la famille et l'école
- Approche et sensibilisation au LAPE
- Faire partager aux parents le projet d'école
- Permettre la rencontre des familles
- Organiser des rencontres collectives dans lesquelles les parents et les enfants peuvent être acteurs.
- Travailler en partenariat avec l'école et les enseignants
- Resserrer les liens
- Considérer enseignants et parents comme véritables partenaires de l'action
- Faire en sorte que parents et enseignants se découvrent différemment
- Prévention

2-Déroulement

10 séances sont prévues, participation de 5 écoles maternelles.

Les séances se dérouleront dans les locaux du LAPE les Petites Grenouilles et le LAPE le Petit Jardin, en fonction de l'école.

Les enfants se rendront au LAPE accompagnés de leur enseignant, d'une ATSEM, et d'environ 5 parents, le but étant que, dans la mesure du possible, chaque parent d'élève soit présent au moins une séance.

Des ateliers seront proposés en fonction des projets d'école : hygiène corporelle, équilibre alimentaire, autonomie, les contes... Cette action s'inscrit à chaque fois dans le projet de l'école concernée.

Les ateliers seront menés par les parents, assistés des enseignants et/ou animateurs de Ville Plurielle.

Avant et après ces ateliers, enfants et parents pourront découvrir le LAPE et y passer un bon moment.

3-Conditions matérielles

- Réunion de préparation et d'évaluation entre les enseignants et Ville Plurielle
- Aide du personnel de la mairie (ATSEM)
- Réorganisation pédagogique des écoles durant le temps de l'accueil

4-Qualification des intervenants

- Equipe enseignante des écoles
- Animateurs Petite enfance de Ville Plurielle

5-Evaluation

Bilan avec les enseignants : y a-t-il par exemple une meilleure hygiène, les parents fréquentent-ils plus l'école, participent-ils plus ou différemment aux actions proposées par l'école, ont-ils une meilleure image de l'école, viennent-ils volontiers ou se sentent-ils obligés, fréquentent-ils plus le LAPE ?

ACTION 2 : ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT A LA FONCTION PARENTALE

De nombreuses familles du territoire sont monoparentales, isolées socialement ou en situation précaire et le LAPE peut jouer pleinement son rôle de lieu d'écoute, d'échanges, lieu où ces personnes peuvent rompre leur isolement. Au LAPE, nous avons ciblés certains besoins des familles, émanant pour la plupart, d'une demande implicite ou explicite des parents.

Nous nous sommes, par exemple, rendus compte, que certains parents étaient un peu démunis par rapport aux propositions d'animations autres que jeux libres et télévision, pour leurs enfants. Aussi, nous avons eu l'idée de mettre en place des ateliers d'éveil enfants-parents. Ces ateliers proposent des activités simples que les parents peuvent aisément reproduire à la maison : éveil musical, bricolage, éveil corporel, contes, relaxation, cuisine... à chaque séance, nous essayons de rendre le parent acteur de l'action.

Nous souhaitons que nos actions aient du lien, qu'elles soient complémentaires et répondent à de réels besoins de terrain.

Cette année, nous souhaitons reconduire les actions suivantes :

- Le lieu d'accueil parents-enfants
- Les actions de sensibilisations au LAPE
- L'animation des temps de consultation de nourrissons
- Les ateliers d'éveil enfants-parents
- Les passerelles entre structures petite enfance.

1- Les objectifs

- Favoriser les échanges parents-enfants
- Permettre des échanges pendant lesquels chacun trouve sa place, sans crainte d'être jugé
- Valoriser les compétences des parents et des enfants
- Accompagner les parents dans leur rôle éducatif mais leur permettre également la possibilité de poser seuls leurs choix éducatifs
- Prévenir l'isolement et aider à la création de lien social
- Permettre des échanges interculturels et une mixité sociale
- Accompagner les parents afin qu'ils investissent les lieux et structures d'accueil collectif de la petite enfance, enfance et adolescence.
- Etre un lieu d'écoute, favoriser la verbalisation des angoisses
- Offrir un espace ludique et rassurant aux enfants qui attendent la visite médicale et participer à une observation globale de l'enfant et de sa famille en lien avec la puéricultrice et le médecin, et ce, en respectant la clause de confidentialité du lieu
- Informer et orienter les familles vers les structures petites enfance du territoire et / ou les structures spécialisées
- Offrir un espace de jeux et de socialisation
- Faire connaître le LAPE et les actions complémentaires qui en découlent mais également les structures de proximité
- Accompagner les familles et servir de relais
- Faciliter l'intégration des enfants dans une nouvelle structure

2- Le contenu et le déroulement

- Le LAPE le Petit Jardin est ouvert les :
 - Lundi de 14h00 à 16h30
 - Jeudi de 9h15 à 11h15
 - Vendredi de 8h45 à 11h15

Il est fermé pendant les vacances de Noël et 6 à 7 semaines pendant les vacances d'été.

- Le LAPE Les Petites Grenouilles est ouvert le :
 - Mardi de 14h00 à 16h00 en dehors des vacances scolaires
- La sensibilisation au LAPE aura lieu sur 10 séances d'environ 2 heures, auprès des familles et des partenaires
- Les consultations de nourrissons ont lieu un lundi par mois de 13h30 à 16h30 (11 séances par an environ)
- Les ateliers d'éveil enfants-parents auront lieu les jeudis de 8h30 à 9h15 sur Homécourt.
- Les passerelles auront lieu entre différentes structures petite enfance : multi-accueil/centre de loisirs ou multi-accueil/LAPE : 3 séances de 2 heures

3- Le mode de participation des parents

Les parents font partie intégrante de chaque projet. Chacun participe en fonction de ses envies, ses besoins, ses potentialités, sa disponibilité.

Les modes de participation sont variés et dépendent de chaque parent, du contexte, du moment, des personnes présentes... : participation active, observation, échanges ou pas avec les autres parents, avec les autres enfants.

4- Les conditions matérielles de mise en place

Les passerelles et la sensibilisation au LAPE, se dérouleront dans les différentes structures petite enfance, annexes de l'association ou partenaires intercommunaux, les autres actions auront lieu dans les locaux du Petit Jardin ou des Petites Grenouilles.

5- La qualité, la formation, l'expérience des intervenants, leur encadrement, la supervision

Les intervenants sont tous des travailleurs sociaux ayant de l'expérience dans l'animation, l'éducation ou l'accompagnement à la fonction parentale.

L'équipe d'accueillantes est composée de 7 salariées permanentes, de formation initiale complémentaire et différente. La majorité a effectué la formation d'accueillante organisée par l'école des parents et des éducateurs de la Moselle et/ ou la formation sur la relation d'aide. Nous avons toutes les mêmes valeurs quant à l'accueil au LAPE, aux ateliers d'éveil et lors de l'animation des consultations de nourrissons.

Nous mettons un point d'honneur à travailler toujours en binôme et le binôme change à chaque séance, de façon à ce que les personnes accueillies puissent profiter des compétences de chacune et que la complémentarité soit efficace.

La supervision est assurée par Madame Jocelyne ROUMEAS, psychothérapeute et formatrice en relation d'aide, 5 à 6 fois par an.

6- Le partenariat et la dynamique locale

Nous travaillons en collaboration avec la PMI du secteur pour les consultations de nourrissons, nous avons un bon contact avec l'animatrice du relais d'assistantes maternelles de l'OLC (site de Joeuf), avec qui nous avons souvent des actions en communes dans le cadre des activités d'éveil parents-enfants.

Nous nous attachons à créer un partenariat au niveau de l'intercommunalité afin de créer du lien et d'assurer un réel relais entre les différentes structures du territoire, notamment la médiathèque et la ludothèque.

7- Les perspectives et l'évaluation mise en place

Les actions mises en place autour de l'accompagnement à la fonction parentale, tendent à ressembler à l'image que nous en avons dans l'idéal. Aussi, nous souhaitons reconduire les mêmes actions cette année, et ce, dans les mêmes conditions.

Si toutefois, en cours d'année, les besoins évoluent, si à un quelconque moment nous estimons qu'il faut réajuster notre projet pour s'adapter au mieux, nous le ferons immédiatement.

Quant à l'évaluation, nous avons totalement réécrit notre outil et nous avons l'intention de continuer à le mettre en pratique cette année, avec quelques réajustements nécessaires.

L'évaluation porte sur les critères suivants :

- Nombre de familles
- Nombre d'enfants
- Nombre de parents
- Raison de la 1^{ère} venue
- Qui les a orientés?
- Pourquoi elles continuent à venir ?
- Les thèmes abordés lors des séances
- Vers quelles structures orientons-nous les familles ?
- Quels conseils les parents échangent-ils ?
- Quelles compétences sont appuyées ?
- Le lien parent/enfant est-il renforcé ?
- L'action crée-t-elle du lien social ?
- L'action est-elle interculturelle?
- L'action favorise-t-elle la mixité sociale ?

A la fin de chaque séance, nous échangeons entre professionnels et nous établissons un bilan écrit. Les professionnels se rencontrent tous les 2 mois en supervision et tous les 2 mois en réunion. Les rencontres sont plus nombreuses lorsqu'il s'agit de faire les bilans et monter les nouveaux projets.

ACTION 3 : ACTIONS ENTRE PARENTS

Nous avons l'intention de réunir les parents pour échanger, sans la présence de leur enfant, sur des questions relatives au mode de garde que les enfants fréquentent par exemple, ou par rapport à un sujet qui leur tient à cœur.

Nous tenterons ainsi, parents et professionnels, de trouver ensemble des réponses aux questions qu'ils se posent par rapport à leur rôle et leur place de parent et les sensibiliser à certaines thématiques. Nous essayerons de favoriser la prise de parole des parents en insistant sur la valorisation de leurs compétences. Ils seront acteurs et non plus uniquement consommateurs.

Nous mettrons en réseau tous les acteurs qui contribuent à ces initiatives, afin de permettre une bonne circulation de l'information et un bon relais de la part de nos partenaires.

A- Les espaces usagers

1-Le contexte

Il existe, dans les structures de proximité des groupes d'usagers depuis plus de 10 ans qui génèrent, sur ce même principe, une dynamique constructive et une forme de démocratie locale (fête de quartier autogérée, moments de débats thématiques intergénérationnels, sorties...). Le travail en ce sens sera pérennisé avec une attention particulière à ce que, encore une fois les parents soient incités à prendre une place active sur les opérations menées.

Les espaces usagers des multi-accueils fonctionnent relativement bien et nous souhaitons, à ce titre, continuer cette action sur la même lignée que l'an passé. Nous souhaitons également reconduire les espaces de discussion et d'échanges sur des thèmes liés à l'éducation.

2-Les objectifs

- Donner une place aux parents en tant qu'acteurs du projet de l'accueil périscolaire et du multi-accueil.
- Faire du lien entre parents et professionnels en faisant tomber les représentations de chacun sur l'autre
- Contribuer à faire du lien avec l'école
- Faire du lien entre parents eux-mêmes et ainsi accompagner les parents dans l'exercice de leurs fonctions parentales.
- Leur permettre d'échanger et de construire collectivement des projets liés au périscolaire
- Etre au plus près de l'attente des usagers tout en respectant la législation
- Se démarquer du mode d'utilisation actuelle des accueils à caractère consommatoire pour un fonctionnement davantage participatif et donc plus dynamique.
- Accompagner le parent et lui permettre d'être acteur dans son rôle d'éducateur

Le contenu et le déroulement (locaux, jours et heures d'ouverture, nombre de séances, ...).

Plusieurs instances d'espaces usagers se réuniront au cours de l'année :

- Chaque Espace des Usagers se réunira à raison d'environ 6 à 7 fois par an pour des réunions ou des moments festifs
- L'espace usagers du service petite enfance : 1 rencontre sur un thème lié à l'éducation sur lesquels parents et/ou professionnels ont des interrogations dans les locaux de Ville Plurielle
- L'espace usagers des Diablotins : 4 fois par an dans les locaux du centre de loisirs pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an (temps d'échanges et de convivialité).
- L'espace usagers des Petites Grenouilles : 4 fois par an dans les locaux du centre de loisirs pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an.
- L'espace usagers des Petites Frimousses : 7 fois par an dans les locaux du multi-accueil pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an.
- L'espace usagers des Petits Crocos : 4 ou 5 fois par an dans les locaux du multi-accueil pour des réunions et des moments festifs. 2 ou 3 « p'tits déj » par an.

Chaque espace usagers est différent, il est fonction de l'équipe en place mais également des parents qui fréquentent le lieu.

3-Le mode de participation des parents.

Si les parents sont d'abord considérés comme nos invités, il n'en reste pas moins que leur participation sera encouragée et valorisée (fabrication de gâteaux, mais aussi échanges d'expériences entre parents eux-mêmes).

- Participation aux rencontres
- Participation aux échanges et débats en groupe
- Co-construction, mise en œuvre et encadrement de projets
- Evaluation des actions menées
- Contribution à une relation sereine avec l'école et les enseignants

4-Les conditions matérielles de mise en place (locaux, matériel, outils pédagogiques, ...).

Il est entendu que les conditions de mise en place dépendent intimement de l'animation proposée et que le cas échéant nous pourrions avoir besoin d'installations particulières. Elles bénéficieront par conséquent de toute la logistique de l'association en termes de suivi et de communication.

Les rencontres et manifestations pourront se dérouler dans les locaux de Ville Plurielle ou les structures petite enfance et les locaux scolaires aux jours et heures qui correspondront le mieux aux disponibilités des parents volontaires.

5-La qualité, la formation, l'expérience des intervenants, leur encadrement, la supervision.

Les équipes Enfance Jeunesse et Petite Enfance seront mobilisées lors de ces rencontres. Nous nous devons d'accueillir la parole des parents et être capables de leur faire des retours, dans le respect des valeurs et des projets que nous défendons.

Les groupes de parents formés seront accompagnés par les professionnels de l'association. Ils sont tous diplômés d'Etat et bénéficient, pour certains, de formations complémentaires dans la gestion des groupes ; l'écoute et la parentalité.

6-Coordination avec d'autres dispositifs et lien avec les autres actions mises en œuvre concernant l'objectif d'appui à la parentalité

Les Espaces de rencontre des parents ont aussi une vocation à créer le lien entre les actions et à passer l'information. Leur vision devient globale.

7-Le partenariat et la dynamique locale.

Les Espaces auront en outre le souci de s'allier les compétences de toutes les ressources du secteur pour rendre leur action pertinente (municipalité, associations...). Dans la mesure où le champ est périscolaire, son action ne sera jamais loin de l'école. Par conséquent cette dernière sera dans tous les cas encore le partenaire privilégié.

8-Les freins et les difficultés rencontrées.

Notre principale incertitude réside dans la participation des parents, qui fluctue en fonction de raisons qui souvent nous échappent.

Nous sommes néanmoins confiants dans la mesure où si les groupes sont dynamiques et qu'il se passe des choses, l'élan créera l'envie.

9-Les perspectives et l'évaluation mise en place

Si le nombre de participants reste un indicateur de la portée de nos actions, nous nous attacherons également à faire de ces rencontres un « laboratoire d'idées », nous permettant d'adapter ensuite nos pratiques en termes de participation des parents à la vie de nos structures.

Par expérience nous savons que les Espaces d'usagers s'avèrent être de bons vecteurs de communication et contribuent à ce que l'information circule bien dans la population.

L'évaluation sera à caractère quantitatif (nombre de participants présents, nombre de participants acteurs dans les projets, nombre et type de projets, nombre et type de partenariat...) et bien sûr qualitatif (ambiance au sein du groupe, type de participation, effet sur la vie de l'accueil, capacité à innover, à s'écouter, à débattre, à construire collectivement, l'effet sur la relation à l'enseignant...)

Elle sera effectuée dans tous les cas par l'ensemble du groupe de volontaires et de professionnels.

B- Groupes de paroles ou conférence

1-Contexte

Nous avons mis en place des « p'tits déj » dans les multi-accueils et les périscolaires/ centres de loisirs, des « cafés de parents » dans le cadre des classes passerelles. Les parents du LAPE et des structures petite enfance souhaiteraient toutefois échanger plus en profondeur sur certains sujets, notamment la place du parent, les limites...

Nous avons l'intention de mettre en place une conférence chaque année, en l'occurrence sur la communication non-violente et la bientraitance en 2018.

En effet, nous avons pu remarquer que certaines mamans étaient quelques fois brusques dans le comportement avec leur enfant. Elles avouent se sentir démunies face à certains comportements et cette action pourrait leur offrir des outils, des pistes de réflexions et les professionnelles pourraient s'en servir ensuite lors de temps d'échanges au LAPE.

2-Objectifs

- Améliorer les relations des parents au quotidien avec les jeunes enfants
- Donner ou redonner confiance aux parents
- Leur donner des outils pour mieux appréhender la communication avec leur enfant

3-Déroulement

1 conférence de 2h00 à destination de tous les parents du service petite enfance (ouverte aux parents des écoles mais également au service enfance/jeunesse) une fois par an selon les besoins repérés et/ou exprimés.

ACTION 4 : LES LOISIRS DE PROXIMITE

Beaucoup de familles pensent que les loisirs ne sont pas pour elles et n'imaginent pas qu'il existe bien souvent, des lieux proches de chez soi qui permettent néanmoins un dépaysement intéressant pour rompre avec le quotidien tout en passant un moment privilégié en famille.

Avant d'être en mesure d'organiser des loisirs pour soi et les siens et en dehors des restrictions liées aux finances et à la mobilité, de nombreux freins sont à lever.

Les loisirs de proximité doivent permettre aux familles de découvrir et de se familiariser avec cet environnement proche.

Les objectifs sont de sensibiliser les familles sur l'importance de ces temps de partage entre les parents et les enfants, de les rassurer sur leurs compétences, de développer leur assurance en les soutenant afin qu'elles sentent capables d'être autonomes. L'idée est aussi de permettre et de donner envie de s'impliquer dans une démarche participative. Enfin pour certaines familles, il s'agit de créer du lien social pour lutter contre l'isolement, de la solidarité pour que chacun enrichisse son quotidien et se sente plus épanoui.

Nous nous servons également de ce support pour permettre aux familles de découvrir des lieux plus éloignées qu'elles connaissent de nom, mais qui en raison des problèmes de mobilité ou financiers resteront inaccessibles pour elles.

Organisée à l'origine dans le cadre du Point-Femmes, l'action se décline désormais dans les trois services du Centre Social afin de permettre une ouverture aux autres. Deux sorties familiales réunissent les usagers des maisons de quartiers gare et HLM. La sortie de Noël est ouverte à tous les usagers de l'association ainsi qu'à leur famille, elle permet de vérifier notre travail autour de l'accès à l'autonomie : elle se situe dans une organisation plus générale : On ne s'inscrit plus auprès de l'animateur référent mais au secrétariat de l'association, on se retrouve avec des familles que l'on ne connaît pas, avec d'autres encadrants.

Les loisirs de proximité sont pour l'association un moyen intéressant d'approfondir le travail mené autour de la famille au sein des différents secteurs mais sont également vecteur de lien social. Les différentes sorties ne sont pas définies avec précision car, ce sont les usagers qui les construisent ensemble dans le cadre de rencontres préalables. Nous pensons que dans ce type d'action, les familles peuvent plus facilement trouver leur place et avoir un rôle actif dans l'élaboration du projet.

Le travail est réalisé avec un réseau de partenaires (TISF AS Service CCAS et RMI de la ville animateurs de quartiers) pour partager le projet afin que puisse se faire le relais auprès des familles ciblées

Un travail d'écoute et de mise en confiance est mis en place pour favoriser l'expression des idées. Les personnes s'engagent au préalable et sont présentes à des rencontres et des espaces d'usagers pour « construire ensemble le projet, le faire partager à l'ensemble de la cellule familiale et solidariser le groupe ».

ACTION 5 : LE CLAS

I - Diagnostic :

Le collège et les écoles de Homécourt sont inscrits dans le Réseau d'Education Prioritaire Joeuf/Homécourt/Auboué). La réalité d'enfants en difficulté dans leur scolarité est donc institutionnalisée. Par ailleurs et parce que nous travaillons depuis plus de vingt ans avec l'ensemble des établissements scolaires (périscolaire, ateliers au collège,...) nous savons qu'une attention bienveillante particulière est apportée tant aux enfants en difficulté qu'à leur famille par les équipes enseignantes et de vie scolaire. Ce, du point de vue des apprentissages mais souvent également au-delà. Ainsi, l'action du Centre Social est souvent organisée de concert avec les professionnels des établissements et inversement, ces derniers interpellent volontiers Ville Plurielle comme un partenaire privilégié.

En somme, le projet CLAS peut s'enrichir à la fois de la volonté commune d'accompagner au mieux les enfants et leur famille mais également du fait que chacun des acteurs agit dans un contexte de reconnaissance et de confiance mutuelles.

Nous pouvons ajouter à cela une dynamique de réseau avec d'autres travailleurs sociaux tels que ceux du Conseil Départemental notamment.

II - Rappel des objectifs généraux et problématiques à décliner

- Offrir à tous les enfants un lieu commun de proximité où chacun pourra avoir les mêmes chances de s'épanouir et d'acquérir les outils nécessaires pour mieux vivre sa scolarité et sa vie de futur citoyen autonome et responsable.
- Veiller à ce que les parents soient confortés et accompagnés dans leur rôle éducatif.
- Favoriser l'ouverture culturelle et la socialisation dans un cadre accueillant.

Mais aussi, en rapport avec les objectifs des projets d'écoles pouvant être déclinés de façon transversale avec ceux des ateliers CLAS, en l'occurrence :

- « *Permettre aux enfants de s'exprimer dans un cadre défini, avec des outils et des références pour se décentrer et se construire une attitude qui contribue à mieux apprendre* »
- « *Organiser des situations d'apprentissage de l'oral pour apprendre dans toutes les disciplines* »
- « *Permettre aux élèves de s'engager dans un projet fédérateur donnera du sens au collectif et à la notion de droit et de devoir pour valoriser la personne et pour devenir citoyen* »

En ce sens, les thématiques proposées et retenues collectivement restent :

- Le vivre ensemble
- L'oral
- La méthodologie (au sens de l'organisation en général et pas seulement scolaire)

Le projet culturel du CLAS s'articulera donc autour de ces thématiques qui se veulent également transversales et dont l'objectif principal sera de développer les compétences sociales des enfants et des adolescents au travers :

- D'ateliers autour du livre
- D'ateliers d'expression orale (chant, jeux oraux...)
- D'ateliers de jeux sportifs collectifs
- De jeux de coopération
- De créations techniques et/ou plastiques
- De connaissance de leur environnement et de l'histoire du bassin
- D'une dimension intergénérationnelle

En lien avec l'école, les ateliers pourront faire l'objet de présentations aux parents au moment des fins de périodes ou de projet à l'occasion d'opérations de type liaisons GSM/CP et CM2 6^{ème}.

III - Cadre de l'organisation :

- Premières séances de CLAS, première semaine d'octobre.
- 2 cycles (groupes CLAS) par école : CP/CE1/CE2 et CM1/CM2 en primaire et 1 cycle collège réparti en 2 groupes selon le lieu d'habitation.
- Pour le primaire, 12 enfants par cycle (groupe CLAS) soit 24 enfants par école ; pour le collège 12 adolescents de 6^è/5^è –
- Les enfants et adolescents seront ciblés par les enseignants ou les enseignants référents du dispositif « Devoirs faits » ou en lien avec le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) au collège. Les critères de ciblage seront en lien avec le manque de confiance en soi, la difficulté à prendre des responsabilités et la timidité.
- Les enfants et adolescents seront inscrits avec un engagement d'au moins un trimestre. De fait, il y aura certainement en cours d'année des ajustements dans les effectifs en fonction des départs.
- 1 jour d'atelier par cycle (groupe CLAS), soit deux par semaine, par école en primaire. Au collège, 2 jours d'atelier, 1 par demi-groupe.
- 1 Site unique par école et de proximité (maison de quartier du Bois de la Sarre pour Henri Barbusse et Hométoons pour Joliot Curie). Au collège, deux lieux (MQ Bois de la Sarre et Gare) pour deux demi-groupes
- Une mixité de niveaux scolaires sera favorisée au sein des cycles (groupes CLAS).
- Au collège, dans un premier temps, ce sont les élèves de 6^è et 5^{ème} qui seront ciblés.

| | LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI |
|--------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| Hométoons | Ateliers CLAS Primaires JC | | | Ateliers CLAS Primaires JC |
| MQ Bois de la Sarre / | | Ateliers CLAS Primaires HB | Ateliers CLAS Primaires HB | Ateliers CLAS Collège |
| MQ gare | | Ateliers CLAS Collège | | |

Tableau de répartition hebdomadaire par lieu et par école :

CLAS primaire : après l'école jusque 18h : installation, goûter et atelier de 60 mn.
18h/18h30 : temps de rencontre avec les parents.

CLAS collège : 17/18h : installation, goûter et atelier de 60 mn.
18h/18h30 : temps de rencontre avec les parents.

IV - Localisation :

L'action se veut proche des écoles ou proche des lieux de résidence des adolescents du cycle collège :

- La maison de quartier Bois de la Sarre, pour les enfants de l'école Henri Barbusse demeurant sur le quartier du même nom, dans celui dit de la « Petite Fin » et du Centre. Pour les adolescents du cycle collège. La maison de quartier se trouve à proximité de l'arrêt de bus.
- Le Centre de loisirs « Hométoons » pour les enfants de l'école Joliot Curie. Ce lieu d'accueil jouxte l'école. Il accueille les enfants habitant le quartier de la Gare, de la Grande fin et quelques-uns du Centre.
- La maison de quartier Gare : Pour les adolescents du cycle collège. La maison de quartier se trouve à proximité de l'arrêt de bus. Les jeunes sont issus

Détail des différents lieux d'accueil :

Maison de quartier du bois de la Sarre : Cette structure se situe au sein d'un ensemble HLM. Les écoles sont en Réseau Réussite Scolaire, un grand nombre d'enfants sont en échec dans leur scolarité. Il est le plus souvent lié à des problèmes d'ordre social et/ou familial.

Elle se compose de quatre salles pour un total de 120 m². Les enfants du CLAS sont accueillis dans une salle dédiée.

Centre de loisirs Hométoons : voisin direct de l'école, ce lieu d'accueil est installé dans le quartier de la Grande Fin. Ce quartier est constitué en majorité de maisons individuelles. Il est aussi composé de cités ouvrières où se concentrent de nombreux problèmes sociaux. Une partie du quartier a vu également ces 4 dernières années se construire des logements sociaux. Les enfants du CLAS sont accueillis dans une salle dédiée.

Maison de quartier Gare : Elle est située à proximité d'une ancienne cité sidérurgique, d'un ensemble HLM, et de bon nombre de logements sociaux. Les habitants sont pour beaucoup d'entre eux en situation sociale et/ou familiale difficile. L'échec scolaire y est important.

Elle se compose de trois salles pour une superficie totale de 100 m². Les adolescents du CLAS sont accueillis dans une salle dédiée.

V - Evaluation et suivi des enfants dans la forme et les outils

- Le contrat « quadripartite » (Parents/enfant/enseignant et Centre Social), signé à l'inscription, est un passage obligé pour tous.
- En primaire, la communication avec les familles et l'école se fait sur le cahier de liaison, pris à l'envers. Au collège, les échanges se feront par un cahier spécifique remis à l'inscription.
- Dans tous les cas, une feuille d'évaluation intégrée dans le cahier permettra de mesurer l'assiduité des enfants et adolescents ainsi que des compétences transversales en rapport avec les thématiques choisies. L'outil informé de ces critères/compétences sera construit courant juin.
- Le parti pris d'une « **communication positive** » est retenu par tous les acteurs.
- Les critères seront les mêmes pour tous, l'évaluation sera individuelle.
- La rencontre des parents s'effectuera comme suit :
 - Une première fois à l'inscription
 - Une seconde fois en milieu d'année (point intermédiaire)
 - Une dernière fois en fin d'année scolaire
 - Au quotidien de 18 à 18h30 de façon plus informelle.
- Le suivi des enfants et adolescents avec l'école quant à lui se déroulera :
 - En primaire lors des conseils de cycles auxquels nous serons invités
 - Au collège, lors des séances mensuelles du GPDS. Le centre Social formulera à cet effet la demande de pouvoir participer aux conseils de classes des adolescents inscrits au CLAS dans la mesure où, à aucun moment, nous ne pouvons être en relation avec les enseignants.

VI - Echancier et communication de la mise en œuvre de la nouvelle organisation du CLAS.

- Informer de la mise en œuvre des ateliers dès septembre
- Informer les parents sur le CLAS lors des permanences d'inscription au périscolaire en juillet et septembre mais également lors des rencontres séances ouvertes de juin pour les futurs enfants du CP.
- Mi-septembre, l'école remet aux familles des enfants ciblés un courrier d'invitation à double entête (école et Centre Social).
- Une réunion avec les enfants et les parents ciblés et volontaires sera organisée avant fin septembre.

ACTION 6 : MULTI-ACCUEILS ET ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS

La parentalité est un axe transversal du centre social. Elle se décline dans tous les services de l'association. Aux multi-accueils et Accueils collectifs de mineurs, les parents sont les bienvenus. A l'accueil, les équipes prennent le temps d'échanger, dans la mesure du possible avec eux.

Des rencontres régulières ont lieu avec les parents pour parler, sans la présence de leur enfant, sur des questions relatives à l'accueil, ou par rapport à un sujet qui leur tient à cœur.

Parents et professionnels tentent de trouver ensemble des réponses aux questions qu'ils se posent par rapport à leur rôle et leur place de parent et les sensibiliser à certaines thématiques (les limites, la coéducation...). La prise de parole des parents est favorisée en insistant sur la valorisation de leurs compétences. Ils sont acteurs et non plus uniquement consommateurs.

Les parents sont invités aux différentes fêtes tout au long de l'année et quelquefois pour accompagner les sorties.

ACTION 7 : LA PASSERELLE

ELEMENTS DE CONTEXTE ET CONSTATS

Dans le cadre de la refondation de l'école, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans issus des milieux les plus fragiles et l'accompagnement aux fonctions parentales (dans le champ de la prévention) apparaissent comme des priorités. L'expérience menée dans les écoles de Joeuf, Auboué, Homécourt ces 3 dernières années a permis de changer le regard de certains parents sur l'école mais également de lutter contre les inégalités sociales: L'enfant est au cœur des préoccupations et toutes les missions lui sont dévouées. L'alchimie fonctionne grâce à la volonté manifeste de tous. Le projet a évolué suite aux constats de chacun.

OBJECTIFS

Au-delà de développer une offre d'accueil pour les enfants de 2 ans révolus, il s'agit dans le cadre de cette première scolarisation de répondre au mieux aux besoins du jeune enfant et de ses parents :

- Répondre aux besoins des enfants de -36 mois par :
 - ✚ des moyens humains renforcés
 - ✚ un aménagement de l'espace adapté et sécurisé
 - ✚ un aménagement du temps de présence en fonction du rythme de l'enfant
 - ✚ une utilisation de matériel adapté aux -36 mois
 - ✚ une pédagogie et des objectifs d'apprentissage adaptés au développement de l'enfant, en particulier ceux qui n'évoluent pas dans un milieu familial stimulant du point de vue du langage, de l'autonomie et du développement sensori-moteur.
 - ✚ une pédagogie qui s'attache à s'adapter et à valoriser les compétences de l'enfant
 - ✚ un travail en partenariat avec les multi-accueils, les LAPE et les puéricultrices lors des admissions
- Répondre aux besoins des parents par :
 - ✚ une amélioration de la communication et des relations école/famille
 - ✚ la mise en place d'un espace d'information dédié aux parents dans l'école
 - ✚ la mise en place de cafés des parents dans l'école
 - ✚ la mise en place d'un accueil plus ouvert qui rayonne sur toute l'école pour chaque parent
 - ✚ la mise en place d'ateliers parents/enfance encadrés par l'enseignante et un professionnel de la petite enfance
 - ✚ un développement du travail en partenariat avec les services « petite enfance », coordonné par un comité technique constitué des enseignantes, de la responsable petite enfance, de la coordonnatrice REP et du professionnel petite enfance (qui interviendra dans les ateliers- parents enfants, dans les classes, dans l'action « bonjour l'école » et dans les cafés des parents.)
- Apporter de la cohérence dans la prise en charge des familles et du jeune enfant, dans toutes les écoles maternelles
- Former les enseignants aux relations écoles familles
- Uniformiser les actions d'accompagnement à la fonction parentale (café des parents)

- Réfléchir en termes de territoire, sur la prise en charge des enfants de moins de 3 ans (commissions d'admission, 1^{er} pas vers l'école)
- Elargir le partenariat (Ville Plurielle/ PMI) pour toutes les écoles maternelles

LA PLACE DES PARENTS DANS LE PROJET :

Les parents font partie intégrante du projet. Dès le départ, ils sont associés au projet de l'enfant. Les besoins de chacun sont ciblés et des objectifs spécifiques sont posés. Les parents participent à l'adaptation de l'enfant (ils peuvent rester autant que nécessaire pour qu'un lien de confiance se crée et que parents et enfants se séparent en douceur), des "bilans évaluations" sont réalisés très régulièrement.

Les parents sont sollicités dans le cadre d'ateliers, une fois par semaine. Ils sont partenaires et acteurs de l'action puisque les ateliers sont menés par les parents, assistés par les enseignants et/ou les animateurs de Ville Plurielle. Les parents sont ainsi valorisés dans leur rôle de parent et dans leurs compétences.

Des "informations" et/ ou formations seront mises en place à destination des parents par des professionnels de la petite enfance, et ce en fonction de leurs préoccupations, interrogations et autres

ASSURER UNE QUALITE DE DIALOGUE ET ETABLIR UN LIEN DE CONFIANCE AVEC LES FAMILLES

- Renforcer le lien Ecole/ Familles et établir une relation de confiance par :
 - ✚ une communication en amont dès la fin d'année scolaire précédente (distribution de flyers, puis réunion d'information sur chaque site, avec l'enseignante, un professionnel petite enfance et la coordonnatrice REP, présentation de la vidéo « j'entre à l'école maternelle, j'ai peur que maman pleure » du DRE de Laxou en présence de parents d'enfants qui ont vécu l'expérience du dispositif l'année courante)
 - ✚ une communication quotidienne de la vie de la classe (voir fiche espace d'accueil parents)
 - ✚ des temps d'échange individuels balisés avec les parents pour fixer les objectifs à atteindre et l'aménagement du temps de l'enfant.
- Favoriser l'accueil, l'écoute et l'information aux parents, par :
 - ✚ la mise en place d'un espace d'accueil dédié aux parents dans l'école.
 - ✚ la mise en place de cafés des parents réguliers.
 - ✚ la formation des professionnels à la communication avec les parents et à l'écoute.

COMPETENCES PARENTALES

- Favoriser le lien parent/enfant, inciter les parents à s'impliquer activement dans la scolarité de leur enfant et valoriser les compétences et leur sentiment de compétences par :
 - ✚ La mise en place d'ateliers parents-enfants au sein de l'école et/ou des locaux du LAPE
- Reconnaître les parents comme les éducateurs premiers de leurs enfants, permettre l'expression des parents, leur permettre de se rencontrer et d'échanger entre pairs, par :
 - ✚ La mise en place de cafés des parents.

MODALITES D'EVALUATION ET AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Démarche:

A partir des objectifs, déterminer des indicateurs précis -quantitatifs et qualitatifs- de mesure des effets attendus: l'intégration de l'enfant et du parent a-t-elle été facile? La spécificité du public (- 3 ans, public fragilisé...) a-t-elle été prise en compte dans la pédagogie exercée? Les parents ont-ils participé aux différentes actions (ateliers, entretiens individuels, informations, ...)? Des partenariats ont-ils été mobilisés et quelle a été leur implication? Des moyens spécifiques au public ont-ils été réunis?

Méthode: Evaluation avec l'équipe éducative, évaluation individuelle et / ou collective avec les parents, questionnaires, boîte à suggestions...

Critères d'évaluation : - au niveau qualitatif: nombre d'enfants participants, fréquentation, nombre de parents présents aux animations, nombre d'heures de formation du personnel, nombre d'heures passées sur le projet...
 - au niveau qualitatif: création d'un groupe de pilotage ou pas, implication des parents, implication des partenaires, mise en place de "groupes d'échanges", thèmes abordés, évolution de la relation parents/ école, appropriation des contenus des informations par les familles, les changements observés tant chez l'enfant que chez le parent... Recueil de l'avis des enseignants sur l'évaluation des relations écoles/familles, connaissance de la petite enfance, qualité de la prise en charge du jeune enfant. Effets de rayonnement sur les autres niveaux de classe. Mesure de la réussite scolaire des enfants issus de la classe passerelle (évaluations CP).

Compléter ou joindre le tableau « déclinaison des objectifs du projet global en actions » ci-dessous :

| Objectifs généraux | Objectifs opérationnels | Moyens et outils utilisés (page 7 et 8 du guide) | Intitulé des actions | Echéances prévisionnelles de réalisation des actions |
|---|--|--|---|--|
| Faciliter les relations familles/écoles | Création de liens et travail en partenariat entre les enseignants, les parents et les animateurs et valorisation des compétences des parents | | <i>Découverte du milieu scolaire</i> | <i>Mai / juin de chaque année</i> |
| | | | <i>Co-animation d'activités par les parents</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>CLAS</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | <i>Passerelle</i> | | <i>De janvier à décembre</i> | |
| | Rendre l'école lisible | | <i>Découverte du milieu scolaire</i> | <i>Mai/juin de chaque année</i> |
| | | | <i>Co-animation d'activités par les parents</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| <i>Passerelle</i> | | <i>De janvier à décembre</i> | | |
| Favoriser les échanges et le lien parents/enfants | Accompagner les parents dans leur rôle éducatif, favoriser l'écoute et le partage, ainsi que la verbalisation des angoisses | | <i>LAPE</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Ateliers d'éveil</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>CLAS</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Multi-accueils. ACM</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Passerelle</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | Valoriser les compétences des parents | | <i>LAPE</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Ateliers d'éveil</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Multi-accueils. ACM</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Passerelle</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>LAPE</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| Prévenir l'isolement et favoriser la création de lien social | Rencontres avec d'autres familles | | <i>LAPE</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Loisirs de proximité</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | Favoriser les échanges | | <i>Co-animation d'ateliers</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>LAPE</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Loisirs de proximité</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Co-animations d'ateliers</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| Favoriser l'accès au droit commun, travailler en réseau | Orienter les familles en fonction de leurs besoins vers les structures et associations du territoire | | <i>LAPE</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Loisirs de proximité</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | Essayer de faire en sorte de rendre les parents autonomes | | <i>Passerelle</i> | <i>De janvier à décembre</i> |
| | | | <i>Multi-accueil. ACM</i> | <i>De janvier à décembre</i> |

2.2 Le fonctionnement et les moyens au service du projet

2.2.1 Les moyens alloués

Les moyens humains – le personnel

Joindre le tableau ci-dessous :

La parentalité est un axe transversal du centre social et les moyens humains représentent 50 à 60 personnes. Aussi dans cette grille seront notées que les référents de structures ou services.

| NOM - PRÉNOM | DIPLOMES | FORMATION SPÉCIFIQUE | EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES | TYPE DE TRAVAIL (1) | STATUT (2) |
|---------------------------|-------------------|--|------------------------------|---------------------|------------|
| BERRIER Laurent | DEFA DESJEPS | Licence science de l'éducation | | TP | P |
| OSTROWSKI Cathy | BAC+2 | Accueillante LAPE | | TP | P |
| THEATE Pascale | DEEJE CAFERUIS | Accueillante LAPE. Formation à l'écoute | | TP | P |
| STEINMETZ Sophie | DEEJE | | | TP | P |
| LUCCHESI PALLI Gessica | DEEJE | | | TP | P |
| IGHIR Dalila | CAPPE BAFD | Accueillante LAPE | | TP | P |
| TOMASINI Margot | CAPPE BPJEPS | Accueillante LAPE | | TP | P |
| PEGURRI Rémi | DEJEPS | | | TP | P |
| LAMORLETTE Nathalie | BAFD | | | TP | P |

Préciser si temps plein, mi-temps ou nombre d'heures à l'année

P : permanent de la structure, **PMD** : personnel mis à disposition (préciser pour qui), **V** : vacataire, **IE** : intervenant extérieur, **occasionnel**, **B** : bénévole.

Les locaux

• **Local principal**

Disposez-vous de locaux spécifiques pour mettre en place le projet ? (oui/non) : Non

L'accompagnement à la fonction parentale est une action transversale du centre social : il se décline dans toutes les structures petite enfance et enfance jeunesse et dans la majorité des actions de Ville Plurielle. Donc il n'y a pas de local spécifique dédié au projet. Cf 3.1.4 Evaluation du Centre Social

• **Les autres lieux d'intervention (le cas échéant)**

Dans chaque lieu d'accueil et structure du centre social

La communication autour du projet de fonctionnement

Le plan de communication est formalisé (document à compléter page 16)

Les moyens financiers

Précisez les partenaires financiers envisagés : CAF, conseil départemental, communes, intercommunalité, parents

2.2.2 Le pilotage du projet

• **Comité de pilotage :**

Précisez la composition et la fréquence :

.....
.....

Faut il un comité de pilotage spécifique sachant que quasiment chaque action a son propre comité de pilotage ?.....
.....

.....
.....
.....

• **Comité technique :**

Précisez la composition et la fréquence :

.....
.....
.....
.....

3. L'élaboration de fiche action

Décrire chaque action inscrite dans le tableau **« déclinaison des objectifs du projet global en actions »** (cf partie 2.1 de ce document) éligible à un financement CAF, voir « *Guide méthodologie parentalité en Meurthe et Moselle* ». page 4

Attention le projet global soutien à la fonction parental pouvant mobiliser différents leviers financiers nous vous demandons de compléter les documents modèles disponibles sur :

1) le www.54.caf.fr rubrique Partenaires/Les subventions sur projet/Reaap :

2) le www.54.caf.fr rubrique Partenaires/Les prestations de service/Contrats locaux d'accompagnement scolaire

3) Vous trouverez également sur le www.54.caf.fr rubrique Partenaires tous les dossiers relatifs aux autres leviers :

- médiation familiale
- LAEP
- espaces rencontre
- loisirs familiaux de proximité

4- Les pièces justificatives

Identification du porteur de projet ¹

Nom : CENTRE SOCIAL VILLE PLURIELLE

Adresse de son siège social : Place Neruda Allende 54310 HOMECOURT

Code postal : 54310 Commune : HOMECOURT

Téléphone : 03 82 22 11 77

Courriel : ville.plurielle@wanadoo.fr

Numéro SIRET : 31949383900017

Adresse de correspondance, si différente : _____

Code postal : _____ Commune : _____

Identification du responsable et de la personne chargée du dossier

Le représentant légal (le président, ou autre personne désignée par les statuts)

Nom : DALLE FRATTE Prénom : Jean-Luc

Qualité : Président

Courriel : ville.plurielle@wanadoo.fr

La personne chargée du dossier

Nom : THEATE Prénom : Pascale

Courriel : directionpetiteenfance@villeplurielle.fr

Compléments d'information :

Etes vous rattaché à une fédération :

Oui

Si oui précisez la (les)quelle (s) : Francas, FFMJC, Centres Sociaux de Meurthe et Moselle

Autres informations pertinentes relatives à votre structure que vous souhaitez indiquer :

Adhérent au LAPELOR, ANDES, Banque Alimentaire

Composition du bureau et du Conseil d'Administration :



VILLE PLURIELLE HOMECCOURT

Membres du Conseil d'Administration suite à l'Assemblée Générale du 26 juin 2018

MEMBRES ELUS

| NOM | PRENOM | N° Adhérent | FONCTION | DATE NAIS. | NATIONALITE | ADRESSE | TELEPHONE | PROFESSION |
|---------------|--------------|-------------|--------------------|------------|-------------|--|----------------|---------------|
| DALLE FRAITTE | Jean-Luc | | Président | 06/06/1946 | Fse | 1 rue des charbonniers 54310 Homécourt | 03.82.22.48.79 | Retraité |
| NAROZNY | Gérard | | Vice/Président | 06/03/1960 | Fse | 43 rue du bocan 54310 Homécourt | 03.82.22.33.76 | Fonctionnaire |
| BABBI | Geneviève | | Secrétaire | 13/12/1946 | Fse | 16 rue Louis Arago 54310 Homécourt | 03.82.22.15.22 | Retraité |
| TOMASINI | Jean-Charles | | Secrétaire-Adjoint | | Fse | 16 rue Louis Arago 54310 Homécourt | | |
| BRUCCERI | Christine | | Trésorière | | | 16 rue Louis Arago 54310 Homécourt | | |
| BRUCCERI | Gerlando | | Trésorier-Adjoint | | | 16 rue Louis Arago 54310 Homécourt | | |
| DEVLEIGHIER | Jacky | | | 03/06/1948 | Fse | 30 rue Jean Baptiste Lully 54310 Homécourt | 03.82.22.48.57 | Retraité |
| PIECHOCKI | Serge | | | 28/02/1949 | Fse | 36 rue Henri Barbusse 54310 Homécourt | 03.82.46.70.74 | Retraité |
| HAININ | Eric | | | | | | | |
| RAPPIENNE | Claire | | | 05/08/1950 | Fse | 8 rue Henri Barbusse 54310 Homécourt | 06.70.24.59.61 | Retraité |

REPRESENTANT DU PERSONNEL

| | | | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | | | | | | |

MEMBRES DE DROIT

| | | | | | | | | |
|-------------|--------|--|---------------------------------------|--|--|---------------------------------------|----------------|--|
| FERANIDO | Serge | | Représentant de la Ville de Homécourt | | | 11 rue Louis Arago 54310 Homécourt | | |
| BOURGASSIER | Gisela | | Représentant de la Ville de Homécourt | | | 21 rue des Bourveails 54310 Homécourt | | |
| RICHARD | Emilie | | Représentant de la F.R.M.J.C. | | | 2 rue Haute Soulieu 54310 Homécourt | 03.82.22.64.64 | |
| | | | Représentant de la C.C.P.O. | | | | | |

MEMBRES ASSOCIES

| | | | | | | | | |
|----------|--------|--|--|--|--|-----------------------------|----------------|--|
| CHEMNIKI | GILLES | | Carrefour Jeunesse Valléroy-Moineville-Hatrive | | | Rue du Parc 54 910 VALLEROY | 06-27-09-00-50 | |
|----------|--------|--|--|--|--|-----------------------------|----------------|--|

Le TRESORIER

Le Secrétaire de séance :

Moyens humains de l'association

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée. S'agissant des personnes salariées, vous indiquerez le nombre de CDI, d'une part, et les personnes à temps partiel, d'autre part.

Bénévoles : 100 environ

Nombre total de salariés permanents : 67 et 13 mis à disposition

Dont : 4 cadres dont 1 MâD

36 Salarié(e)s animation dont 15 à temps partiel et 8 MâD.

12 CDDI (Chantier d'insertion)

14 engagés éducatifs

6 vacataires dont 4 MâD

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés : 263430 €